

Université du Québec

*Mémoire présenté à l'Université du Québec à Chicoutimi comme
exigence partielle de la Maîtrise en Études et Interventions
régionales*

Par Geneviève Dubé

Capital de créativité, apprentissage collectif et innovation : le cas de la
région du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Juin 2006



Mise en garde/Advice

Afin de rendre accessible au plus grand nombre le résultat des travaux de recherche menés par ses étudiants gradués et dans l'esprit des règles qui régissent le dépôt et la diffusion des mémoires et thèses produits dans cette Institution, **l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** est fière de rendre accessible une version complète et gratuite de cette œuvre.

Motivated by a desire to make the results of its graduate students' research accessible to all, and in accordance with the rules governing the acceptance and diffusion of dissertations and theses in this Institution, the **Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)** is proud to make a complete version of this work available at no cost to the reader.

L'auteur conserve néanmoins la propriété du droit d'auteur qui protège ce mémoire ou cette thèse. Ni le mémoire ou la thèse ni des extraits substantiels de ceux-ci ne peuvent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

The author retains ownership of the copyright of this dissertation or thesis. Neither the dissertation or thesis, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

RÉSUMÉ

La montée d'une nouvelle économie du savoir, où l'innovation et les avancées liées aux activités d'apprentissage de la connaissance possèdent une valeur accrue, tend à transformer les conditions de développement des territoires locaux et régionaux. Ainsi, ces derniers doivent s'adapter aux changements rapides des marchés en devenant des lieux qui fertilisent l'innovation. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède les différents éléments d'un système d'innovation performant, notamment la présence d'un capital de créativité composé des ressources humaines, entreprises et organismes du territoire qui oeuvrent à la production de nouvelles activités économiques.

Mais, malgré son potentiel innovateur, la région semble éprouver de la difficulté à s'intégrer et à être compétitive sur les marchés de la nouvelle économie du savoir. Ainsi, les experts qui forment le capital de créativité de la région ne semblent pas assez dynamiques en matière d'innovation. Face à cette réalité il nous apparaît important d'étudier la manière dont ces derniers pourraient s'y prendre pour fertiliser davantage l'innovation sur le territoire.

En s'appuyant sur la théorie des territoires à succès, qui représentent des milieux aptes à faire émerger fortement l'innovation, nous pouvons constater que la capacité des experts d'un milieu à travailler ensemble et à réunir leurs compétences pour œuvrer à des projets communs de développement joue un rôle important en matière d'innovation. Ainsi, la capacité de développer des processus d'apprentissage collectif, basés sur un partage et un transfert important de la connaissance entre les ressources humaines expertes des territoires locaux et régionaux, tend à stimuler l'innovation en ces territoires.

Notre cadre théorique, composé des concepts de territoires à succès et d'apprentissage collectif, démontre l'importance d'étudier la capacité des acteurs qui composent le capital régional de créativité à stimuler des processus innovateurs basés sur un plus grand partage de la connaissance entre eux. Ainsi, ce mémoire consistera à présenter une analyse des diverses formes de mécanismes d'interaction ou de «réseautage» que se développent les experts créatifs de la région entre eux pour réaliser collectivement des projets innovateurs.

Pour ce faire, nous tenterons de répondre à la question de recherche suivante : *quels mécanismes interactifs permettent aux ressources humaines qui composent le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de développer des processus d'apprentissage collectif efficaces qui renforcent la capacité innovatrice de la région, accentuant ainsi ses avantages concurrentiels pour l'aider à se repositionner plus facilement sur les marchés de la nouvelles économie du savoir ?* Bref, ce mémoire démontrera l'existence de plusieurs formes de mécanismes d'interaction sur le territoire qui tendent à fertiliser l'innovation dont nous présenterons les caractéristiques spécifiques qui les distinguent les unes des autres.

REMERCIEMENT

Merci à feu Gilles Thibault, pour sa passion de sociologue qu'il m'a léguée, pour son savoir qu'il m'a partagé, pour sa générosité, bref, pour tout ce qu'il a été et est encore pour moi. Je ne t'oublierai jamais ...

Merci à ma merveilleuse Louise Coudé pour tout ce que tu fais pour moi, pour ton amitié, ton aide et ta grandeur d'âme. Y'en a pas deux comme toi maman !

Merci à Donald Dubé d'être là et de m'inspirer à poursuivre mes buts et à voir toujours plus loin. Papa, tu es un si grand modèle pour moi ...

Merci à Pascal Beaulieu mon amour et ma fortune. Pour ta présence, ta compréhension, ta générosité, ton humour et notre complicité dans la vie quotidienne.

Merci à mon beau Jean-François, à gram, à Émile, à Jocelyne pour la correction et à tous les autres membres de ma famille parce que je les aime.

Merci à Johanne, Gaétan et à toute ma belle famille.

Merci à mon directeur de mémoire M. Marc-Urbain Proulx pour son dynamisme, son écoute, sa présence. Merci de n'avoir jamais douté de moi.

Merci à M. André Briand d'avoir accepté de lire et de commenter ce mémoire.

Merci à ma merveilleuse équipe de travail : Josée Gauthier, Christian Bélanger, Jasmin Tremblay, Ali Doubi, Esther Cloutier et à Isabel Brochu.

Un remerciement tout spécial à Diane Brassard qui a beaucoup contribué à la réussite de ce mémoire. Ton dynamisme, ta philosophie de vie et ton courage m'inspirent beaucoup. Merci d'avoir accepté de corriger mon mémoire.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à la collecte de mes résultats de recherche. Notamment, un clin d'œil à Guy Blackburn pour son aide précieuse.

Merci à mes amis (es) pour leur appui et leurs encouragements. Merci de faire partie de ma vie !

Table des matières

Résumé du mémoire	1
Remerciements	2
Table des matières	3
* Liste des Tableaux	9
* Liste des graphiques et figures	10
Introduction	12
Chapitre I : L'innovation comme moteur du développement régional	15
1. Les composantes du système d'innovation de la région 02	16
1.1 Dotation en infrastructures de transport	16
1.2 Incubation industrielle et soutien à l'entrepreneuriat	18
1.3 La formation professionnelle.....	19
1.4 L'enseignement supérieur	20
1.5 Un domaine dynamique de R&D.....	21
1.6 L'investissement, capital de risque de l'innovation.....	25
1.7 Les producteurs régionaux.....	25
2. La situation actuelle de la région en matière de développement.....	26
2.1 Une démographie inquiétante.....	26
2.2 La situation de l'emploi et du revenu	28
2.3 Les principaux secteurs d'activités.....	31
2.4 Un bassin de main-d'œuvre formée et experte.....	32
3. La difficulté de se repositionner, de procéder à une reconversion industrielle....	35

4. Problème et question générale de recherche	39
 Chapitre II : Les territoires à succès, l'apprentissage collectif et la classe créatrice	41
1. Le territoire à succès.....	42
1.1 Le district industriel	44
1.2 Le système territorial de production.....	47
1.3 Le milieu innovateur.....	48
1.4 La communauté apprenante ou la « learning region »	51
 2. L'apprentissage collectif.....	55
 3. La classe créatrice	58
 4. Conclusion du chapitre	62
 Chapitre III : Le capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean	64
1. Régions métropolitaines et périphériques, deux réalités pour la classe créatrice	64
 2. Le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean	67
2.1 Les sources de données	67
2.2 Les composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.....	69
2.2.1 Le domaine de la recherche et développement (R&D)	70
2.2.2 Le domaine des arts et de la culture	76
2.2.3 Le domaine de la finance et des assurances	79
2.2.4 Le domaine du service aux entreprises	81
2.2.5 Le domaine de la santé	83

2.2.6 Les élus et leaders du territoire	84
3. Un capital de créativité éclaté mais concentré dans les	84
municipalités urbaines de la région	
4. Comparaison du capital de créativité du	86
Saguenay-Lac-Saint-Jean avec celui des autres régions québécoises	
5. Conclusion du chapitre	88
 Chapitre IV : La méthode de recherche.....	90
1. Rappel de la problématique générale de recherche.....	90
2. Les objectifs de recherche.....	90
2.1 L'objectif général de recherche.....	90
2.2 Les objectifs secondaires de recherche	91
3. Les questions de recherche	92
3.1 Rappel de la question générale de recherche	92
3.2 Les questions spécifiques de recherche.....	93
4. L'hypothèse de recherche	94
5. La population et l'échantillon de recherche	95
5.1 La population à l'étude.....	95
5.2 L'échantillon de recherche	95
6. Les modes de collecte de données.....	96
6.1 L'entrevue téléphonique.....	96
6.2 L'analyse de données secondaires	97

Chapitre V : Présentation des résultats généraux recueillis lors des entrevues téléphoniques	101
1. Quatre grands chantiers innovateurs.....	101
2. Des domaines d'activités dynamiques et innovateurs.....	104
3. Des projets innovateurs aux retombées potentielles variées.....	107
4. Les territoires d'émergence des projets.....	111
5. Conclusion du chapitre.....	113
 Chapitre VI : Présentation des résultats. Les mécanismes de regroupements, de réseaux et de « petits événements »	 115
1. Le mécanisme interactif de regroupement	115
1.1 Les caractéristiques qui définissent le mécanisme interactif de regroupement	116
1.2 Pourquoi se regrouper ?.....	116
1.3 Comment s'articulent les regroupements au sein du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean	118
1.3.1 Les regroupements dans le domaine de la R&D	119
1.3.2 Les regroupements au sein du mouvement syndical	120
1.3.3 Les regroupements fondés sur le développement socio-économique de la région	121
1.3.4 Les regroupements dans le domaine des arts et de la culture.....	122
1.4 Les forces et faiblesses du mécanisme interactif de regroupement au Saguenay-Lac-Saint-Jean	123
2. Le mécanisme interactif de « réseautage »	125

2.1 Les caractéristiques qui définissent le mécanisme de «réseautage»	126
2.2 Comment s'articulent les réseaux au sein du capital.....	128
de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean	
2.3 Les forces et faiblesses du mécanisme interactif de	130
«réseautage» au Saguenay-Lac-Saint-Jean	
3. Le mécanisme des « petits événements.....	134
3.1 Les caractéristiques qui définissent le mécanisme de.....	134
« petits événements »	
3.2 Comment s'articulent les petits événements sur le territoire régional.....	135
3.2.1 Les secteurs créatifs de la région où se	136
concentrent les 264 petits événements recensés en 2005	
3.2.2 Les catégories des petits événements recensés au.....	139
sein du capital de créativité du territoire régional en 2005	
3.2.3 Les forces et faiblesses du mécanisme interactif	143
des petits événements au Saguenay-Lac-Saint-Jean	
4. Conclusion du chapitre.....	147
Chapitre VII : Le mécanisme de catalyseur au centre des processus.....	149
innovateurs de la région.	
1. Le rôle du catalyseur de l'innovation.....	150
2. Le mécanisme du catalyseur et la multiplication	151
des réseaux entre les composantes du capital régional de créativité	
3. Comment s'articule le mécanisme de catalyseur au sein	152
du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean	
4. Les forces et faiblesses du mécanisme interactif de catalyseurs	155
au Saguenay-Lac-Saint-Jean	
5. Conclusion du chapitre	157

Conclusion générale.....	159
Bibliographie.....	166
Annexe I	173
Annexe II	174
Annexe III	175

Liste des tableaux

Tableau I	Répartition des entreprises des différents domaines où se concentre la main-d'œuvre experte de la région au sein des MRC du SLSJ, 2003	33
Tableau II	Nombre d'organismes artistiques par rapport aux différentes disciplines artistiques et culturelles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2005	78
Tableau III	Nombre d'entreprises dans le domaine du service aux entreprises selon les spécialités au SLSJ, 2005	82
Tableau IV	Actions structurantes par chantier selon leur territoire d'émergence, 2005	112
Tableau V	Le dynamisme de «réseautage» des différents chantiers créatifs selon les actions structurantes émergentes sur le territoire du SLSJ pour l'année 2005	129
Tableau VI	Les zones de rayonnement des deux chantiers où se concentrent les projets de «réseautage» recensés entre les ressources créatrices du SLSJ en 2005.	132
Tableau VII	Répartition des entreprises créatrices dans les municipalités de Roberval et de Saint-Félicien 2003	174

Liste des graphiques et figures

Graphique I	Population du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1986-2026 (projections après 2001)	28
Graphique II	Emplois par secteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean – 1961-2001	29
Graphique III	Proportion du capital de créativité dans chaque Domaine innovateur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001	71
Graphique IV	Typologie des unités de recherche, région 02, 2005	73
Graphique V	Répartition des entreprises des différents domaines où se concentre la population créatrice régionale dans les MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003	85
Graphique VI	Pourcentage de la population active de 15 ans et plus qui est créatrice, RMR et AR du Québec, 2001	87
Graphique VII	Proportion des actions structurantes selon le chantier d'émergence, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005.	102
Graphique VIII	Actions émergentes selon le domaine d'activités, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005	105
Graphique IX	Les actions recensées selon leurs retombées potentielles, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005.	109

Graphique X	Les 235 regroupements au sein du capital régional de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2005	119
Graphique XI	Répartition des 312 petits événements répertoriés dans le Bulletin régional par secteurs, SLSJ, 2005	137
Graphique XII	Répartition des petits événements selon leur catégorie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005	140
Graphique XIII	Répartition en % des petits événements de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean selon leur catégorie par thématique, 2005	144
Graphique XIV	Répartition des entreprises privées des secteurs primaire et secondaire de la région au sein des cinq MRC régionales, 2002	173
Figure I	Le catalyseur de l'innovation au centre des processus de réseautage entre les composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean	151

INTRODUCTION GÉNÉRALE

La capacité d'innover des territoires locaux et régionaux possède une valeur accrue dans la nouvelle économie du savoir. En effet, les territoires d'où émerge fortement l'innovation semblent se repositionner rapidement sur les marchés de cette nouvelle économie. La capacité d'innover est donc un sujet de réflexion de plus en plus important en développement régional. Notamment, plusieurs chercheurs concentrent leurs efforts à comprendre pourquoi certains territoires semblent plus aptes à faire émerger l'innovation que d'autres et s'intègrent mieux, par le fait même, aux marchés de la nouvelle économie de savoir.

Plusieurs concepts théoriques en développement régional permettent de cibler et de comprendre les caractéristiques communes aux territoires fortement innovateurs. Entre autres, la présence importante de réseaux ou d'interactions entre les experts d'un milieu, favorisant un plus grand partage de la connaissance et du savoir-faire, semble influencer positivement la capacité innovatrice d'un territoire. La théorie en développement régional nous permet donc de voir que les territoires dont les experts travaillent en collaboration et se montrent aptes à engendrer des processus d'apprentissage collectif, semblent plus dynamiques en matière d'innovation.

L'idée de création se situe au cœur de l'innovation puisqu'elle représente le fait de donner l'existence à une chose qui n'existait pas auparavant. L'économiste Richard Florida a démontré que certains experts, oeuvrant dans des domaines qui se concentrent sur le développement de nouvelles activités économiques, sont particulièrement dynamiques en matière de création. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean semble posséder un bon potentiel au niveau de ces experts créatifs qui se regroupent dans les domaines de la R&D, des arts et de la culture, de la santé, du service aux entreprises et de la finance et des assurances. Ces experts représentent les élus municipaux, provinciaux, fédéraux, scolaires, etc. du territoire et les leaders du milieu communautaire.

Mais malgré ce potentiel d'experts, la région se repositionne difficilement sur les marchés du savoir et semble souffrir d'un faible dynamisme en matière d'innovation. Il est donc, selon nous, pertinent de vérifier comment les experts de la région pourraient s'y prendre pour stimuler davantage l'innovation, en créant entre eux des processus d'apprentissage collectif basés sur un plus grand partage des connaissances et des savoir-faire. Nous tenterons d'appuyer la pertinence de cette étude sur la théorie liée aux territoires à succès, où la forte capacité innovatrice d'un milieu provient de la présence d'une importante densité de réseaux d'échanges entre les acteurs du territoire.

Nous présenterons, dans le second chapitre de ce mémoire, un cadre théorique qui nous permettra de décrire les caractéristiques qui tendent à accentuer la capacité innovatrice des territoires locaux et régionaux. Ainsi, nous décrirons les principales écoles de pensée des territoires à succès soit celles, des milieux innovateurs, des systèmes territoriaux de production, des districts industriels et celui de communauté apprenante aussi connu sous le terme « learning region ». Pour compléter notre cadre d'analyse, nous présenterons aussi les concepts d'apprentissage collectif et de classe créatrice. La présentation de ces concepts théoriques est nécessaire pour répondre à notre question générale de recherche, où nous cherchons à identifier les mécanismes interactifs qui permettent aux ressources humaines composant le capital régional de créativité de développer entre elles des processus efficaces d'apprentissage collectif, qui tendent à renforcer la capacité innovatrice du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dans le troisième chapitre de ce mémoire, nous présenterons le concept central de notre étude, celui du « capital de créativité ». Ce concept réfère à l'ensemble des entreprises, organismes et ressources humaines créatrices du territoire qui se regroupe dans les domaines d'où émerge principalement l'innovation au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En fait, ce concept représente l'ensemble des experts créatifs dynamiques du territoire présent dans les différents domaines identifiés précédemment. Nous définirons et décrirons donc, la manière dont s'articule le capital de créativité au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Cette étape est fondamentale puisque le capital de créativité représente à la fois notre concept central de recherche et notre population à l'étude.

Suite à la présentation de la théorie sur laquelle s'appuie notre étude, nous décrirons les résultats provenant d'une série d'entrevues où seront recensés des projets innovateurs émergents dont les ressources créatrices du territoire sont porteuses. Puisque nous nous intéressons aux mécanismes interactifs qui stimulent l'innovation, il est, tout d'abord, essentiel d'identifier les ressources créatrices les plus innovatrices du territoire. Les projets innovateurs recensés nous permettront donc d'identifier notre échantillon de recherche composé des ressources humaines créatrices les plus dynamiques en matière d'innovation. Les mécanismes interactifs qui se développent entre les experts du territoire seront étudiés au sein de cet échantillon. Dans les deux derniers chapitres de ce mémoire, nous présenterons, définirons et démontrerons la manière dont s'articulent les quatre mécanismes répertoriés au sein de notre échantillon de recherche.

Mais en premier lieu, nous présenterons, dans le chapitre suivant, la problématique sur laquelle s'appuie notre recherche. Ainsi, nous décrirons la situation de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en matière d'innovation, qui rappelons-le, représente le principal moteur du développement régional dans la nouvelle économie du savoir. Notamment, nous décrirons les principaux éléments de soutien d'un système d'innovation performant que possède la région. Ensuite, nous poserons notre problème de recherche selon lequel malgré tout son potentiel, la région ne semble pas assez dynamique en matière d'innovation et démontre une difficulté soutenue à se repositionner sur les marchés de la nouvelle économie du savoir en raison de la présence d'obstacles à l'innovation sur le territoire.

CHAPITRE I : L'INNOVATION COMME MOTEUR DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

La montée du phénomène de mondialisation, menant à la « libération des échanges internationaux, la déréglementation des économies nationales et la globalisation des grandes firmes industrielles et de services » (BOUDON, BERNARD, CHERKAOUI, L'ÉCUYER, : 1999 : 156), transforment les dynamiques spatiales et, plus particulièrement celles des pays industrialisés. Parallèlement à ce phénomène grandissant, nous assistons à la montée d'une nouvelle économie du savoir, où les avancées liées aux activités d'apprentissage de connaissance jouent un rôle essentiel dans le développement des territoires locaux et régionaux. Ainsi, la valeur de plus en plus accrue de la connaissance et plus particulièrement celle liée aux activités de haute technologie, influence les forces de croissance économique des régions.

Face à cette nouvelle réalité, les territoires locaux et régionaux doivent se montrer aptes à s'adapter aux changements et ainsi, devenir des lieux fertilisant l'innovation qui se situe au cœur de la société du savoir. Ils doivent donc se doter de véritables structures ou systèmes qui comprennent les éléments de soutien nécessaires à la fertilisation de l'innovation. Tout au long de ce mémoire, nous nous intéresserons principalement à la région périphérique québécoise du Saguenay-Lac-Saint-Jean qui présente un réel potentiel d'innovation mais qui malgré cela, démontre une difficulté soutenue à faire émerger de nouveaux projets d'action. Dans ce chapitre, nous décrirons les différents éléments de soutien d'un système d'innovation performant que possède la région. Toutefois, nous démontrerons aussi que malgré la présence de ces éléments, le Saguenay-Lac-Saint-Jean éprouve des difficultés importantes en matière de développement, à se repositionner sur les marchés du savoir actuel et à procéder à la diversification de son économie. Nous verrons que d'importants obstacles nuisent à la capacité innovatrice de la région, ce qui nous amènera à nous questionner sur le dynamisme innovateur des acteurs régionaux.

1. LES COMPOSANTES DU SYSTÈME D'INNOVATION DE LA RÉGION 02

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean semble posséder plusieurs éléments de soutien d'un bon système d'innovation. Selon l'économiste Marc-Urbain Proulx (2002), un système d'innovation se compose : d'infrastructures de transport, d'incubateurs de l'innovation, d'institutions de formation professionnelle et d'enseignement supérieur, des éléments de R&D, des capacités de financement, des producteurs ainsi que de plusieurs réseaux d'entreprises. La somme de ces composantes interreliées et fournies par le territoire semblent permettre de soutenir et de fertiliser l'innovation. Nous nous référerons donc à ces éléments pour tenter de décrire les conditions qui favorisent ou nuisent à l'innovation dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1.1 Dotation en infrastructures de transport

La première composante retenue du système d'innovation consiste en la présence d'infrastructures de transport, qui représente les capacités d'une région à exporter ses produits à l'extérieur et à les faire circuler à l'intérieur du territoire. Historiquement, le soutien du domaine public de la région a mis beaucoup d'effort pour la construction d'infrastructures liées à plusieurs services dont, l'éducation, la santé, l'habitation et les loisirs. Ces soutiens publics ont aussi permis à la région de se doter d'infrastructures de transport efficaces telles que : les ports, les aéroports, les routes, les autoroutes, etc. Le ministère des transports du Québec (MTQ)¹ présente un portrait assez détaillé des diverses infrastructures de transport de la région. Nous tenterons de présenter un bref aperçu de ce portrait du MTQ.

La région semble assez bien dotée au niveau de son réseau routier. En effet, elle possède des axes routiers qui permettent la circulation interne et externe au territoire. La présentation de l'ensemble des routes de la région serait trop longue, c'est pourquoi nous

¹ Notre description des infrastructures de transport s'appuie sur les informations recueillies sur le site Web du Ministère des transports du Québec à l'adresse suivante : <http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/regions/saguenay/index.asp>

ne présenterons que ses principaux axes routiers. Entre autres, le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède deux autoroutes principales, dont l'autoroute 170 qui s'étend d'Alma jusqu'à La Baie et l'autoroute 175 qui unit la région à la capitale nationale de Québec ainsi qu'aux autres secteurs routiers du Québec. La présence de la route 169 est également très importante pour la région, puisqu'elle relie entre elles l'ensemble des municipalités qui entourent le lac Saint-Jean. Aussi, des routes connectent la région à d'autres régions du Québec assurant ainsi, une communication plus facile avec celles-ci telles que : la route 381 et 170 qui s'étendent jusqu'à la région de Charlevoix, la route 172 qui connecte la région à la Côte-Nord, la route 155 qui s'étend jusqu'à la Mauricie et, la route 167 qui relie la région au Nord-du-Québec. Bref, le réseau routier du Saguenay-Lac-Saint-Jean semble assez bien développé et permet une bonne circulation interne et externe des marchandises et individus de la région.

Toujours au niveau du réseau routier, d'importants projets de développement sont actuellement en pleine phase de réalisation dans la région. Notamment, des travaux visent le développement des deux autoroutes principales. Un premier projet a pour but de terminer l'autoroute 170 qui doit s'étendre de ville d'Alma jusqu'à ville de La Baie. Ce projet présente des travaux de développement qui visent la poursuite et la finition des tronçons de *Saint-Bruno-Alma* et de *Chicoutimi-Laterrière-LaBaie*. Un second projet de développement du réseau routier régional repose sur l'élargissement de l'autoroute 73/175 vers un axe routier à quatre voies, qui permettra un transport amélioré de Saguenay à Québec. Ces projets de développement du réseau routier permettront d'améliorer la circulation interne et externe des marchandises et individus du territoire.

Toujours selon le portrait présenté par le MTQ, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean présente aussi trois types d'infrastructures aériennes. En effet, elle possède un aéroport provincial qui se situe à Chicoutimi-Saint-Honoré. Elle compte aussi trois aéroports municipaux, dont un à Alma, un à Roberval et un à Bagotville. Finalement, un aéroport intermunicipal assure le transport des marchandises entre Dolbeau et Saint-Félicien.

En ce qui a trait aux infrastructures maritimes, la région possède un port privé situé à La Baie. Ce dernier consiste aux installations portuaires d'Alcan à Port-Alfred, vouées à la circulation des marchandises de la compagnie. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède aussi le terminal maritime de Grande-Anse qui représente un port public fédéral se situant aussi dans l'arrondissement de La Baie.

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean regroupe aussi des infrastructures ferroviaires importantes. Notamment, le réseau *Via Rail* de la région permet le transport d'individus à l'intérieur et à l'extérieur du territoire. Aussi, la compagnie de *chemin de fer de Roberval* et le *chemin de fer d'intérêt local interne du nord du Québec* (CFILINQ) assurent tous deux le transport de marchandises.

Bref, la région semble posséder des infrastructures de transport qui facilitent la circulation des biens et des individus sur le territoire régional. De plus, les infrastructures de transport du Saguenay-Lac-Saint-Jean assurent la connection de la région avec les grands centres ainsi qu'avec les autres régions du Québec.

1.2 Incubation industrielle et soutien à l'entrepreneuriat

Selon l'économiste Gilles Bergeron (2004), l'émergence de la société du savoir entraîne le besoin pour la région de revoir ses stratégies de développement. Selon ce dernier, pour se repositionner adéquatement sur le marché de cette nouvelle économie, la région doit encourager l'entrepreneuriat sur le territoire. Ainsi, la notion d'incubation industrielle, deuxième élément de soutien d'un système performant d'innovation, devient nécessaire pour que la région fertilise de nouvelles idées et projets. L'incubation représente l'appui aux différentes phases de développement d'une entreprise ou industrie : pré-démarrage, démarrage, et suivi après le démarrage. Ainsi, elle permet aux individus de persister dans les différentes étapes de réalisation menant à la création d'une entreprise. Selon l'indice d'activité entrepreneuriale (GEM- Global Entrepreneurship Monitor), la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean démontre une proportion de 4.4 % soit, une des plus faibles performances au Québec. (PROULX, 2005)

Une étude faite par Nathaly Riverin démontre que l'entrepreneuriat de la région en est un de nécessité qui, habituellement, varie lors de périodes de croissance économique des territoires. Toutefois, dans la région, la nécessité demeure peu importe les conjonctures. Ainsi, l'entrepreneuriat régional semble s'affaiblir de plus en plus. Tout de même, l'expertise de certaines entreprises de la région rayonne au national et à l'international. Il reste, toutefois, criant pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean de fertiliser davantage l'entrepreneuriat régional. C'est dans cette optique de fertilisation que depuis deux décennies, « le domaine public s'est doté de nouvelles mesures de soutien économique, notamment l'incubation industrielle, l'animation économique, les capitaux de risque, les conseils techniques, le dépistage de talents, la formation et la R&D » (PROULX, 2004 : 26), pour encourager la création d'entreprises sur le territoire.

La région possède donc de véritables mesures de soutien à l'entrepreneuriat. Mais elle doit quand même miser davantage sur l'offre de mesures efficaces de soutien d'incubation industrielle pour les entreprises et industries, dans le but de fertiliser l'entrepreneuriat qui est actuellement faible.

1.3 La formation professionnelle

Avec ses quatre cégeps (Alma, Jonquière, Saint-Félicien et Chicoutimi) qui offrent autour d'une cinquantaine de programmes techniques, la région est assez bien dotée en matière de formation professionnelle, troisième élément de soutien d'un système d'innovation. Ces cégeps offrent des programmes reconnus sur la scène nationale (musique, Arts et technologies des médias, pilotage, etc.) et adaptés aux besoins de la région tels que : Gestion et exploitation d'entreprises agricoles, techniques en informatique, soins infirmiers, technologie du génie métallurgique, technique de comptabilité et de gestion, technique policière, musique, technique d'aménagement et d'urbanisme, technique de génie industriel, technique de travail social, aménagement forestier, pilotage, architecture, technique des milieux naturels, tourisme, santé animale, etc. Ainsi, le Saguenay-Lac-Saint-Jean offre au sein des ses institutions collégiales des

possibilités de formation professionnelle diversifiées et répondant aux besoins du milieu socio-économique de la région.

Aussi, *Emploi Québec* offre un éventail intéressant de programmes de formation professionnelle sur le territoire. Ainsi, il permet aux individus de la région de choisir une formation liée à leurs plans de carrière et qui répond, en même temps, aux besoins du territoire en matière d'emploi. La formation touche le secondaire professionnel, le collégial technique et la formation universitaire. *Emploi Québec* propose donc une grande variété de programmes de formation professionnelle tels que : Gestion, administration, commerce, informatique, mathématique ; agriculture ; pêche ; alimentation ; tourisme ; arts ; bois et matériaux connexes ; chimie et biologie ; architecture, bâtiments et travaux publics ; environnement et aménagement du territoire ; sciences du génie ; électrotechnique ; entretien d'équipements motorisés ; fabrication mécanique ; foresterie et papier ; communication et documentation ; mécanique d'entretien ; mines et travaux de chantier ; sciences physiques ; métallurgie ; transports ; cuir, textile et habillement ; santé ; sciences sociales, éducatives et juridiques ; lettres et langues ; soins esthétiques ; etc.

Bref, avec les cours offerts par les quatre cégeps régionaux et *Emploi Québec*, le territoire est à même de former professionnellement les ressources humaines nécessaires au milieu socio-économique de la région.

1.4 L'enseignement supérieur

Au niveau de l'enseignement supérieur, quatrième élément de soutien d'un système d'innovation, la région bénéficie de cégeps et d'une Université du Québec assez dynamiques au sein de son territoire. Les quatre cégeps de la région offrent environ 21 programmes préuniversitaires qui permettent aux étudiants de se doter de la connaissance nécessaire pour la poursuite de leurs études universitaires. À l'automne 2005, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), quant à elle, comptait 214 enseignants et

554 chargés de cours.² L'UQAC, avec ses 8 départements et ses 21 programmes de premier cycle, offre environ 155 cours comprenant plusieurs diplômes tels que: baccalauréats, mineures, majeures et certificats. De plus, elle offre environ 45 cours de cycles supérieurs, comprenant des certificats de deuxième et troisième cycles ainsi que des diplômes de maîtrises et de doctorats.

Elle offre aussi plusieurs services de formation supérieure tels que : le service de formation continue et de formation sur mesure qui adapte l'enseignement aux besoins des clients. Aussi, elle possède un programme de R&D, basé sur l'établissement d'un partenariat entre les acteurs du milieu socio-économique de la région et les différents experts de l'UQAC. Ce programme permet à ces experts universitaires de se concentrer sur les besoins réels du milieu dans le domaine de la recherche et ainsi, ouvrir de nouvelles portes à l'innovation. L'UQAC compte aussi plusieurs centres d'études universitaires répartis en différents lieux, dont un *Centre d'études amérindiennes*, rayonnant ainsi sur une vaste zone soit : à Charlevoix, dans le haut du Lac-Saint-Jean et sur la Côte-Nord. Finalement, elle rayonne aussi à l'échelle internationale avec son *École de langue française* qui attire plusieurs étudiants de d'autres pays, voulant faire un stage en français.³ Bref, avec la présence influente de l'UQAC, la région possède de bonnes conditions d'enseignement supérieur.

1.5 Un domaine dynamique de R&D

Dans un autre temps, la région semble mettre des efforts importants en R&D, autre composante essentielle de soutien d'un système d'innovation. Dans un rapport sur les tendances économiques régionales, Proulx explique :

² Données recueillies au service de ressources humaines de l'UQAC, en automne 2005.

³ Données sur les programmes, cours et services recueillies sur le site Internet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 2005

« La multiplication des activités de R&D au cours des dernières décennies. Elles s'inscrivent autour du domaine de l'enseignement supérieur qui va bien. La montée en importance de la R&D représente une tendance de fond dans le tertiaire moteur à l'heure de l'économie du savoir. Sont de plus en plus présents des centres comme le CTA (Centre des technologies de l'aluminium), le CRDA (Centre de recherche et de développement de l'agriculture) et le CIDEL (Centre d'innovation et de développement expérimental), des cellules actives au sein des entreprises à forte intensité technologique comme STASS bien sûr, mais aussi Alumiform, Nutrinor, et Laur Machinerie ainsi que des groupes tels que le Consortium de recherche sur la forêt boréale, Écobes et Balsac. Malgré les besoins insatisfaits, une masse critique de R&D devient fort intéressante dans un esprit de soutien à l'innovation et au développement. » (PROULX, 2004 : 41-42)

La présence des quatre cégeps et de l'UQAC donne une bonne assise à la R&D de la région. En effet, si on prend l'exemple de l'UQAC, elle développe le domaine de la recherche autour de différents créneaux d'excellence tels que : l'aluminium (CURAL, CISMA, TAMLA, GRI, GRIPS, ERMETIS, GRUSSL, LDL, REGAL), le givrage atmosphérique (CENGIVRE, CIGELE, INGIVRE, GRIEA, LIMA), la forêt comme ressource renouvelable (GR³MB, GRTB, CDBQ, LASEVE), les ressources minérales et végétales (CERM, LERTG, CONSOREM) et enfin, l'étude des populations (CERII, GRIR, LERARS, LERPA, CAISEN, REIB, LARIEP, CRRE).⁴ Ces créneaux se développent de plus en plus au sein des différents laboratoires, groupes et centres de recherche de l'université et ce, toujours dans une optique globale de développement régional.

Aussi, le domaine de la R&D de la région possède une expertise bien présente sur le territoire. Selon le recensement 2001 de Statistique Canada, la Région Métropolitaine de Recensement (RMR) de Chicoutimi-Jonquière, et les Agglomérations de Recensement (AR) d'Alma et de Dolbeau-Mistassini comptent environ 2 360 individus qui oeuvrent dans le domaine de la R&D. Pour les autres municipalités de la région, une proportion trop restreinte de la population oeuvrait en ce domaine, ce qui a rendu difficile un recensement réaliste. Les données pour ces petites municipalités ne sont donc pas

⁴ Informations recueillies sur le site Internet de l'Université du Québec à Chicoutimi, 2005 : www.uqac.ca.

disponibles. Toutefois, il faut noter que la municipalité de Roberval qui possède un hôpital en son territoire, et celle de Saint-Félicien où se situe une institution collégiale, possèdent nécessairement certaines ressources créatrices oeuvrant dans le domaine de la R&D. Bref, avec la RMR et les deux principales AR de la région, nous avons pu estimer la main-d'œuvre en R&D au Saguenay-Lac-Saint-Jean car, selon les données, la majorité de celle-ci se concentre dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière.

D'autre part, les principaux axes de recherche présents en région reposent sur ces secteurs dominants : l'aluminium, les sciences de la santé, l'ingénierie du givrage et la haute tension, les ressources forestières, les sciences sociales, l'agroalimentaire, les équipementiers, la recherche artistique, les ressources minérales et l'hydrogéologie, et les autres secteurs multidisciplinaires en émergence. (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005) Selon les données disponibles dans le *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (2005), la région compte environ 639 ressources humaines oeuvrant dans le domaine de la R&D au sein des unités de recherche qui se divisent en quatre principaux types soient : les unités de recherche liées à l'enseignement supérieur représentant 414 ressources humaines, les unités de recherche gouvernementales ou paragouvernementales regroupant 20 ressources humaines, les centres de liaisons dont 25 ressources ont été répertoriées, et les 180 ressources des différentes entreprises et organisations du territoire. Au sein de ces différentes unités de recherche oeuvrent de multiples experts tels que : les professeurs-chercheurs, le personnel des différentes PME de R&D, les étudiants supérieurs, les agents de liaison, les techniciens, etc.

Les données du *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (2005) démontrent que ces unités de recherche poursuivent des mandats qui reposent essentiellement sur des missions de : veille stratégique, de veille technologique, de diffusion d'information, de promotion, de transfert technologique, d'incubation, de location d'équipements et d'infrastructures, de contrats de recherche, d'accompagnement, de mise au point de procédés industriels et de consultation. (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005) En matière d'investissement dans le domaine de la R&D :

« Entre 1999 et 2003, les investissements dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont chuté de 1.8 milliard de dollars à 1.2 milliard de dollars pour une diminution annuelle moyenne de l'ordre de 8 %. La région est donc la seule du Québec où l'investissement a été en décroissance pendant cette période en tenant compte de l'impact de l'investissement majeur d'Alcan à Alma sur ces statistiques. (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 25)

Certes, avec ses centres, laboratoires et groupes de recherche, ses créneaux d'excellence, son bassin de main-d'œuvre, etc., la région possède une expertise considérable en R&D. Mais malgré ce fait, sa moyenne entrepreneuriale demeure parmi les pires performances du Québec.

Aussi, une étude comparative entre plusieurs régions du Québec illustre que les activités de R&D dans les entreprises sont moins élevées au Saguenay-Lac-Saint-Jean (48.1 %) qu'en Montérégie (54.5 %), en Mauricie (55 %), à Québec (57.5 %) et à Chaudière-Appalaches (50.5%). (MINIER, 2002) En effet, les entreprises de la région sont les moins nombreuses à réaliser des activités de R&D.⁵ À ce titre, le Saguenay-Lac-Saint-Jean se classe au 10^e rang sur les 17 régions du Québec. Les résultats de cette étude démontrent également que la région compte moins de personnel en R&D dans ses entreprises que les autres régions québécoises.

Face à ces réalités, il devient important que les experts de la région développent encore de nouveaux créneaux, spécialisent davantage leurs connaissances sur les créneaux déjà établis, développent le potentiel des deuxième et troisième transformations surtout dans le secteur de la forêt, etc. Aussi, dans une optique plus large de développement régional, l'expertise de l'université doit être profitable au milieu socio-économique de la région et pour ce faire, des réseaux de contact doivent s'établir. Afin de travailler dans cette voie, le savoir doit circuler le plus librement possible sur le territoire pour qu'ainsi chaque domaine d'activités puisse apprendre des autres domaines. Par ce partage de la connaissance, les individus seront plus aptes à engendrer de nouvelles idées et à conceptualiser des projets innovateurs.

⁵ Ces données proviennent d'une Étude sur l'innovation dans les entreprises du SLSJ, enquête 2002.

1.6 L'investissement, capital de risque de l'innovation

L'investissement est essentiel à l'innovation car il représente le capital disponible à l'entrepreneuriat, c'est-à-dire un capital de risque permettant le développement de nouveaux biens et services. Selon Proulx, le Québec semble assister à une période de diminution de l'investissement public dans son ensemble, sauf dans le domaine de l'éducation. Malgré cela,

« Environ 1.03 milliard de dollars sont investis par année dans la région, démontrant une pente croissance à ce niveau, dont 25 % provient du secteur public. (...) La plus grande part de l'investissement en région est attribuée au secteur privé qui représentait, en 2002, 88 % de l'investissement total. Dans la région, le secteur primaire (agriculture, mines, forêts) représente en moyenne 6 %, le secteur secondaire (fabrication, transformation) 31 % et le secteur tertiaire (services, habitation) 63 % des investissements. Bref, seul le secteur primaire est en baisse. » (PROULX, 2004 : 26)

La région démontre ainsi une croissance des investissements dans ses secteurs secondaire et tertiaire. Malgré cela, la condition essentielle qu'est l'investissement pour l'économie de la région, indique l'importance que les acteurs de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean attirent davantage de capitaux, en intéressant les investisseurs à s'engager financièrement dans leurs projets. En effet, pour stimuler davantage l'innovation sur le territoire, la région doit attirer des investissements majeurs pour permettre aux entreprises de développer de nouveaux créneaux d'excellence.

1.7 Les producteurs régionaux

La présence de producteurs régionaux est aussi une composante importante de soutien d'un système d'innovation performant. Proulx, en se référant à la méthode de Lemelin et Mainguy pour évaluer la production régionale explique que : « la production au Saguenay-Lac-Saint-Jean s'avère non seulement à la hausse de 1997 à 2000, mais que celle-ci semble un peu plus forte que l'ensemble du Québec. » (PROULX, 2004 : 26) Il souligne par contre que la période étudiée est trop courte pour parler d'une véritable tendance. Quelques secteurs d'activités assistent à une croissance ou à une stabilité de la

production, sans que toutefois ils assistent à une hausse relative d'emplois : l'aluminium primaire, quoique ce dernier décroisse un peu depuis la fermeture de quelques usines, les minéraux non métalliques, les pâtes et papiers, le bois d'œuvre, l'agroalimentaire, et les deuxième et troisième transformations de l'aluminium.

La production croissante touche surtout certains secteurs dynamiques, notamment celui de l'aluminium primaire. Cependant, il y a place à amélioration dans plusieurs autres secteurs. Plus loin dans ce chapitre, nous décrirons les principales composantes du domaine privé de la région, ce qui complétera les informations présentées dans cette partie sur les producteurs de la région.

2. LA SITUATION ACTUELLE DE LA RÉGION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

Malgré la présence des principales composantes de soutien d'un système d'innovation dans la région, le Saguenay-Lac-Saint-Jean fait face à des difficultés importantes en matière de développement. La région semble éprouver de la difficulté à se repositionner sur le marché de la nouvelle économie du savoir. La description de la situation actuelle qu'elle vit en matière de développement pourra nous éclairer sur ses lacunes et sur les étapes à franchir pour demeurer compétitive dans le nouveau contexte économique.

2.1 Une démographie inquiétante

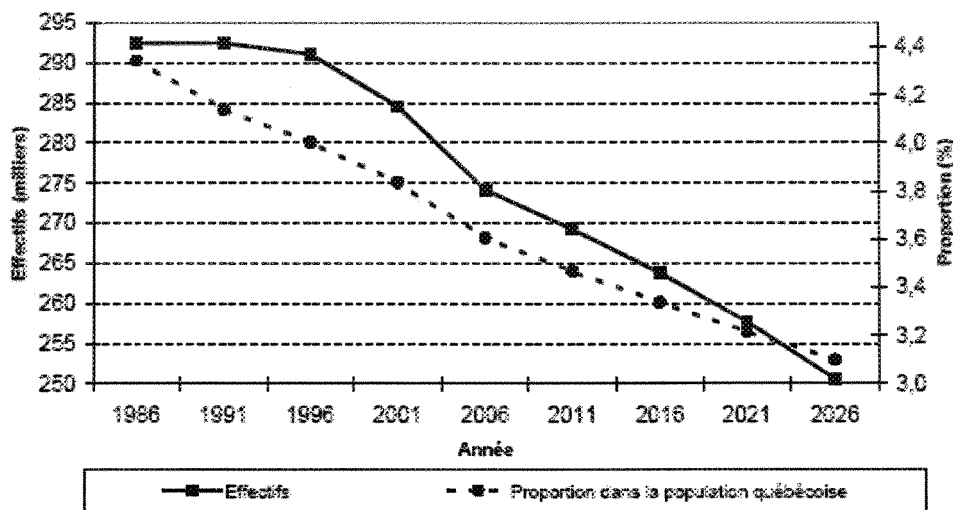
D'un point de vue démographique, la population régionale s'est développée essentiellement sur une période de forte natalité entre 1861 et 1961 où la « taille de la population s'est multipliée par 25 pour passer de 10 478 à 262 426 habitants. » (TREMBLAY, VÉZINA, 2004 : 05) L'entrée d'immigrants en région a été aussi importante pour le développement de la population et est estimée à plusieurs milliers par les démographes Marc Tremblay et Hélène Vézina. Par contre, dans le temps, plus de sorties que d'entrées d'immigrants sont notables dans la région. La natalité, quant à elle, a

diminué de plus en plus depuis quelques décennies. En effet, comme le démontre le graphique I, en 1986, la population régionale comptait 283 000 habitants pour décliner à 278 519 en 2003. (TREMBLAY, VÉZINA, 2004) Cette décroissance provient essentiellement du taux de fécondité de la région qui a régressé très rapidement : en 1960 il était à 4 enfants par femme pour passer à seulement 1.5 enfant en 1986, moyenne qui n'assure pas la régénération d'une population. Elle s'explique aussi par les importantes pertes migratoires, estimées à 3 000 individus par année.

Malgré cela, Tremblay et Vézina expliquent que la population régionale a tout de même augmenté jusqu'au milieu des années 1980, pour ensuite décroître de manière rapide et continue jusqu'à aujourd'hui. Parallèlement à cette diminution des naissances, la population de la région est vieillissante et son taux de mortalité est en hausse. En effet, « depuis quelques années les valeurs du taux saguenéen de mortalité ont rattrapé et même dépassé légèrement celles de l'ensemble de la population québécoise. (7.4 pour 1 000 en 2003) » (TREMBLAY, VÉZINA, 2004 : 05)

Bref, si cette décroissance se maintient, comme le démontre le graphique suivant, la population de la région continuera sa chute libre qui pourrait mener à une perte touchant 10 à 12 % de la population en 2026. (PROULX, 2004) Il devient alors nécessaire pour la région de se développer une stratégie dans le but d'atténuer ce phénomène démographique inquiétant. Notamment, il faut se concentrer à offrir des conditions de vie attirantes pour les jeunes et les immigrants afin de les inciter à venir s'établir dans la région.

GRAPHIQUE I – Population du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1986-2026 (projections après 2001)



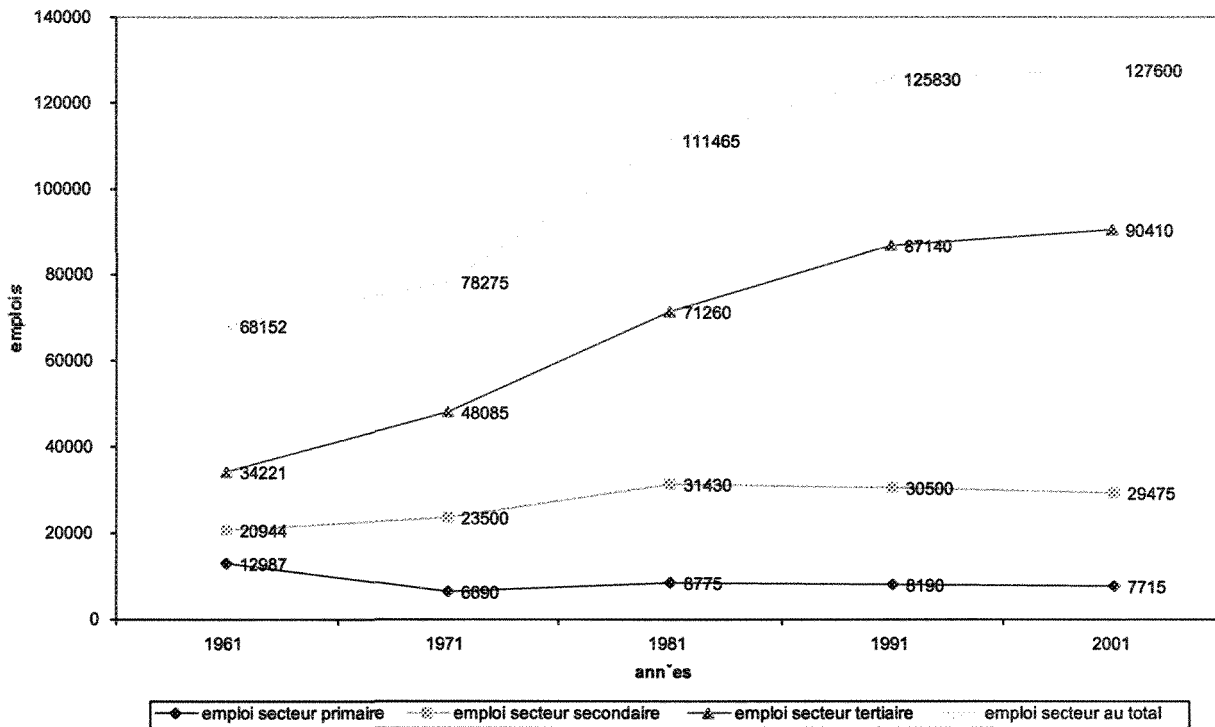
Source : Institut de la statistique du Québec. Traitement par Marc Tremblay et Hélène Vézina, UQAC.⁶

2.2 La situation de l'emploi et du revenu

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean fut touché par une perte importante d'emplois industriels entre 1981 et 2001. En effet, de larges pertes d'emplois dans les domaines primaire et secondaire s'additionnent à une faible création d'emplois, sauf dans le domaine tertiaire. Comme nous le démontre le graphique suivant, chaque secteur possède sa propre évolution en matière d'emplois. Nous ne présenterons ici qu'un bref aperçu de la situation de chacun.

⁶ Le graphique provient du texte : *La trajectoire économique du Saguenay-lac-Saint-Jean et de sa capitale régionale, diagnostics, tendances et pronostics*, PROULX, Marc-Urbain, CRDT-UQAC, 2005

Graphique II – Emplois par secteur au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1961-2001
Emplo



Source : Statistique Canada, compilation et traitement CRDT⁷

De 1981 à 2001, le secteur primaire de la région a subi une perte totale de 1 060 emplois mais malgré ce fait, cette période n'a pas été la pire en matière de perte d'emplois. (PROULX, 2005) En effet, ces pertes semblent s'atténuer depuis 1961 mais la régression de l'emploi persiste tout de même. Les changements technologiques et la ressource naturelle de la forêt dont les capacités d'exploitation diminuent sans cesse, n'aident en rien la situation de l'emploi primaire de la région.

Depuis 1981, le secteur secondaire assiste, pour sa part, à une chute libre dans l'emploi industriel :

« De 1961 à 1981, la région a eu une croissance de 10 486 emplois industriels (+ 33 %) et de 1981 à 2001, ce type d'emploi chute à 1 955 pour

⁷ Ce graphique a été recueilli dans le texte : *La trajectoire économique du Saguenay-lac-Saint-Jean et de sa capitale régionale, diagnostics, tendances et pronostics*, PROULX, Marc-Urbain, CRDT-UQAC, 2005

une proportion de 6.2 % de sa base industrielle. Tous les secteurs ont été touchés : l'aluminium (- 2 700 postes), les pâtes et papiers (- 20 % de la main-d'œuvre), le bois d'œuvre (aucune création d'emploi) et l'agroalimentaire (diminution d'entreprises et d'emplois). » (PROULX, 2005 : 10)

Les différents changements technologiques dans les moyens de production, les grandes unités de production externes à la région, etc., ont accentué les pertes d'emplois industriels, sans pour autant, nuire à la production totale de ce domaine secondaire. Il est à noter que l'agglomération de Ville Saguenay joue un rôle important dans cette situation de l'emploi industriel puisqu'elle se classe dans les plus faibles performances québécoises.

Le domaine tertiaire, quant à lui, démontre une hausse d'emplois depuis 1981 qui représente un total de 19 000 emplois. Ainsi, ce secteur compte actuellement 90 410 emplois dans la région. Selon Proulx :

« De nombreux emplois furent créés dans la R&D, la formation professionnelle et l'éducation, alimentant ainsi ce qu'il est convenu d'appeler l'économie du savoir. Toutefois, l'affaiblissement de la courbe de ce secteur tertiaire Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que cette dynamique tire à sa fin dans le contexte actuel de l'emploi dans les autres secteurs régionaux d'activités économiques. » (PROULX, 2005 : 26)

Il est à noter que ces emplois se situent principalement dans l'agglomération de ville Saguenay. Soulignons que cette croissance d'emplois ne peut réduire les impacts des pertes inquiétantes dans les secteurs primaire et secondaire de la région, où les travailleurs sont mieux rémunérés.

En matière de revenus, la région traîne aussi la patte face à la moyenne québécoise. Le contexte économique difficile de la région dû aux fermetures d'usines, aux pertes massives d'emplois industriels et au taux de chômage élevé, semble influencer négativement la condition du revenu. Aussi, comme nous l'avons vu précédemment, le domaine tertiaire, malgré sa croissance en matière d'emplois, démontre des rémunérations de moindre importance que les emplois industriels. Ainsi, il est logique

que les conditions du revenu soient affectées par les pertes d'emplois dans les domaines primaire et secondaire.

Bref, le Saguenay-Lac-Saint-Jean subit d'importantes pertes d'emplois, un taux de chômage au-dessus de la moyenne québécoise, et des revenus qui appauvrissent les conditions de vie de la population. De plus, cette situation n'a pas tendance à se résorber dans le temps, ce qui démontre que la région doit lutter contre cette situation économique difficile.

2.3 Les principaux secteurs d'activités

L'importance du secteur de l'aluminium dans la production régionale est incontestable. La région semble assez bien pourvue pour développer largement ce secteur, notamment par la présence d'un important bassin hydroélectrique, de quatre complexes de production qui à eux seuls représentent 45 % de la production québécoise d'aluminium, des centres de R&D pour développer ce créneau, de multiples programmes de formation (collèges, université), un Centre de haute technologie, plusieurs entreprises oeuvrant dans les activités hautement technologiques, des entreprises de deuxième et troisième transformations, bref, une grande expertise en ce domaine est présente sur le territoire. (PROULX, 2005) Le domaine de l'aluminium représente donc une voie à développer pour la région, puisqu'il possède un potentiel élevé d'innovation.

Le domaine de la forêt, quant à lui, demeure :

« Le principal moteur de l'économie régionale avec ses quelques 500 entreprises actives (scieries, usines de toutes sortes de transformations), 6 500 emplois dans la forêt, 6 000 emplois dans la première transformation, 2 500 emplois dans les deuxième et troisième transformations, etc. »
(PROULX, 2005 : 35)

Bref, ce secteur structure encore davantage l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean que le secteur de l'aluminium. Il présente notamment, des voies intéressantes dans le développement des entreprises de deuxième et troisième transformations et pour

l'amorcer, le soutien à l'entrepreneuriat est essentiel. Toutefois, le domaine de la forêt, en croissance de production mais non d'emplois, fait face à un déclin de son potentiel d'exploitation et à un grand besoin de main-d'œuvre spécialisée pour renouveler la ressource.

Le domaine de l'agroalimentaire représente aussi une des bases de l'économie régionale. Il présente un bon potentiel de développement pour la région, autant en ce qui concerne la production que l'emploi. Par contre, ce domaine est durement touché par des fermetures de fermes et des activités de transformation qui fuient souvent vers les grandes unités de production hors région. Ces difficultés n'empêchent, tout de même, pas le secteur de développer des produits spécialisés et reconnus tels que les fromages, les boulangeries artisanales, le bleuet, etc.

Le domaine du tourisme représente aussi un potentiel important de développement pour la région. En effet, le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède d'importants attraits physiques, culturels et historiques mais malgré cela, la région ne semble pas exploiter tout son potentiel touristique. Selon un étude produite par Desjardins, la région accueille autour de 1.2 millions de visiteurs chaque année mais les retombées touristiques semblent encore limitées. (PROULX, 2005) Toutefois, ce domaine possède des voies de développement qui pourraient devenir de véritables créneaux d'excellence pour la région comme par exemple, le tourisme d'aventure ou le récréotourisme.

Bref, ces quatre principaux secteurs de production de la région font face à certaines difficultés. Mais malgré cela, ils présentent tous un potentiel de développement futur, surtout le domaine de l'aluminium qui représente un véritable créneau d'excellence à approfondir et un réel berceau pour l'innovation régionale.

2.4 Un bassin de main-d'œuvre formée et experte

Comme nous l'avons vu précédemment, de nombreux experts oeuvrent dans les grands secteurs d'activités de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le recensement

2001 de Statistique Canada sur les Régions métropolitaines de recensement (RMR) du Québec dont celle de Chicoutimi-Jonquière, et les Agglomération de Recensement québécoises (AR) dont celles d'Alma et de Dolbeau-Mistassini, nous permettent de remarquer la présence d'experts dans plusieurs domaines de la région porteurs d'innovation. Par contre, **ces experts régionaux sont éclatés et dispersés dans l'espace**, ce qui nous questionne à savoir s'ils exploitent réellement tout leur potentiel innovateur. En effet, le tableau I nous permet de voir une double tendance selon laquelle, **les experts régionaux sont à la fois concentrés à Ville Saguenay, tout en étant largement dispersés sur l'ensemble des territoires MRC de la région.**

TABLEAU I : Répartition des entreprises des différents domaines où se concentre la main-d'œuvre experte de la région au sein des MRC du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003

MRC	Nombre d'entreprises recensées
MRC Domaine-du-Roy	145
MRC Fjord-du-Saguenay	32
MRC Lac-Saint-Jean Est	153
MRC Maria-Chapdelaine	80
MRC Ville Saguenay	342 ⁸
Total	752

Source : Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, CRDT, UQAC, 2003

Le tableau précédent démontre qu'une proportion considérable d'entreprises se regroupe dans les MRC Domaine-du-Roy et Lac-Saint-Jean Est. Cette situation

⁸ Les données de la MRC Ville Saguenay représentent les municipalités suivantes : Canton Tremblay, Chicoutimi, La Baie, Laterrière et Shipshaw. Les données pour Jonquière ne sont pas disponibles dans l'Atlas, ce qui indique que le nombre d'entreprises serait encore plus important à Ville Saguenay.

s'explique par la présence de certaines municipalités urbaines assez dynamiques au sein de ces deux MRC, telles que Ville d'Alma, Roberval, et Saint-Félicien, dont deux d'entre elles possèdent une institution collégiale et / ou un hôpital. Aussi, il est à noter que la municipalité de Dolbeau-Mistassini concentre le plus grand nombre d'entreprises dans lesquelles œuvrent les experts de la MRC Maria-Chapdelaine. La tendance démontre donc que **les entreprises où se regroupent majoritairement les experts du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont éclatées sur le territoire mais demeurent, toutefois, principalement concentrées dans les différentes agglomérations urbaines de la région.**

Aussi, pour illustrer davantage l'éclatement de cette main-d'œuvre, soulignons par exemple qu'en 2004 « 208 organisations œuvrent aux trois échelons territoriaux du vaste domaine public régional 02, soit local, MRC et régional. Il existe aussi, dans la région 02, plus de 700 groupes communautaires de diverses natures, généralement ancrés à l'échelle locale. » (PROULX, 2005 : 08) Le domaine privé, quant à lui, démontre des entreprises assez nombreuses qui se dispersent inégalement dans les cinq MRC de la région.⁹ En effet, l'Atlas électronique régional (2002) donne un aperçu du nombre d'entreprises privées œuvrant dans différents domaines d'activités des secteurs primaire et secondaire du territoire tels que : l'agriculture, les entreprises manufacturières, la forêt, les mines, la pêche et le piégeage.¹⁰ Ainsi, selon les données de l'Atlas électronique 2002, la MRC Domaine-du-Roy comprend 496 entreprises privées, la MRC Lac-Saint-Jean-Est en possède 489 et la MRC du Fjord-du-Saguenay en démontre 169. Toutefois, les entreprises privées de la région se concentrent principalement dans les MRC Maria-Chapdelaine (552 entreprises) et surtout dans l'agglomération urbaine de Ville Saguenay (728 entreprises).

Les entreprises des secteurs primaire et secondaire de la région identifiées dans l'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean permettent de voir que le secteur privé possède lui aussi une expertise qui est assez éclatée sur le vaste territoire régional. Mais

⁹ Voir le graphique XIV dans l'annexe I de ce document.

¹⁰ Il est à noter que ces données ne tiennent pas compte de la main-d'œuvre des entreprises privées liées à l'aluminium qui représente une proportion importante des experts du domaine privé.

malgré cet éclatement, nous pouvons aussi constater une **certaine concentration de main-d'œuvre dans les grandes entreprises privées de la région** telles qu'*Alcan* dans le domaine de l'aluminium ou encore *Nutrinor* dans la production laitière. À ce titre, les trois plus grandes entreprises de la région emploient à elles seules 42 % de la main-d'œuvre régionale. (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005) La main-d'œuvre du domaine privé semble donc à la fois **concentrée dans les grandes entreprises de la région et éclatée sur le territoire.**

Parallèlement à cet éclatement, en se référant au *Répertoire des organisations publiques, parapubliques et collectives du Saguenay-Lac-Saint-Jean* (2005) ainsi qu'au *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (2005), il est possible de remarquer que plusieurs organismes et entreprises de la région travaillent indépendamment autour de missions communes, sans se connaître réellement et qui auraient, tout à leur avantage de travailler en collaboration. En effet, « il existe un certain nombre de **chevauchements de fonctions et de duplications de tâches, surtout entre les différents échelons territoriaux**, notamment dans le tourisme, la promotion du développement et dans la culture. » (PROULX, 2005 : 08)

Bref, même si la main-d'œuvre experte de la région est bien articulée au sein du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, elle demeure dispersée sur le vaste espace. De plus, par la duplication de tâches, nous pouvons constater que cette main-d'œuvre a tendance à **travailler de façon individuelle sur le territoire, sans nécessairement créer de passerelles entre les individus** qui œuvrent dans un même domaine d'activité.

3. LA DIFFICULTÉ DE SE REPOSITIONNER, DE PROCÉDER À UNE RECONVERSION INDUSTRIELLE

Malgré toutes les possibilités de la région décrites précédemment, notamment au niveau de ses composantes de soutien d'un système d'innovation, le Saguenay-Lac-Saint-Jean semble éprouver de la difficulté à se repositionner dans la nouvelle économie du savoir. Sa reconversion industrielle est très lente, et la diversification de sa production en

souffre et reste peu avancée. En effet, Proulx décrit le contexte actuel de la région comme suit :

« Les activités de deuxième et troisième transformations de l'aluminium (fils, tubes, vélos ...) et du bois (panneaux, poutrelles, planchers...) se multiplient certes, en fonction de la demande du marché et des technologies disponibles, mais pas aussi rapidement qu'il le faudrait pour un marché du travail en offre de travailleurs. De nouvelles substitutions de biens et services importés (vêtements, machineries, équipements...) voient aussi le jour pour le marché intérieur et l'exportation, sans que ce phénomène n'alimente beaucoup le noyau manufacturier déjà existant. Bref, le secteur manufacturier régional n'arrive pas à compenser les pertes d'emplois massives dans les secteurs traditionnels. » (PROULX, 2005 : 11)

La présence des composantes de soutien d'un système d'innovation performant sur le territoire, qui ont été décrites précédemment, ne semble donc pas suffisante pour y faire émerger l'innovation. En effet, selon Bruno Minier, directeur général du Centre de haute technologie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ces composantes représentent les ingrédients d'un bon système d'innovation, mais ce qui rend un lieu réellement innovant, ce ne sont pas seulement les ingrédients mais bien la recette. (MINIER, 2004) En ce sens, il est nécessaire que les différents ingrédients soient mélangés de façon homogène pour que la recette en retire le goût souhaité. L'innovation émerge un peu de la même manière, c'est-à-dire par le dynamisme des experts du territoire qui mettent leurs savoir-faire en commun pour la réalisation d'un nouveau projet. En effet, c'est du mélange des multiples expertises et savoir-faire des ressources humaines d'un territoire que provient l'innovation. Selon Minier, sept facteurs spécifiques permettent à un système d'innovation d'être performant : « la mobilisation des acteurs, la proximité géographique, la qualité des conseils technologiques, la qualité de la main-d'œuvre, la contribution des pouvoirs publics, les échanges transrégionaux et la vision à long terme. » (MINIER, 2005) Face à ces facteurs de succès, Minier explique les différents obstacles qui nuisent à l'innovation au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le premier obstacle identifié par Minier repose sur le fait que les entreprises régionales fertilisent davantage des innovations mineures que des innovations majeures dotées d'une vision à long terme. Selon lui, cette difficulté peut s'expliquer par le

manque de fonds régionaux voués à l'innovation, présentant ainsi une réelle difficulté à entamer des projets majeurs de développement.

Deuxièmement, Minier soutient que pour être innovatrices, les entreprises régionales doivent se connecter sur la connaissance et les capitaux provenant des expertises extérieures à la région. En effet, les ressources humaines du territoire doivent se développer des réseaux nationaux et internationaux pour soutenir leurs projets et accéder aux nouvelles connaissances leur permettant ainsi, de se consacrer à des projets plus compétitifs sur le marché du savoir actuel. Minier explique que la région éprouve une difficulté soutenue à ce niveau. En effet, il soutient que les entreprises régionales ont tendance à sous utiliser les sources de connaissances externes (ministères, organismes de promotion économique, chercheurs, clients, fournisseurs, etc.) et qu'elles démontrent un certain recul à outrepasser leur réseau de travail quotidien demeurant ainsi coupées des sources nécessaires pour suivre l'évolution de la connaissance. Bref, les entreprises régionales n'ont pas beaucoup accès au soutien externe et à des contacts transrégionaux.

Une troisième difficulté identifiée par Minier représente le fait que « les entreprises régionales utilisent en moyenne une moins grande variété de technologies de pointe que les entreprises d'autres régions telles que la Mauricie, la Montérégie, Québec, Chaudière-Appalaches, etc. » (MINIER, 2005) Cette situation s'explique, selon Minier, par le fait que les nouvelles technologies de l'information et des communications sont encore peu intégrées aux activités de production des entreprises de la région. Par exemple, selon le *Net tendance 2003*¹¹, le taux d'utilisation d'Internet dans les PME du Saguenay-Lac-Saint-Jean était de 33 % en 1999 tandis que la moyenne québécoise à cet effet était de 43 %. De plus, selon les niveaux technologiques mesurés par l'OCDE, la région démontre que près de 50 % de ses emplois manufacturiers représentent une faible intensité technologique.¹²

¹¹ Les Éditions CEFRIO, Minier 2005.

¹² Cette mesure a été possible en identifiant l'intensité de la R&D et de technologies dans les biens des entreprises du secteur manufacturier de la région.

Bref, bien que le territoire régional comprenne les différents ingrédients d'un système d'innovation, la recette est encore loin d'être gagnante. En effet, selon Minier, la région semble démontrer des difficultés soutenues à fertiliser l'innovation puisqu'elle démontre peu d'ouverture à des réseaux de contacts extérieurs, peu d'innovations majeures dotées d'une vision à long terme et une utilisation des technologies de pointe encore très faible.

La région semble donc ressentir de la difficulté à intégrer ses créneaux d'excellence sur le marché international de la nouvelle économie du savoir. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, l'entrepreneuriat s'y trouve relativement faible, les pertes d'emplois sont en hausse et l'économie repose essentiellement sur des activités d'exploitation de ressources et de première transformation. Pour contrer ces situations néfastes au développement, il devient donc nécessaire que la région entreprenne un nouveau virage, vers une diversification réelle de sa base économique. Selon Proulx, l'économie régionale est, actuellement, en restructuration et s'en va vers un nouveau cycle :

« Qui sera tiré par de nouvelles activités qui participeront à la diversification de l'économie de la région. L'économie post-industrielle qui se déploie progressivement partout dans le monde, notamment dans les pays à économie avancée, se répercutera dans la région à un certain degré que l'on désire élevé. Déjà des activités reliées aux technologies informationnelles sont établies dans le Carrefour de la nouvelle économie et aussi ailleurs. Aussi, les domaines de la santé, de la R&D, de la génomique, des loisirs, de la culture, etc., sont des domaines relativement dynamiques. »
(PROULX, 2005 : 19)

Bref, la région doit amorcer un véritable virage économique pour affronter le nouveau cycle et se positionner plus aisément sur les marchés de la nouvelle économie du savoir et ce, en accentuant les conditions qui lui permettraient d'être plus innovatrice.

4. PROBLÈME ET QUESTION GÉNÉRALE DE RECHERCHE

L'explication des principales composantes de soutien d'un système d'innovation territorial démontre des possibilités réelles d'avancement pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Mais malgré la présence de ces composantes et d'un bassin d'experts bien articulé, la région démontre une véritable difficulté à se repositionner sur le marché de la nouvelle économie du savoir. En effet, nous avons vu que la région est teintée d'abondantes pertes d'emplois dans les secteurs traditionnels de production, d'un haut taux de chômage, d'un revenu total se situant sous les moyennes québécoises, d'une démographie qui décline de manière inquiétante, d'un entrepreneuriat difficile à fertiliser et d'une reconversion industrielle lente et peu avancée. La pensée de Minier nous a aussi permis de voir les différents obstacles qui nuisent à l'innovation dans la région. Donc, malgré tout son potentiel actuel, **la région ne semble pas assez dynamique en matière d'innovation et éprouve de la difficulté à s'intégrer dans les marchés de l'économie mondiale**, où le développement de nouvelles connaissances et de nouveaux savoirs possède une valeur de plus en plus accrue.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean doit donc se développer des moyens pour dynamiser davantage sa main-d'œuvre experte et l'amener à générer de nouvelles idées et à entreprendre la réalisation de projets innovateurs qui lui permettront de se repositionner un peu plus rapidement sur les marchés mondiaux. Bref, les experts de la région doivent se réunir dans le but de lier les ingrédients d'un système d'innovation pour atteindre une recette réussie. Face à cela, il nous paraît donc essentiel de vérifier comment les ressources humaines expertes du Saguenay-Lac-Saint-Jean se dynamisent en matière d'innovation en ciblant des mécanismes d'interaction qu'elles se développent entre elles. Face à ce besoin, la question à laquelle nous tenterons de répondre tout au long de ce mémoire est la suivante : *quels mécanismes interactifs permettent aux ressources humaines qui composent le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de développer des processus d'apprentissage collectif efficaces qui renforcent la capacité innovatrice de la région, accentuant ainsi ses avantages concurrentiels pour l'aider à se repositionner plus facilement sur les marchés*

de la nouvelles économie du savoir ? Dans les deux prochains chapitres, nous proposerons un cadre théorique qui nous permettra d'éclaircir les divers éléments de notre question de recherche.

CHAPITRE II: LES TERRITOIRES À SUCCÈS, L'APPRENTISSAGE COLLECTIF ET LA CLASSE CRÉATRICE

Dans la problématique de recherche précédente, nous avons démontré que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède les principales composantes de soutien d'un système d'innovation performant ainsi qu'un bassin d'experts bien articulé sur le territoire. Mais malgré cela, nous avons vu qu'elle éprouve de la difficulté à se repositionner sur le marché mondial de la nouvelle économie du savoir, où la capacité d'innover et de fertiliser les savoir-faire et les connaissances technologiques possèdent une valeur centrale. Cette difficulté provient du fait que la région ne semble pas assez dynamique en matière d'innovation et ainsi, demeure durement touchée par différents problèmes nuisant à son développement tels que : le chômage, l'exode des jeunes, un entrepreneuriat peu fertile, un faible accès aux sources externes de connaissance et de soutien, une sous-utilisation des nouvelles technologies au sein des entreprises, etc. Il est donc essentiel que les acteurs de la région se développent des moyens plus efficaces pour fertiliser l'innovation.

Comme nous l'avons expliqué dans le premier chapitre de ce mémoire, le but de notre recherche est d'étudier les mécanismes interactifs qui permettent aux acteurs du territoire d'être plus dynamiques en matière d'innovation, par la mise en commun des différents ingrédients nécessaires à cette fin. Pour arriver à cette mise en commun, les ressources humaines du territoire doivent engendrer des réseaux d'information et d'expertises entre eux qui favorisent le partage de la connaissance et des savoir-faire sur le territoire. (MINIER, 2005) Bref, pour comprendre ces mécanismes, il est avant tout essentiel de voir comment se créent les synergies nécessaires à l'échange d'information et au transfert de la connaissance entre les experts du territoire.

Pour faire l'étude des mécanismes interactifs qui tendent à stimuler l'innovation, il est donc avant tout nécessaire de comprendre les différentes caractéristiques des milieux qui fertilisent fortement l'innovation. Pour ce faire, nous présenterons quelques concepts qui ressortent de la littérature scientifique et qui représentent des territoires d'où

émerge fortement l'innovation, en raison du fait que leurs ressources humaines formées et expertes savent stimuler des mécanismes de collaboration, de coopération et de partenariat, etc. entre elles.

Dans ce chapitre, nous tenterons, tout d'abord, d'illustrer le concept de territoire à succès en présentant quatre écoles de pensée qui permettent de ressortir certaines composantes caractérisant les milieux d'où émerge fortement l'innovation. Aussi, nous nous concentrerons à définir le concept d'apprentissage collectif qui représente le processus central de l'adaptation rapide d'une région aux changements des marchés économiques mondiaux par une capacité accrue à engendrer l'innovation. Finalement, nous présenterons le concept de classe créatrice proposé par l'économiste Richard Florida.

1. LE TERRITOIRE À SUCCÈS

Face aux nouveaux avantages compétitifs de l'économie du savoir, basés principalement sur l'apprentissage de connaissance et l'innovation, certains territoires semblent mieux s'intégrer que d'autres aux nouvelles réalités du marché. Ces **territoires à succès** « concentrent des activités florissantes et surtout s'élèvent au-dessus des autres territoires limitrophes sur le plan des indicateurs économiques disponibles. » (PROULX, 2002 : 244) Ces derniers se situent essentiellement hors des grands centres métropolitains et engendrent des économies externes qui stimulent leur croissance et leur développement. Ces territoires à succès, bien qu'ils n'aient jamais montré une industrialisation bien développée, croissent de manière importante dans le nouveau marché du savoir, ce qui questionne les chercheurs en développement régional. En effet, en consultant la littérature à ce sujet, il est possible de remarquer que plusieurs se sont demandés pourquoi ces territoires deviennent fortement innovateurs tandis que d'autres, très industrialisés, déclinent et ont de la difficulté à reprendre leur développement ? Ainsi, il est à se demander ce qui entraîne le succès et la croissance de ces territoires dans la nouvelle économie du savoir.

Selon Proulx, leur succès provient de manière générale « des facteurs endogènes qui s'imbriquent dans des aires de gestion limitées en générant ce qu'il est convenu d'appeler **des économies de proximité** dont profitent les activités qui y sont localisées. » (PROULX, 2002 : 242) Les facteurs endogènes d'un territoire peuvent représenter par exemple, une forte capacité d'entrepreneurship, un bassin de main-d'œuvre experte et qualifiée, un apprentissage et un transfert des savoir-faire élevé, etc. Ces derniers contribuent au développement d'économies de proximité, provenant de la concentration spatiale des entreprises, organismes et travailleurs d'un territoire, qui sont ressenties positivement par l'ensemble du système de production du milieu.

L'idée d'économies de proximité donne une importance accrue à l'influence des processus d'interactions entre les ressources humaines d'un territoire sur le potentiel de développement de ce dernier. (ANGEON, CALLOIS, 2004) Pour illustrer ce que sont les économies de proximité, pensons à des échanges fréquents et réciproques de savoir-faire et d'informations entre les ressources humaines d'un territoire. Ces échanges sont favorisés par le développement d'un niveau de confiance élevé entre ces dernières qui se fréquentent régulièrement du fait qu'elles oeuvrent dans un espace commun de production. Ces échanges, provenant d'un effet de proximité spatiale, tendent à engendrer l'émergence de nouvelles idées et de projets innovateurs grâce à une plus grande mise en commun de la connaissance et des savoir-faire entre les ressources humaines d'un territoire. Ainsi, une forte densité de liens entre les acteurs d'un même milieu génère un bon potentiel de développement pour ce milieu. (ANGEON, CALLOIS, 2004)

La littérature scientifique présente plusieurs écoles de pensée basées sur la concentration spatiale d'activités économiques. Ces écoles permettent d'approfondir la théorie des territoires à succès, en ciblant les caractéristiques qui représentent bien les milieux qui produisent des économies de proximité favorables au développement local. Nous tenterons d'expliquer quatre des ces écoles soient celles, du district industriel, du système territorial de production, du milieu innovateur et de la communauté apprenante. Ces écoles de pensée nous permettront de cibler différentes conditions gagnantes pour favoriser l'innovation au sein des territoires régionaux.

1.1 Le district industriel

La première école de pensée illustrant bien le concept de territoire à succès, est celle du district industriel qui a pris naissance de la pensée de l'économiste Alfred Marshall vers les années 1890. (MARCIANO, 2005) Ce penseur a intégré l'idée selon laquelle la production industrielle pouvait être divisée en plusieurs étapes de réalisation, c'est-à-dire en de multiples unités de travail spécialisées. Ainsi, il a observé que ces unités aux spécialités complémentaires, oeuvrant dans des lieux de production différents mais concentrés dans l'espace, pouvaient produire des marchandises de manière aussi efficace que l'organisation de la production des grandes industries. Bref, Marshall identifia une nouvelle façon de produire, basée sur la collaboration des PME d'un même secteur. Selon lui, par leur proximité spatiale, les PME d'un même secteur d'activités pouvaient se doter d'une organisation leur permettant de couvrir les différentes étapes de production menant à la réalisation complète d'un produit, de sa conception à sa commercialisation.

L'économiste Anne Markusen (2000) a distingué quatre formes de districts à la suite d'une recherche sur les nouveaux districts industriels (NDI). (PROULX, 2002) La première forme de districts identifiée par Markusen se nomme les districts « moyeu-et-rayon » qui sont assez représentatifs des concentrations territoriales près des bassins de ressources au Canada. Cette forme de districts représente la concentration de multiples PME qui oeuvrent à des activités en lien avec celles d'une ou de plusieurs grandes entreprises qui dominent la production locale. Ces grandes entreprises « s'entourent ainsi de fournisseurs et d'activités connexes, dispersées autour d'elles comme les rayons d'une roue autour du moyeu, du centre de gravité. » (PROULX, 2002 : 248) Les activités des PME de ce type de districts dépendent et répondent donc aux besoins de la ou des entreprises dominantes. Dans cette forme de districts, les rapports d'échanges entre les PME sont régulés par l'entreprise dominante et la production est exportée en totalité. Ces territoires se nomment mono-industriels ou pluri-industriels et les PME concurrentes qui s'y concentrent, ne démontrent pas une coopération très développée entre elles. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean s'apparente fortement à ces territoires pluri-industriels car

les principales activités de production du territoire sont basées et dépendent de façon importante de la demande et des besoins des grandes entreprises présentes dans la région comme celles d'Alcan ou d'Abitibi Consolidated par exemple.

La seconde forme identifiée par Markusen représente des districts qui s'organisent en « plate-forme satellite », au sens où ils représentent une :

« congrégation de filiales d'entreprises nationales ou multinationales, comptant plusieurs succursales, qui s'établit souvent à l'écart des grandes agglomérations, généralement sous l'égide gouvernementale, afin de stimuler le développement de certains territoires. » (PROULX, 2002 : 249)

Cette forme de districts démontre une faible densité de liens d'échange entre les firmes.

Une troisième forme de district expliquée par Markusen représente des concentrations d'activités répondant aux besoins de l'État telles que les bases militaires, les universités ou encore les concentrations de bureaux gouvernementaux. (PROULX, 2002) Ce type de district ne développe pas de lien d'appartenance avec le milieu et a des visées strictement politiques. De plus, il dépend financièrement du gouvernement.

La dernière forme de district identifiée par Markusen se nomme les NDI marshalliens et représente la plus innovatrice des quatre formes présentées par cette économiste. Ce type de district a été étudié en profondeur par les économistes Brusco et Beccatini qui ont repris l'idée de Marshall près de cent ans plus tard. Ces économistes se concentraient sur l'étude des petits territoires italiens qui croissaient de plus en plus, comparativement à d'autres territoires marqués par la présence de la grande industrie qui subissaient d'importantes périodes de crises économiques. (ILLERIS, 2005) Ces derniers ont remarqué que les petits territoires en croissance présentaient une production organisée sous forme de multiples petits districts industriels tels que décrits par Marshall. Ces territoires, fortement innovateurs, démontraient des réseaux élevés d'interactions entre les entreprises qui ainsi, s'échangeaient librement l'information et les savoir-faire nécessaires à la production visée. Depuis, maints districts tels qu'identifiés par Marshall

ont été répertoriés dans différents pays, dont la plupart semblent bénéficier de nombreux avantages ou externalités positives, principalement liés à un effet proximité spatiale. (ILLERIS, 2005) Ces avantages dépassent largement l'aspect commercial et se situent plutôt au niveau de la présence élevée de ressources qualifiées qui travaillent en collaboration dans une concentration spatiale d'un territoire, favorisant ainsi une circulation plus libre de l'information et une transmission plus efficace de la connaissance entre elles.

Ainsi, les districts de type marshallien, par les externalités positives qu'ils génèrent grâce à la proximité spatiale des acteurs sur le territoire, tendent à fertiliser fortement l'innovation dans le secteur de production qui les caractérise. En effet, il est important de comprendre que l'organisation de la production de cette forme de district représente une concentration d'acteurs, dont le but est de réaliser ensemble un produit complet. Toutefois, pour arriver réellement à devenir innovateur, il est fondamental que les entreprises et ressources humaines du district se développent un véritable dynamisme d'interactions entre eux. **En effet, si tous les acteurs et entreprises sont concentrés dans l'espace mais agissent de façon individuelle et indépendante, sans développer de rapports d'échanges entre eux, le milieu ne sera pas plus innovateur qu'un autre.**

C'est lorsque l'ensemble des experts et entreprises s'échange l'information, se partage les savoir-faire et se transfère la connaissance que le milieu a tendance à fertiliser davantage l'innovation. En effet, selon Courlet et Pecqueur (1997) : « c'est l'organisation d'ensemble et notamment **l'existence de réseaux de petites entreprises** qui, par la spécialisation et la sous-traitance, se répartissent entre elles la main-d'œuvre nécessaire à la fabrication d'un bien. » (PROULX, 2005 : 244) Bref, par ces réseaux, les PME d'un district de type marshallien se trouvent aptes à réaliser un produit complet, par la mise en commun des différents savoir-faire concentrés dans l'espace. L'école de pensée du district industriel nous permet donc de voir que l'innovation peut émerger des réseaux de travail entre les PME d'un territoire de façon aussi efficace que l'organisation de la production des grandes entreprises.

1.2 Le système territorial de production

Une seconde école de pensée illustre bien le concept de territoire à succès, celle du système territorial de production. Ce système se définit selon la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) comme :

« Un ensemble caractérisé par la proximité d'unités productives au sens large (entreprises industrielles et de services, centres de recherche et de formation, etc.) qui entretiennent des rapports d'intensité plus ou moins forte (GILLY, 1987) et qui génèrent une dynamique productive d'ensemble. » (MARCIANO, 2005)

Selon les économistes Maillat et Kébir (1998), la logique territoriale de production donne un rôle actif au milieu. En effet, l'entreprise doit être fortement intégrée au territoire qui semble influencer sa croissance et sa capacité d'innovation du fait qu'il fournit : « un espace de relations entre la technologie, le capital productif, les savoir-faire, la culture technique et les représentations. » (MAILLAT, KÉBIR, 1998 : 16)

Ces économistes considèrent que pour être territorial, un système de production implique des relations d'échanges davantage horizontales, où les acteurs communiquent sous forme de réseaux synergétiques. Ainsi, **le système territorial de production démontre des rapports d'échanges élevés entre les experts, entreprises et organisations du territoire.** Ces rapports favorisent une croissance continue de la connaissance par l'information qui s'y partage, menant ainsi à un apprentissage collectif qui tend à faire émerger l'innovation.

La théorie du système territorial de production nous fait donc voir, tout comme celle du district industriel, **l'influence positive qu'ont la coopération et les échanges sous forme de réseaux sur la capacité d'un territoire à fertiliser l'innovation.** Par contre, le système territorial de production réfère à la concentration spatiale d'un plus grand nombre d'acteurs. En effet, le district regroupe les différentes ressources et entreprises nécessaires à la production spécialisée d'un produit ou marchandise en particulier. Le système territorial de production, quant à lui, couvre un domaine d'activité

dans son ensemble et regroupe les différentes entreprises de production, la main-d'œuvre experte, les institutions de recherche, les centres de formation, etc., qui sont nécessaires à l'expansion du domaine. (MARCIANO, 2005) Mais, il représente tout de même, lui aussi, la concentration spatiale de différents acteurs qui collaborent et interagissent sous forme de réseaux d'échange de la connaissance dans le but de stimuler des processus innovateurs.

1.3 Le milieu innovateur

La théorie sur l'école de pensée des milieux innovateurs a été principalement développée par le Groupe de recherche européen sur les milieux innovateurs (GREMI), fondé en 1984 par Philippe Aydalot. (TABARIÉS, 2005) Le GREMI concentre principalement ses études sur le rôle joué par le territoire dans le développement économique régional et, plus particulièrement, au niveau de l'influence qu'il exerce sur la mise en place des conditions favorables à l'innovation. Ce groupe de recherche a mis en évidence l'émergence d'une nouvelle dynamique endogène des territoires locaux, où le monopole de la grande entreprise en matière d'innovation laisse de plus en plus place aux diverses PME des territoires. (TABARIÉ, 2005) Sans considérer que la grande entreprise n'a plus aucune influence sur le développement régional, le GREMI constate que ce sont, depuis quelques décennies, davantage les multiples PME émergentes en France et ailleurs qui tendent le plus à fertiliser l'innovation.

Ces PME mènent à la constitution de **nouvelles dynamiques locales endogènes, essentiellement caractérisées par une organisation plus souple de la production, qui s'appuie sur des mécanismes favorisant la coopération entre les entreprises, les organismes, les institutions et la population locale.** Ces mécanismes sont régulés par des règles et des valeurs propres au territoire et aux comportements des acteurs qui le caractérisent. (MAILLAT, 2001) Ainsi, un climat de coopération réunit bien la communauté professionnelle avec la communauté citoyenne. Cette forme d'organisation semble, selon la littérature, rendre un milieu fortement synergétique, puisque **des rapports de confiance se créent entre l'ensemble des acteurs d'un territoire et même entre les PME qui sont concurrentes.**

Selon le GREMI, le concept de milieu innovateur se définit comme étant :

« un ensemble territorialisé dans lequel des interactions entre agents économiques se développent par l'apprentissage qu'ils font de transactions multilatérales génératrices d'externalités spécifiques à l'innovation et par la convergence des apprentissages vers des formes de plus en plus performantes de gestion en commun des ressources. » (MAILLAT, 2001)

Le milieu innovateur se différencie du district industriel du fait que, contrairement à ce dernier, le milieu ne doit pas obligatoirement être spécialisé. Le GREMI explique que dans le milieu innovateur, **c'est lorsque les réseaux de toutes sortes se réunissent que la capacité innovatrice des différents secteurs présents sur le territoire s'accroît.** Donc, contrairement au district, qui regroupe des entreprises fortement spécialisées dans un secteur, le milieu innovateur a un caractère beaucoup plus multidimensionnel / multisectoriel décrit par un « ensemble de relations unissant un système local de production, un ensemble d'acteurs, des représentations, une culture industrielle, générant un processus dynamique localisé d'apprentissage collectif. » (MARCIANO, 2005) Ce concept se différencie de celui de système territorial de production du fait qu'il représente une synergie qui s'étend des entreprises, à la communauté professionnelle et des organisations à la population locale. **Le milieu innovateur unit donc l'ensemble des membres d'une collectivité.**

Pour suivre l'évolution du marché international dans le temps, les territoires locaux et régionaux doivent développer des méthodes pour s'adapter aux différents changements technologiques qui bouleversent les avantages compétitifs de l'économie et en ce sens, le GREMI a proposé trois stratégies spécifiques. Ainsi, selon ces stratégies, les milieux doivent développer « la capacité à avoir des contacts externes pour être connectés aux dynamiques internationales, la capacité à concevoir une stratégie commune et enfin, la capacité à anticiper de façon convergente les évolutions futures. (TABARIÉS, 2005) Les acteurs des milieux locaux doivent donc se développer une dynamique endogène de coopération pour s'adapter plus facilement aux changements, tout en se créant un réseau de contacts externes pour connaître les besoins du marché et suivre les grands courants économiques. Bref, pour générer l'innovation et anticiper les

changements, le milieu innovateur crée un juste équilibre entre la synergie interne de ses acteurs de développement et les contacts extérieurs nécessaires à son adaptation dans le temps. Par rapport à ces observations, la DATAR a décrit le milieu innovateur comme étant :

« un ensemble territorialisé, ouvert sur l'extérieur, c'est-à-dire sur l'environnement technologique et de marché, qui intègre et maîtrise des savoir-faire, des règles, des normes et valeurs et du capital relationnel ... (et) attaché à un système de production localisée, c'est-à-dire à un collectif d'acteurs ainsi qu'à des ressources humaines et matérielles. » (MARCIANO, 2005)

Cette définition du milieu innovateur nous permet de voir les principales conditions de croissance d'un territoire dans la nouvelle économie du savoir. En effet, par l'union des différents membres d'une collectivité, le territoire à succès fertilise fortement les processus menant à la conception de produits ou marchandises lui permettant de demeurer compétitif sur les nouveaux marchés du savoir, où l'apprentissage de connaissances et les activités hautement technologiques sont centrales. **Bref, un milieu où les acteurs travaillent sous forme de multiples réseaux endogènes, tout en se développant des contacts externes nécessaires pour connaître les avancées et les demandes des nouveaux marchés, se montre fortement apte à fertiliser l'innovation.** En effet, les réseaux endogènes permettent la diffusion des informations recueillies au sein des réseaux externes, ce qui rend la communauté professionnelle de plus en plus apte à apprendre et à créer par elle-même.

Tout comme les écoles de pensée du district industriel et du système territorial de production, celle du milieu innovateur nous démontre l'impact favorable qu'ont les interactions et les multiples réseaux internes présents entre les acteurs d'un milieu sur les capacités innovatrices d'un territoire. Mais, cette école de pensée nous permet en plus de constater **la nécessité des réseaux de contacts externes au territoire pour connaître les nouveautés actuelles et accéder à de nouveaux marchés** en proposant des produits innovateurs et compétitifs. Ainsi, par les interactions présentes entre les experts du

territoire, la connaissance provenant de ces réseaux de contacts externes est partagée et circule de manière à être profitable au territoire dans son ensemble.

La présentation des trois écoles de pensées précédentes nous a permis de voir qu'une bonne densité de réseaux entre les différents membres de la collectivité, qui sont engendrés par la proximité spatiale de ces derniers, est fondamentale pour fertiliser l'innovation. En effet, **les réseaux favorisent le partage de l'information et de la connaissance entre les différentes ressources humaines dotant ainsi, un territoire d'une plus grande intelligence collective.** Nous présenterons, dans le point suivant, le concept de communauté apprenante, qui représente une forme assez développée d'intelligence collective.

1.4 La communauté apprenante ou la « learning region »

Le concept de communauté apprenante est aussi connu sous le terme « learning region » ou « cité intelligente » dans la littérature scientifique et représente la forme la plus développée et innovatrice des territoires à succès. Comme nous l'avons vu antérieurement, pour se repositionner sur le marché du savoir actuel, une région doit encourager le maintien, la reproduction et l'évolution des connaissances pour accentuer sa capacité innovatrice. Elle doit aussi être branchée sur les nouveaux marchés et ainsi prendre connaissance des demandes actuelles et des nouvelles avancées dans le domaine de la haute technologie. Nous avons aussi démontré l'importance de l'adaptation des territoires face à l'évolution rapide du marché économique actuel, où le développement d'interactions entre les acteurs d'une même région représente une condition fondamentale.

L'idée de communauté apprenante provient de ce besoin d'adaptation aux changements par la création d'interactions entre les acteurs du territoire. Maillat et Kébir perçoivent la communauté apprenante comme :

« un concept dynamique qui met en évidence : the capability to learn and to expand the knowledge base. Its refers not only the importance of the science and technology system – Universities, research, organisations, in-house R&D departments and so - but also the learning implication of the economic structure, the organisational forms and institutional set-up. (MAILLAT, KÉBIR : 1998, 16)

Ainsi, le concept de communauté apprenante réfère à une communication élevée entre l'ensemble des membres d'une collectivité qui engendre un partage de la connaissance permettant à ces derniers d'accroître leurs capacités collectives à innover. Les communautés dites apprenantes semblent s'intégrer rapidement aux marchés de la nouvelle économie du savoir, ce qui donne une importance fondamentale à ce concept pour notre étude. En effet, ce concept nous permettra de comprendre comment ces collectivités développent une forte autonomie en terme d'apprentissage par des mécanismes d'interactions entre les membres de la collectivité.

Prévost et Sévigny considèrent que pour développer une stratégie menant au développement d'une communauté apprenante, il faut se référer au cadre relationnel des acteurs d'un territoire. « Ce cadre relationnel, qui est constitué de l'ensemble des liens formels ou informels qu'ont entre eux les membres d'une collectivité, est une matrice complexe par laquelle circulent les flux de savoir (informations et connaissances). » (PRÉVOST, SÉVIGNY, 2005 : 02) Selon ces penseurs, pour permettre d'en arriver à engendrer un apprentissage collectif efficace, ce cadre relationnel doit produire une véritable synergie d'ensemble apte à fertiliser la connaissance nécessaire à la croissance de la compétitivité collective d'une région.

Les ressources humaines se situent au cœur de la théorie de la communauté apprenante. En effet, ce sont ces dernières qui stimulent la dynamique d'un territoire en conceptualisant de multiples idées nouvelles. Toutefois, ce sont les réseaux de différentes natures (politiques, institutionnels, économiques, sociaux, etc.) qu'elles se créent entre elles qui permettent la réalisation de ces idées, menant ainsi au développement

d'innovations. (PRÉVOST, SÉVIGNY, 2005) Par réseaux, ces auteurs entendent des liens informels reliant les différents acteurs d'une collectivité. Le réseau ne possède donc pas de structure hiérarchique, c'est-à-dire qu'il ne suppose pas de liens appuyés sur une relation de pouvoir entre les différents acteurs qui le forment.

Pour illustrer le concept de communauté apprenante, nous nous appuyons sur la définition qu'en ont faite Prévost et Sévigny qui le perçoivent comme :

« une entité territoriale où la population (individus et organismes publics et non publics) est mobilisée pour nourrir un état de veille permanente. Les citoyens échangent, via entre autres les TIC, puis expérimentent les façons de faire les plus porteuses en matière de développement, contribuant ainsi aux savoirs collectifs. En plus de favoriser l'usage des TIC, un projet de collectivité apprenante propose un éveil à la participation citoyenne aux activités de la cité, une redéfinition de la gouvernance de la communauté et une stratégie relationnelle susceptible de générer des savoirs, des compétences distinctives ainsi qu'une capacité collective à influencer la trajectoire de développement de la communauté. » (PRÉVOST, SÉVIGNY, 2005 : 04)

Ces auteurs considèrent que c'est lorsque les différents experts d'un milieu travaillent ensemble sous forme de réseaux d'échanges, qu'une collectivité renforce sa capacité innovatrice par l'émergence de multiples initiatives collectives branchées sur l'acquisition de nouveaux savoirs et le cumul de la connaissance. C'est donc par une mise en commun du savoir que les experts d'une communauté développent des démarches innovatrices et participent ainsi, collectivement au développement local. Bref, la communauté apprenante est une méthode de développement local basée sur une forte communication entre les différents membres d'un milieu, d'une ville ou d'une région et qui mène à l'acquisition de nouvelles compétences collectives. (PRÉVOST, SÉVIGNY, 2005)

Après avoir défini ce qu'était le concept de communauté apprenante, il est important de comprendre comment faire pour le développer concrètement. Prévost et Sévigny (2005) ont proposé un modèle de système de développement d'une collectivité apprenante (SDCA) basé sur cinq composantes complémentaires soient : les actifs collectifs, le «réseautage» des acteurs, les dynamiques territoriales, l'apprentissage et la

gestion de ce type de collectivité. Les actifs collectifs représentent les différentes ressources humaines qui jouent un rôle dans le développement du territoire. Ces ressources vont couvrir les diverses étapes de réalisation d'un projet, qui consistent à l'émergence d'une idée jusqu'au regroupement ou la mise en réseau nécessaire à la réalisation de cette idée. Cette première composante représente le capital stratégique d'un milieu qui consiste selon Prévost et Sévigny à : « la capacité d'une collectivité à s'organiser dans le but de mettre en œuvre des actions permettant d'atteindre des objectifs partagés par l'ensemble des acteurs de la communauté. » (PRÉVOST, SÉVIGNY, 2005 : 14) Pour illustrer un capital stratégique réussi, les deux auteurs donnent l'exemple du district industriel, où les acteurs mettent leurs expertises en commun pour assurer la production entière d'un produit ou marchandise.

La deuxième composante du SDCA identifiée par Prévost et Sévigny est celle du « réseautage » des acteurs. Elle représente la communication entre les experts d'un territoire, qui engendre les échanges d'informations nécessaires au développement des connaissances collectives menant à la constitution d'une communauté apprenante. Ainsi, cette composante réfère à « la mise en réseau des experts des secteurs privés et publics, du domaine de l'éducation, de la municipalité, des citoyens, des entreprises, des institutions et des organismes intermédiaires d'un milieu » (PRÉVOST, SÉVIGNY, 2005 : 15) qui s'unissent pour le développement de l'intelligence collective de leur région.

La troisième composante d'un SDCA représente les dynamiques territoriales qui consistent à la mise en mouvement de la collectivité menant au développement de réels processus de réalisation de projets innovateurs. Les territoires où la dynamique collective est élevée démontrent une importante volonté des acteurs à s'investir dans le développement local de leur collectivité. Les dynamiques peuvent être autant de nature politique, citoyenne, économique que culturelle ou récréative, et elles consistent à développer des stratégies globales de développement dans les domaines qu'elles touchent.

La quatrième composante d'un SDCA, celle de l'apprentissage, réfère au :

« processus par lequel le «réseautage» des acteurs et les dynamiques territoriales secrètent les projets de développement. Cette composante représente donc une démarche stratégique fondée sur le développement des compétences, des capacités et des ressources internes de l'organisation avant de s'adresser au marché dans lequel évoluent les entreprises. » (PRÉVOST, SÉVIGNY, 2005 : 17)

C'est par la constitution et le maintien des réseaux d'experts, qui engendrent un flux informationnel et un transfert de la connaissance, qu'une collectivité devient apprenante et se dote ainsi des outils nécessaires pour stimuler l'innovation.

La gestion, dernière composante d'un SDCA identifiée par Prévost et Sévigny, représente la capacité d'un milieu à assurer le bon fonctionnement, le maintien et le dynamisme des quatre composantes précédentes d'un SDCA performant. Ainsi, selon Prévost et Sévigny, le respect de ces cinq composantes permet à une collectivité de se doter d'une capacité plus autonome à apprendre et, par le fait même, à générer l'innovation.

Bref, le concept de communauté apprenante est le fruit d'un processus efficace d'apprentissage collectif, qui provient de la capacité des ressources humaines d'un territoire à mettre leurs compétences en commun dans une optique globale de développement local. Le concept d'apprentissage collectif est fondamental pour faire l'étude des mécanismes d'interaction qui permettent aux experts de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de fertiliser les processus innovateurs et, par le fait même, de se repositionner plus facilement sur les marchés de la nouvelle économie du savoir. Nous tenterons donc, dans la prochaine partie de ce chapitre, d'expliquer ce concept qu'est l'apprentissage collectif.

2. L'APPRENTISSAGE COLLECTIF

Les quatre écoles de pensée sur les territoires à succès expliquées précédemment, nous ont amené à comprendre que les conditions favorables au développement des

territoires locaux dans la nouvelle économie du savoir dépassent celles strictement liées aux processus d'industrialisation et démontrent l'impact de celles liées aux processus innovateurs, provenant du développement des connaissances et des savoir-faire technologiques. En effet, rappelons-le, au cœur de la nouvelle ère du savoir se situe la capacité d'innover des milieux locaux et régionaux où l'apprentissage de connaissances possède une valeur centrale.

Nous avons aussi vu précédemment, que le partage du savoir-faire et la diffusion de la connaissance entre les membres d'une collectivité, stimulés par la présence d'une importante densité de réseaux de contacts entre eux, semblent permettre à un milieu d'apprendre de manière de plus en plus autonome. En effet, en se nourrissant des contacts externes et du savoir-faire des autres membres de ses réseaux, les ressources humaines d'une collectivité se développent une méthode leur permettant de cumuler et de produire la connaissance de manière de moins en moins dépendante de l'extérieur. Par cette autonomie à apprendre, les ressources du territoire accentuent leur capacité à produire des nouveaux projets, produits ou marchandises. Le concept d'apprentissage collectif, favorisé par la proximité spatiale des entreprises, organismes et ressources humaines d'un territoire, se situe donc au cœur de la croissance des territoires dans l'économie du savoir où l'innovation possède une valeur centrale.

Selon les économistes Maillat et Kébir (1998), l'apprentissage collectif provient d'une mise en commun des connaissances individuelles par l'ensemble des ressources humaines d'un territoire. Cette mise en commun s'établit par un processus d'interactions engendrant un flux de savoir (informations et connaissances) entre les différents membres d'une collectivité. Ainsi, il requiert un engagement collectif des différents acteurs du territoire. Ce flux de savoir est caractérisé par des échanges de nature horizontale, c'est-à-dire des échanges qui ne s'appuient pas sur une relation de pouvoir et qui sont basés sur un partage et une libre circulation de la connaissance. La mise en commun de la connaissance exige une communication élevée entre les ressources humaines du territoire. Ainsi, un processus d'apprentissage collectif « ne peut s'organiser et se réaliser qu'à

proximité des acteurs, et via leurs partenariats, de manière à secréter les manières de communiquer et les liens de confiance nécessaires. » (PRÉVOST, SÉVIGNY, 2005 : 19) Lorsqu'il réussit bien, un processus d'apprentissage collectif mène à l'amélioration des compétences collectives à innover et ainsi, accentue les avantages compétitifs du territoire dans son ensemble.

Pour illustrer le concept d'apprentissage collectif, pensons à *la Société de la vallée de l'aluminium* au Saguenay-Lac-Saint-Jean réunissant l'ensemble des acteurs qui oeuvrent dans la production et la transformation des produits de l'aluminium. Cette société regroupe de multiples experts en ce domaine qui s'échangent les connaissances et unissent leurs savoir-faire et leurs expertises dans le but de développer des projets à la fine pointe de la technologie, qui leur permettra d'être de véritables leaders mondiaux dans le créneau d'excellence de l'aluminium. Par un partage accru de la connaissance, les experts de ce domaine connaissent davantage ce qui se fait sur le terrain et ciblent rapidement les voies de développement encore inexploitées en région. Bref, par un processus d'apprentissage collectif, les experts qui s'intègrent à *la Société de la vallée de l'aluminium* accroissent leur capacité innovatrice et positionnent la région comme un pôle de développement mondial du créneau de l'aluminium.

Pour devenir de plus en plus autonome dans son apprentissage, une collectivité doit franchir quatre étapes déterminantes d'acquisition de connaissances. (BENOÎT, 2000 : 16) ¹³ Elle doit, tout d'abord, **se développer des mécanismes d'accès à l'information**, par la création de réseaux externes, où les individus du territoire vont puiser l'information nouvelle dans différents domaines d'activités. La deuxième étape consiste à **communiquer cette information aux autres membres de son domaine d'activités** car pour être maximisée, l'information recueillie dans les réseaux externes doit pouvoir être profitable aux différents experts d'un même domaine. Ensuite, **le partage de la connaissance doit s'étendre à la collectivité dans son ensemble**, de façon à ce que

¹³ Pour expliquer ces étapes, nous nous sommes inspirés du schéma de Jean BENOÎT dans sa présentation Power Point de mai 2000 : *La communauté de pratique en réseaux : une source d'apprentissage collectif*, recueillie sur le site Internet suivant : <http://www.tact.fse.ulaval.ca>

toutes ses composantes soient au parfum des nouvelles avancées technologiques. De cette façon, les membres d'une collectivité pourront se concentrer sur de nouvelles possibilités innovatrices leur permettant de fertiliser davantage la création de produits plus compétitifs. Les trois premières étapes rendent la collectivité apte à **auto-construire son savoir**. Cette auto-construction représente la dernière étape d'acquisition de connaissances et permet à une région de se doter d'une capacité d'apprendre de manière de plus en plus autonome par un processus d'apprentissage collectif très efficace.

Lorsqu'un processus d'apprentissage collectif réussit, il en résulte qu'un territoire se trouve de plus en plus apte à générer son propre développement par son indépendance à acquérir collectivement la connaissance. Cette autonomie contribue à stimuler des projets innovateurs branchés sur le nouveau marché du savoir actuel par la diffusion de l'information recueillie par les ressources humaines d'une région dans leurs réseaux de contacts externes. Selon Maillat, l'apprentissage collectif accroît la capacité des acteurs d'un territoire à s'adapter à leur environnement et aux changements qu'il subit. Bref, le concept d'apprentissage collectif se situe au cœur de notre recherche car il représente le processus fondamental de développement des territoires à succès, qui consistent à des territoires qui se repositionnent facilement sur les marchés de la nouvelle économie du savoir en raison de leur forte capacité à innover.

3. LA CLASSE CRÉATRICE

Les concepts présentés précédemment ont démontré la valeur incontournable de l'innovation comme moteur de croissance économique dans les marchés actuels du savoir. Par innovation, on entend « l'ensemble des processus créatifs appliqués à l'introduction de biens, de services ou de procédés nouveaux et améliorés. » (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 35) L'idée de création, qui réfère au fait de donner l'existence ou d'inventer une chose qui n'existait pas encore¹⁴, semble se situer au cœur

¹⁴ Pour dresser cette courte définition, nous nous sommes appuyées sur la définition du terme « création » proposée dans le dictionnaire *Le Petit Robert*, page 567.

des processus innovateurs des milieux locaux et régionaux et ainsi, représente un atout réel pour les territoires qui savent la stimuler.

Le potentiel de la créativité humaine a été étudié par l'économiste Richard Florida. En effet, ce dernier considère que depuis quelques décennies, la créativité devient la principale force qui dirige la croissance et le développement des villes et régions. Par créativité, nous entendons le pouvoir que possède l'humain à créer, à inventer. Florida intègre l'idée de la montée d'une nouvelle classe créatrice qui tend à stimuler les processus innovateurs et ainsi, permet à certains territoires de se repositionner aisément dans l'économie du savoir. Ce concept est donc fondamental à la compréhension des mécanismes interactifs qui influencent l'intensité du dynamisme innovateur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le concept de classe créatrice a émergé de différentes études produites par Florida, qui s'intéressait aux composantes socio-économiques menant au développement et à la croissance des régions métropolitaines nord-américaines. De ces études, Florida a constaté que les territoires qui semblaient s'intégrer le mieux à la nouvelle économie mondiale du savoir, présentaient une économie diversifiée où l'innovation florissait de façon importante en raison du dynamisme accru de ses experts. Ainsi, il semble que depuis deux décennies, les forces de croissance économique des sociétés modernes sont davantage influencées par l'innovation qui, pour sa part, est stimulée par la connaissance et le savoir-faire technologique des individus créatifs des régions. Bref, les territoires où la classe créatrice est bien articulée semblent se positionner plus facilement dans l'économie mondiale actuelle. Florida utilise donc le terme de **classe créatrice** pour représenter la valeur du potentiel humain en tant que source de création et, par le fait même, comme principal moteur des processus innovateurs des territoires régionaux.

Ainsi, selon la description qu'en fait Florida, **la classe créatrice représente essentiellement des individus dont les fonctions sont liées à la création de nouvelles**

activités économiques. Selon lui, elle se concentre principalement dans le secteur manufacturier et le domaine des services. Elle regroupe donc :

« les scientifiques, les ingénieurs, les professeurs d'université, les poètes et romanciers, les artistes, les leaders du milieu des affaires, les acteurs, les designers, les architectes, les grands penseurs des sociétés modernes tels que les auteurs d'ouvrages généraux, les écrivains, les éditeurs et rédacteurs, les personnalités culturelles, les chercheurs au sein de groupes de réflexion, les analystes ainsi que les préconiseurs d'opinion. Elle est aussi composée des professionnels liés aux industries d'apprentissage de la connaissance, aux industries de haute technologie, du domaine de finances, des professions juridiques et du milieu de la santé ainsi que des entreprises de gestion. »
(FLORIDA, 2002, 2005)

Florida a démontré que, généralement, dans les nations industriellement avancées, un tiers des travailleurs de la population active œuvrent dans un secteur créatif comme celui de la R&D, de la science et technologie, des arts et culture, etc. Ce qui démontre qu'encore deux travailleurs sur trois ne s'y consacrent pas. (FLORIDA, 2005) Avec la valeur accrue que possède l'innovation dans l'économie mondiale actuelle, plus une région démontre une forte concentration de ces individus créatifs plus elle accentue ses avantages concurrentiels en matière d'innovation.

Certains individus au sein de la classe créatrice se montrent aptes à « catalyser » l'innovation, c'est-à-dire à concentrer les ressources humaines et les connaissances nécessaires à l'innovation. Pour mieux comprendre le rôle que jouent ces individus catalyseurs, nous avons consulté différentes sources d'informations sur les leaders, les médiateurs et les « impannatores italiens », qui tous semblaient remplir des rôles clés en matière d'innovation. Ainsi, nous avons tenté de décrire le rôle de chacun d'eux pour mieux comprendre celui du catalyseur. Selon la littérature, **le leader** a le rôle de dominer son domaine d'activité. En effet, ce dernier dirige les opérations et exerce un pouvoir ascendant sur ses collègues et dans son milieu de travail. (PERETTI, 2005) ¹⁵ **Le**

¹⁵ Pour dresser cette définition du rôle du leader, nous nous sommes appuyés sur la définition du *Dictionnaire des ressources humaines* de Jean-Marie PERETTI, publié aux Éditions Vuibert disponible à l'adresse suivante : <http://www.employabilite.com/bin/mots-cles.asp?index=1>

médiateur, pour sa part, joue davantage un rôle d'arbitre puisqu'il se consacre principalement à résoudre les problèmes et à faciliter les ententes dans son milieu de travail. Il intervient donc comme troisième instance au sein des parties pour les aider à s'entendre et à s'accorder entre elles.¹⁶ Un bon exemple qui permet d'illustrer le rôle du médiateur est celui de l'implication d'une instance neutre entre une partie patronale et syndicale pour résoudre un conflit de travail. Ainsi, le médiateur intégré dans la résolution de ce type de conflit tente de faciliter la communication en s'assurant que chaque partie puisse s'exprimer et être écoutée pour en arriver à une solution qui fait consensus.

En ce qui a trait aux « *impannatores* » italiens, terme davantage utilisé en Europe, ils réfèrent à des individus qui oeuvrent au sein d'un réseau d'entreprises ou de firmes qu'ils se créent. Ces derniers interagissent donc avec ces firmes et entreprises ainsi qu'avec leurs clients potentiels. Le rôle principal de l'*impannatores* consiste à analyser les besoins des clients pour distribuer des contrats qui y répondent au sein des entreprises ou firmes qui font partie de son réseau. Ainsi, sans agir directement dans les activités de production des membres de son réseau, les *impannatores* ajustent la production de ces derniers aux besoins du marché qu'ils connaissent bien. Pour ce faire, ils doivent toujours être à la recherche de nouveaux marchés et se concentrent à rapprocher les entreprises qui font partie de son réseau de leurs clients potentiels et ce, en adaptant les produits offerts pour qu'ils correspondent mieux aux besoins du milieu.¹⁷

Le terme catalyseur ressort de recherches réalisées par le géographe suédois Gunnar E. Törnqvist (1989). Lors d'une recherche réalisée au sein de territoires suédois fortement innovateurs, Törnqvist a identifié la présence d'individus qui « agissent comme catalyseurs, pour emprunter une terme à la chimie. Leur rôle est de diffuser l'information

¹⁶ Pour dresser cette définition du médiateur, nous nous sommes référés à la définition proposée dans l'encyclopédie électronique libre *Wikipédia* disponible au <http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9diateur>. Nous nous sommes aussi appuyés sur la définition proposée dans le lexique du « ProfilsScan » à l'adresse électronique suivante : <http://www.profilscan.com/site/EXEMPLE/aide.htm>

¹⁷ Pour dresser cette définition de l'*impannatores*, nous nous sommes principalement appuyés sur celle du CETIM (Center for technology and innovation management) disponible à l'adresse électronique suivante : http://www.ve-forum.org/Projects/407/04_01_Katzy%20and%20Dissel_a%20toolset%20for%20building%20the%20VE.pdf

et d'établir des contacts entre les divers domaines de compétences. » (TÖRNQVIST, 1989 : 122) Ces individus jouent donc un rôle clé en matière d'innovation et c'est pour cette raison que nous avons cherché à mieux comprendre ce qu'il était et de voir comment il s'articulait dans la région.

4. CONCLUSION DU CHAPITRE

Les concepts présentés dans ce chapitre, nous ont permis de voir les différents processus qu'un territoire doit fertiliser pour se repositionner rapidement sur le marché de la nouvelle économie du savoir, où l'innovation possède un caractère central. Les concepts de territoire à succès, d'apprentissage collectif et de classe créatrice ont illustré l'importance de l'animation ou du dynamisme d'un milieu par les différents acteurs qui le composent. Aussi, la littérature scientifique nous a permis de comprendre que les processus d'interaction sous forme de réseaux d'échanges du savoir permettaient aux experts, entreprises et organisations d'un territoire de fertiliser des processus innovateurs correspondant aux besoins et aux demandes actuelles des marchés. Nous avons aussi pu démontrer que pour exister, ces réseaux d'échanges devaient s'appuyer sur un niveau de confiance élevé entre les acteurs, engendré par un effet de proximité spatiale.

Nous avons également expliqué que, pour se construire sur un niveau de confiance élevé, les réseaux d'échanges doivent être souples et ne doivent pas s'appuyer sur des relations de pouvoir entre les membres qui le composent. Les échanges de ce type, nommés horizontaux, permettent une libre circulation de l'information et un bon transfert de la connaissance sur un territoire. Nous avons aussi identifié la nécessité selon laquelle les individus d'un territoire s'établissent des contacts externes qui leur permettent de suivre l'évolution des marchés actuels et d'accéder à l'information sur les nouvelles avancées touchant leur domaine d'activités.

Bref, nous nous appuyerons sur les concepts de territoire à succès, d'apprentissage collectif et de classe créatrice pour faire l'étude et l'analyse des mécanismes d'interaction

présents entre les ressources humaines créatrices de la région qui tendent à fertiliser l'innovation sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

CHAPITRE III: LE CAPITAL DE CRÉATIVITÉ DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, Florida soutient qu'avec la montée d'une nouvelle économie créative, les composantes de la classe créatrice deviennent les principaux moteurs des processus innovateurs des milieux locaux et régionaux. En s'appuyant sur la théorie de Florida, il nous a donc semblé important d'étudier les mécanismes d'interaction qui tendent à stimuler l'innovation sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean au sein des ressources humaines qu'il a identifiées comme composantes de la classe créatrice. Mais pour ce faire, il est avant tout nécessaire de décrire les composantes de la classe créatrice de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1. RÉGIONS MÉTROPOLITAINES ET PÉRIPHÉRIQUES, DEUX RÉALITÉS POUR LA CLASSE CRÉATRICE

Les études produites par Florida se concentraient uniquement sur des grandes régions métropolitaines qui, selon Robert Park et Janes Jacobs (FLORIDA, 2005), représentent de véritables chaudrons de la diversité, d'individus créatifs et de l'innovation. Ainsi, malgré les nouvelles avancées informationnelles avec la montée d'Internet et des télécommunications, grâce auxquelles il est de plus en plus facile de travailler ensemble à distance, la croissance économique alimentée par les industries créatrices hautement technologiques demeure concentrée dans l'espace. En effet, Florida démontre la présence d'importantes concentrations d'activités économiques dans des agglomérations urbaines nord-américaines. Les régions métropolitaines sont, selon lui, de bons exemples de concentrations spatiales d'activités créatrices liées à la haute technologie.

La théorie sur les territoires à succès et l'apprentissage collectif a démontré l'importance des contacts face à face, de la création de liens entre les entreprises des territoires, et des interactions entre les acteurs d'un milieu. Ainsi, pour se doter d'une

plus grande capacité collective à innover, les ressources humaines qui forment la classe créatrice d'une région doivent être dynamiques et se développer des réseaux d'interaction entre elles. En effet, il semble que c'est par ce dynamisme interactif que la capacité innovatrice des ressources créatrices d'un territoire s'accroît. La notion d'espace, par la proximité spatiale qui permet aux individus créatifs d'un territoire de communiquer ensemble fréquemment, demeure donc fondamentale dans l'économie créative.

Les régions métropolitaines sont des lieux propices à ces concentrations spatiales d'individus créatifs, ce qui est fortement attractif pour les talents et les membres de la classe créatrice. Ce phénomène de concentration entraîne deux répercussions importantes bien identifiées par Florida (FLORIDA, 2005). En premier lieu, l'émergence de la nouvelle économie créative entraîne les industries à venir s'établir dans les lieux où se concentre une bonne masse d'individus créatifs. Ainsi, ce ne sont plus les gens qui vont là où les entreprises sont, mais bien le contraire. Deuxièmement, un lieu où se concentrent de multiples ressources créatrices a tendance à attirer de nouveaux talents sur le territoire. Donc, la concentration spatiale de gens créatifs attire à la fois les entreprises et de nouveaux individus créatifs à venir s'établir sur le territoire, d'où l'importance pour les régions d'entretenir et d'accroître leur potentiel de créativité.

Florida constate aussi que certains milieux sont préférés à d'autres dans les choix de localisation des individus créatifs. En effet, il démontre que ces derniers sont davantage attirés par des milieux qui offrent une qualité de vie supérieure représentée par : une vie culturelle diversifiée, un environnement naturel de qualité, l'offre de plusieurs activités récréatives, etc. Ainsi, la qualité de l'endroit surpasse de plus en plus l'offre d'emploi au niveau du choix de localisation de la classe créatrice. Les régions métropolitaines étudiées par Florida semblent, généralement, en mesure d'offrir cette qualité de vie et une bonne concentration d'individus créatifs, et ainsi, elles sont très attractives pour les membres de la classe créatrice.

Florida explique aussi que dans les faits, seulement un petit nombre de régions non métropolitaines démontrent une forte concentration d'individus créatifs en son

territoire. De plus, les ressources composant la classe créatrice d'un milieu ont tendance à se regrouper dans les centres de ces régions et ne se répartissent donc pas également sur le territoire. En effet, même dans les agglomérations métropolitaines, les ressources créatrices ont tendance à se concentrer dans les centres où se situent les principales industries de haute technologie et où l'innovation est florissante. Une étude comparative produite par Stolarick, Florida et Musante a démontré que la métropole québécoise de Montréal s'insère sans trop de difficulté à la nouvelle économie créative. La région montréalaise présente en effet, « un juste équilibre entre l'innovation et des savoir-faire technologiques variés, une main-d'œuvre hautement qualifiée et créative et une société aussi ouverte que tolérante. » (STOLARICK, FLORIDA, MUSANTE, 2005 : 02) Ces conditions lui permettent de se repositionner assez facilement sur les marchés de la nouvelle économie du savoir.

Montréal démontre aussi une croissance continue d'emplois, un niveau d'éducation supérieur élevé, une qualité de vie vibrante et attirante et une vie culturelle très riche. Ainsi, la métropole québécoise possède un bon potentiel attractif pour les individus créatifs. Elle abrite aussi :

« un grand nombre d'artistes, d'infrastructures culturelles de grande qualité et divers organismes culturels. Les composantes du secteur créatif montréalais sont réputées (universités, instituts de recherche, artistes, organismes, infrastructures, etc.) et le nombre d'événements culturels par km carré est tout simplement exceptionnel. » (STOLARICK, FLORIDA, MUSANTE, 2005 : 02)

Montréal représente donc une métropole créative, où toutes les conditions pour fertiliser l'innovation sont réunies.

Toutefois, les conditions socio-économiques des régions périphériques québécoises ne présentent pas, en général, les mêmes possibilités de développement qu'une grande ville comme celle de Montréal. Bien que certaines d'entre elles possèdent un potentiel créatif à ne pas négliger, la classe créatrice s'y articule différemment. Dans la prochaine partie de ce chapitre, nous tenterons de décrire les principales composantes

de la classe créatrice de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, que nous avons regroupées dans les domaines d'activités les plus dynamiques en matière de création pour former le **capital régional de créativité**. Ainsi, par **capital régional de créativité**, nous référons à **l'ensemble des entreprises, organismes et ressources humaines créatrices qui se regroupe dans les domaines d'où émerge principalement l'innovation au Saguenay-Lac-Saint-Jean**. Dans la région, le capital de créativité est donc moins statique que la définition de la classe créatrice proposée par Florida, puisqu'il se compose des ressources humaines oeuvrant dans les domaines les plus dynamiques en matière d'innovation.

2. LE CAPITAL DE CRÉATIVITÉ DE LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2.1 Les sources de données

Pour dresser une description la plus représentative possible de la population qui compose le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous avons utilisé quatre sources de données bien distinctes. En premier lieu, nous nous sommes référés au recensement 2001 de Statistique Canada sur les professions touchant les différentes RMR et les AR du Québec. Les données de ce recensement nous ont permis de dresser un portrait assez réaliste des différentes composantes du capital régional de créativité puisque les municipalités qui ne s'y retrouvent pas, démontraient une proportion trop faible de la population active occupant des emplois créatifs, ce qui rendait impossible l'élaboration d'un tableau détaillé de ces professions. Ainsi, les données pour ces municipalités ne sont pas disponibles.

Pour décrire le plus fidèlement possible le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous avons donc utilisé les données disponibles sur les professions des différents domaines les plus innovateurs de la région à l'intérieur de la RMR de Chicoutimi- Jonquière, qui correspond à peu près aux agglomérations urbaines

du découpage actuel de Ville Saguenay ¹⁸, et des AR d'Alma ¹⁹ et de Dolbeau-Mistassini. Avec les données sur cette RMR et ces deux AR, nous avons pu estimer de manière assez juste la main-d'œuvre faisant partie du capital régional de créativité car, selon les données, la majorité de celle-ci se concentre dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, aujourd'hui devenue la capitale régionale de Saguenay.

Pour donner un aperçu plus juste du capital de créativité de l'ensemble des agglomérations urbaines de la région, nous avons aussi tenté d'illustrer la main-d'œuvre experte dans les municipalités urbaines qui ne faisaient pas partie de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et des AR d'Alma et de Dolbeau-Mistassini décrites précédemment. Nous avons donc tenté de dresser un portrait du capital de créativité pour les villes de Saint-Félicien et de Roberval. Pour ce faire, nous avons consulté les données disponibles dans l'*Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean* ²⁰ et y avons recensé les différentes entreprises créatrices situées dans ces deux territoires municipaux. Ainsi, sans pouvoir donner une estimation du nombre d'individus créatifs dans les municipalités de Roberval et de Saint-Félicien, nous pouvons par ces entreprises, constater la présence d'experts dans les différents domaines innovateurs de ces territoires.

Dans un troisième temps, nous nous sommes référés à une étude produite par le Centre de haute technologie de la région, le *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (2005), qui présente des données intéressantes sur le domaine de la R&D de la région, domaine d'activités qui regroupe un bon potentiel du capital régional de créativité.

¹⁸ **La RMR de Chicoutimi-Jonquière** comprend les 10 municipalités suivantes : Chicoutimi, Jonquière, La Baie, Lac Kénogami, Larouche, Laterrière, St-Fulgence, St-Honoré, Shipshaw et Canton Tremblay.

Ville Saguenay comprend les 7 **agglomérations urbaines** de la RMR de Chicoutimi-Jonquière : Chicoutimi, Jonquière, Laterrière, La Baie, Canton Tremblay, Shipshaw et Lac Kénogami et donc **la RMR de Chicoutimi-Jonquière comprend trois municipalités supplémentaires au découpage actuel de Ville Saguenay soient** : Larouche, St-Fulgence et Saint-Honoré.

¹⁹ Cette AR comprend les municipalités d'Alma et de Delisle, qui aujourd'hui sont fusionnées.

²⁰ <http://atlas.ugac.ca/saguenay-lac-saint-jean/>

Finalement, pour identifier les divers organismes et entreprises de la région oeuvrant dans des domaines innovateurs où se situent les différents membres du capital de créativité, nous nous sommes référés aux résultats provenant d'une enquête réalisée en juin 2005 par le Centre de Recherche sur le Développement Territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Afin d'identifier ces entreprises et organismes, nous nous sommes appuyés sur les composantes de la classe créatrice définies par Florida.

2.2 Les composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les données du recensement 2001 de Statistique Canada sur les professions, nous démontrent que la taille de la population créatrice au sein de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et des AR d'Alma et de Dolbeau-Mistassini, estimée à 15 175 individus, est trop restreinte pour en dresser une classification statistique aussi pointue et détaillée que l'a fait Florida pour la classe créatrice des régions métropolitaines nord-américaines. Ainsi, pour pouvoir cibler les différentes composantes du capital régional de créativité, nous avons identifié **les domaines qui fertilisent et génèrent le plus l'innovation sur le territoire, et d'où émerge principalement la création de nouvelles activités économiques**. Ces domaines regroupent, tout de même, les principales composantes de la classe créatrice identifiées par Florida qui ont été décrites précédemment. Ainsi, les individus créatifs du Saguenay-Lac-Saint-Jean se concentrent principalement dans les domaines : **des arts et de la culture, de la finance et des assurances, du service aux entreprises, de la recherche et développement (R&D) et dans le domaine de la santé. Ils représentent aussi les différents élus provinciaux, locaux, fédéraux, scolaires, etc. ainsi que les leaders du milieu communautaire de la région.** C'est donc à partir de ces grands domaines d'activités, d'où émergent de nouvelles activités économiques, que nous avons tenté de décrire le plus fidèlement possible la population qui compose le capital régional de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Concentrés dans ces divers domaines innovateurs, les membres du capital régional de créativité représentent une main-d'œuvre formée et experte, très active dans son

domaine d'activités et qui connaît bien le milieu dans lequel elle œuvre. Cette main-d'œuvre tend à stimuler les processus innovateurs, à fertiliser de nouvelles idées branchées sur les activités hautement technologiques et ainsi, à réaliser des projets nouveaux branchés sur la demande actuelle des marchés de la nouvelle économie du savoir. Bref, le capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean dynamise le milieu et fertilise la création de nouvelles activités économiques qui représentent le potentiel compétitif de la région pour se repositionner dans les marchés du savoir.

La RMR et les deux AR de la région démontrent une population active totale qui se situe à 96 805 individus, comparativement à celle de l'ensemble de la région qui est estimée à environ 126 000 travailleurs. Ainsi, sur ces 96 805 travailleurs, une proportion de 15.67 % occupe une profession créatrice soit, 15 175 individus. Dans la prochaine partie de ce chapitre, nous tenterons de décrire les composantes du capital régional de créativité qui se répartissent dans les différents domaines innovateurs identifiés précédemment.

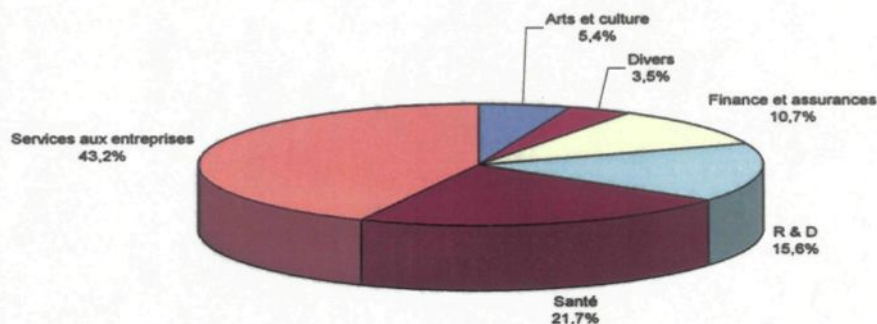
2.2.1 Le domaine de la recherche et développement (R&D)

Le domaine de la R&D couvre, selon le *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (2005), les différentes professions qui poursuivent un « processus qui inclut la découverte issue de la recherche, la conception de produits, ou de procédés et les mises au point destinées à s'assurer de la validité et de la fiabilité de ces produits ou procédés. » (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 36) Dans la région, le domaine de la R&D se divise donc en ces principales professions : l'enseignement supérieur, les chercheurs, les PME et entreprises oeuvrant en ce domaine, et les scientifiques et techniciens en laboratoire. Comme le démontre le graphique suivant, la RMR et les deux AR de la région démontrent que sur les 15 175 individus créatifs qu'elles regroupent, 2 360 se concentrent dans le domaine de la R&D, représentant ainsi 15.6 % de la population créatrice totale du Saguenay-Lac-Saint-Jean.²¹

²¹ Cette proportion touche les différents professionnels de la recherche (chercheurs) ; les mathématiciens, statisticiens et actuaires ; et les professeurs universitaires et post-secondaires de la région.

GRAPHIQUE III : Proportion du capital de créativité dans chaque domaine innovateur de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2001

CLASSE CRÉATRICE (N = 15 176) SELON LE SECTEUR, RÉGION 02, 2001



Source : Recensement 2001 sur les professions, Statistique Canada, traitement par le CRDT de l'UQAC ²²

Nous avons analysé le domaine de la R&D à l'aide du *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (2005), qui couvre l'ensemble des municipalités du territoire. Nous avons utilisé cette source de données car elle donnait une description assez approfondie et très actuelle de ce domaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce rapport démontre que :

«selon une étude du ministère du Développement Économique, de l'Innovation et de l'Exportation, réalisée en 2001, le Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait 721 personnes oeuvrant dans le domaine de la R&D, soit 196 professeurs-chercheurs et 525 individus oeuvrant dans les entreprises. Selon les données de notre récent sondage, nous avons recensé plus de 630 personnes dans les unités de recherche. Si l'on ajoute à ce nombre le personnel de R&D en entreprises, on peut estimer à plus de 1 000 le nombre

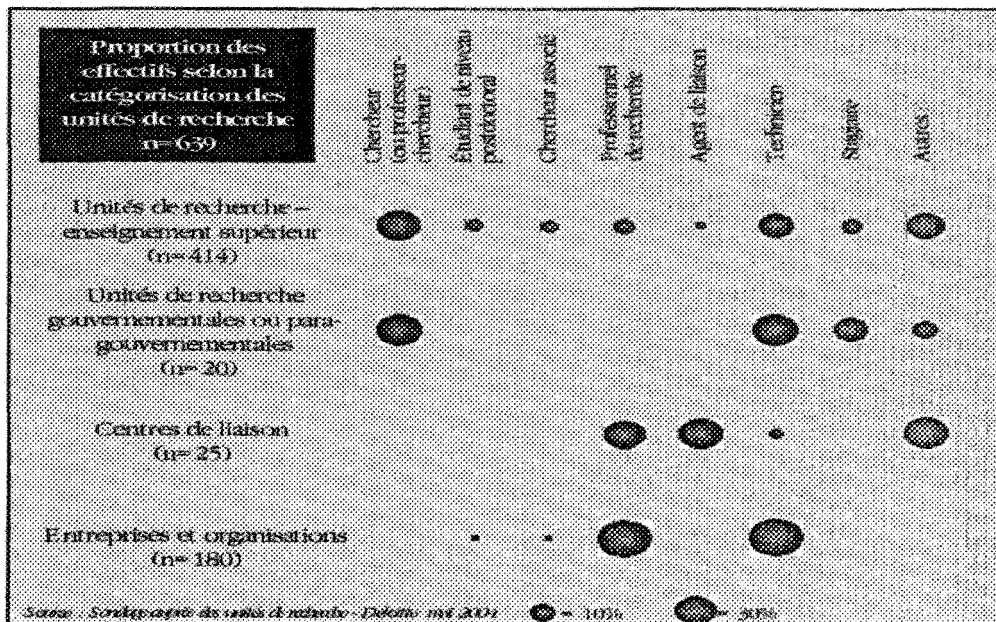
²² Ce graphique représente la population créatrice au sein des différents domaines d'activités pour la RMR de Chicoutimi-Jonquière et les AR d'Alma et de Dolbeau-Mistassini. Les données ne comprennent pas les élus et leaders du territoire et donc, pour en dresser un portrait, nous nous sommes référés à l'enquête du CRDT de l'UQAC en été 2005.

de personnes oeuvrant en R&D au Saguenay-Lac-Saint-Jean. » (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 40)

Il est à noter que ces données ne représentent pas l'ensemble des ressources en enseignement supérieur. Notamment les professeurs et chargés de cours des différents collèges et de l'université de la région et l'ensemble des scientifiques et techniciens en laboratoire du territoire ne s'y retrouvent pas. C'est pourquoi, le recensement 2001 sur les professions de Statistique Canada nous donne un portrait plus juste du nombre d'individus qui oeuvrent dans le domaine de la R&D de la région.

Le rapport du *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, nous a permis d'élaborer une typologie des différentes unités de recherche qui regroupent les membres du capital régional de créativité se concentrant dans le domaine de la R&D. Ainsi, quatre types distincts d'unités de recherche dont l'effectif total touche approximativement 639 individus créatifs, sont présents sur le territoire : les unités liées à l'enseignement supérieur, les unités gouvernementales ou paragouvernementales, les entreprises et organisations et les centres de liaison. Dans la prochaine partie de ce chapitre, nous tenterons de dresser une description de chacun de ces types et des ressources créatrices qui s'y concentrent.

GRAPHIQUE IV : Typologie des unités de recherche, région 02, 2005



Source : Graphique intégral du *Profil de la recherche Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Centre de Haute technologie, Deloitte & Touche et ses sociétés affiliées, 2005, page 41.

Le premier type d'unités de recherche répertorié sur le territoire représente les unités liées à l'enseignement supérieur qui regroupent : « toutes les unités des universités, les unités de recherche universitaires en milieu hospitalier, les unités de recherche des collèges et les centres collégiaux de transferts de technologie. » (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 37) L'effectif de ce type d'unités de recherche consiste principalement à des professeurs – chercheurs, et à des étudiants post-doctoraux et chercheurs associés. Selon le graphique IV, présenté ci-haut, ces unités liées à l'enseignement supérieur regroupe environ 414 des 639 individus qui composent l'effectif total de ces quatre types. Il est important de souligner que ce nombre représente uniquement les ressources qui oeuvrent dans les unités de recherche liées à l'enseignement supérieur et ne couvre donc pas, totalement, la main-d'œuvre du domaine de l'enseignement supérieur.

Ces unités de recherche touchent celles de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) qui, selon son service de ressources humaines, comptabilisait 214 professeurs au

total en automne 2005. L'UQAC regroupe en ses murs : 3 centres, 8 groupes, 8 chaires, 10 laboratoires et 4 consortiums de recherche. Les principales de ces unités de recherche sont : le Centre universitaire de recherche sur l'Aluminium (CURAL), le Centre international de recherche sur le givrage atmosphérique et l'ingénierie des réseaux électriques (CENGIVRE), le Groupe de recherche et d'intervention régionale (GRIR), le Groupe de recherche sur la thermotransformation du bois, le Consortium de recherche sur la forêt boréale et le projet Balsac. Selon les données présentées dans le *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, ces principaux centres regroupent un effectif total de 230 individus créatifs qui se concentrent uniquement sur la recherche.

Toujours selon le *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, ce premier type d'unités de recherche comprend aussi le Centre affilié universitaire régional (CAUR), qui représente une des unités de recherche les plus actives en R&D dans le secteur de la santé de la région. La CAUR de Chicoutimi possède un effectif en R&D touchant une centaine de personnes. Les unités de recherche liées à l'enseignement supérieur touchent aussi les différentes instances de recherche des collèges de Chicoutimi, d'Alma, de Saint-Félicien et de Jonquière et les Centres collégiaux de transferts de technologie (CCTT), dont l'effectif total est d'environ 783 professeurs, principalement concentrés au Cégep de Chicoutimi et de Jonquière.²³ Les principaux centres de recherche des cégeps sont les suivants : le Centre de géomatique du Québec (Chicoutimi), le Centre d'aide régional sur les aliments du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CARA - Chicoutimi), le Centre de production automatisé (CPA – Jonquière), le groupe Écobs (Jonquière) et, le Centre de recherche et développement en agriculture (CRDA) du Cégep d'Alma. Ce premier type d'unités de recherche comprend donc la majorité des ressources créatrices oeuvrant en R&D dans la région.

Le deuxième type d'unités de recherche de la région représente les unités gouvernementales ou paragouvernementales. Cette catégorie :

²³ Nombre d'enseignants dans les différents collèges : Alma (90), Chicoutimi (245), Jonquière (343) et Saint-Félicien (98).

« rassemble les unités de recherche fédérales, provinciales, ainsi que les autres unités de R&D de la région. Elle se définit comme étant une unité structurée de recherche bénéficiant d'une reconnaissance auprès d'organismes nationaux ou internationaux. Elle peut être supportée par des investissements provenant des paliers gouvernementaux, fédéraux ou provinciaux, ou encore être financée par une autre institution publique ou parapublique. » (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 55)

Ce type d'unités de recherche se compose essentiellement des ressources humaines similaires à la première catégorie.

Le graphique IV démontre que les unités gouvernementales ou paragouvernementales de la région représentent une main-d'œuvre créatrice oeuvrant dans la R&D de 20 individus sur les 639 qui composent l'effectif total des ces quatre types d'unités de recherche. Selon ce rapport, une seule unité de ce type serait présente sur le territoire, celle du Centre des technologies de l'Aluminium (CTA), qui représente une unité de recherche fédérale. (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005) Le CTA regroupe un effectif total de 25 personnes, dont 20 se concentrent uniquement sur la recherche. Il est à noter que plus un territoire possède d'unités de recherche de ce type, plus le gouvernement investit dans le milieu. Il serait donc important que la région consente à multiplier des efforts sur le développement de ce second type d'unités de recherche pour attirer davantage l'investissement des différents paliers gouvernementaux.

Le troisième type d'unités de recherche, identifié dans le rapport du Centre de haute technologie, consiste aux entreprises et organismes du territoire qui « réunissent les PME et grandes entreprises de la région, les unités de recherche qui leur sont affiliées en plus d'autres organisations. » (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 37) Un total de 43 entreprises du territoire a participé à l'enquête sur laquelle s'appuient les données présentées dans le *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* et sur ces 43 entreprises, 30 d'entre elles se situent dans les domaines de l'aluminium, des équipementiers et de la construction. Les autres couvrent les différents domaines suivants : fabrication de produits sanitaires et matériau composite, ressources forestières, agriculture, biotechnologie industrielle, services d'ingénierie mécanique et ergonomie,

sciences de la santé, et sports. (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 37) Sur les 2 587 individus qui oeuvrent au sein des 43 entreprises qui ont participé à cette recherche, un proportion de 180 employés se consacrent uniquement à la R&D. Ces ressources de R&D sont essentiellement des professionnels et techniciens de recherche.

Le dernier type d'unités de recherche identifié dans le *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, représente les centres de liaison qui « visent à favoriser les échanges entre les divers intervenants de la recherche et de l'industrie. » (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005 : 58) Sur le territoire, seulement deux centres de ce type sont présents soit : le Centre de Haute Technologie (CHT) et le Centre québécois de recherche et développement en aluminium (CQRDA). Ces deux centres démontrent un effectif principalement composé d'agents de liaison. Ce type d'unités de recherche regroupe 25 employés qui oeuvrent en R&D sur les 639 individus qui composent l'effectif total de ces quatre types d'unités de recherche de la région.

Cette typologie d'unités de recherche nous a permis de comprendre comment se répartissaient les ressources créatrices dans le domaine de la R&D sur le territoire. Notamment, nous avons pu soulever l'importance des unités de recherche liées à l'enseignement supérieur pour la région. Bref, une proportion importante du capital régional de créativité se situe dans le domaine de la R&D au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui démontre que ce domaine est une véritable source à développer pour accroître le potentiel innovateur de la région.

2.2.2 Le domaine des arts et de la culture

Les résultats de l'enquête effectuée par l'équipe de recherche du CRDT de l'Université du Québec à Chicoutimi en 2005, nous a permis de voir que le domaine des arts et de la culture de la région couvrait un large éventail de disciplines, de créateurs, d'artistes, de diffuseurs, d'écrivains, de musiciens, de collectifs de travail, d'organismes culturels, de bibliothèques, d'entrepreneurs culturels, un Conseil régional de la culture (CRC), etc. Les différents experts de ce domaine au Saguenay-Lac-Saint-Jean se

concentrent essentiellement dans ces disciplines : la danse, les arts visuels, la musique, le cinéma, le théâtre, la littérature, les métiers d'arts, la muséologie et le patrimoine, le multimédia, etc. À ces disciplines s'ajoutent les métiers nécessaires à la croissance de ce domaine en région tels que les diffuseurs et les médias régionaux.

Selon le recensement 2001 de Statistique Canada sur la RMR et les deux AR du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce domaine comprend environ 820 individus créatifs soit, 5,4 % de la population créatrice totale de la région.²⁴ Les experts créateurs dans ce domaine se concentrent principalement en arts visuels et en arts de la scène. Nous pouvons aussi remarquer que sur les 820 experts de ce domaine, 625 se concentrent dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière.

Pour donner une estimation plus juste du capital régional de créativité, nous avons recensé au sein des résultats de l'enquête avec le CRDT de l'UQAC, les divers organismes et entreprises artistiques et culturels des municipalités qui ne font pas partie de la RMR et des deux AR régionales. Ainsi, sans pouvoir connaître réellement le nombre d'individus qui travaillent en arts et culture dans ces municipalités, nous avons recensé 21 organismes ou entreprises qui se situent à Saint-Félicien (4), Roberval (3), Saint-Bruno (1), Métabetchouan (4), St-Ambroise (1), Saint-Prime (2), Normandin (1), Chambord (2), l'Ascension (1), Mashteuiatsh (1) et La Doré (1). Il est important de souligner que la main-d'œuvre créatrice qui œuvre dans ces municipalités représente essentiellement des experts en muséologie et patrimoine. Bref, bien qu'une trop faible proportion de gens créatifs oeuvrent dans le domaine des arts et de la culture à l'intérieur des agglomérations qui ne correspondent pas aux données sur la RMR et les deux AR régionales, nous pouvons voir, par la présence de ces organismes et entreprises, que des experts en ce domaine sont tout de même présents dans les plus petites municipalités de la région.

²⁴ Voir le graphique 1 à la page 7 de ce chapitre. Ces derniers regroupent les différents professionnels et techniciens des bibliothèques, de la muséologie, des archives et des galeries d'arts ; les photographes, les techniciens en graphisme, le personnel technique et de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène ; les professionnels des arts plastiques et des arts de la scène ; les annonceurs et autres artistes de spectacles et ; les concepteurs artistiques et artisans.

De plus, le tableau suivant démontre qu'en 2005, environ 128 organismes artistiques et culturels ont été répertoriés sur le vaste territoire régional. Ces derniers peuvent s'inscrire sous forme d'écoles de formation, de collectifs d'artistes, de réseau de diffusion, etc. Malheureusement, les données disponibles ne permettent pas de vérifier le nombre d'employés créatifs oeuvrant au sein de ces organismes. Le tableau II illustre bien que la majeure partie des organismes du domaine des arts et de la culture se concentre dans les secteurs de la muséologie et du patrimoine, des arts visuels et de la diffusion. Il est aussi possible d'observer que peu d'organismes oeuvrent dans les domaines du cinéma, du multimédia et des médias régionaux.

TABLEAU II : Nombre d'organismes artistiques par rapport aux différentes disciplines artistiques et culturelles de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2005

Disciplines artistiques et culturelles	Nombre d'organismes artistiques
Arts visuels	21
Musique	16
Cinéma	2
Théâtre	12
Danse	7
Diffuseurs	20
Littérature (Livres et Éditions)	7
Médias	4
Métiers d'art	5
Muséologie et patrimoine	31
Multimédia	3
Total	128

Sources de données : Conseil régional de la culture du SLSJ, Organismes culturels SLSJ, le Portail des Arts et Culture SLSJ, recensement CRDT UQAC été 2005.

La région possède également des experts liés à la recherche dans le domaine des arts et de la culture avec le baccalauréat multidisciplinaire en arts et celui en lettres. L'UQAC offre aussi un programme d'études de cycle supérieur de niveau maîtrise en arts ainsi qu'un programme de maîtrise en études littéraires et un programme de doctorat en lettres. L'enquête du CRDT nous a permis de voir que les ressources composant le capital régional de créativité de la région qui se concentrent dans le domaine des arts et de la culture œuvrent au sein de ces différents organismes mais aussi dans les instances de recherche. De plus, plusieurs travaillent dans des ateliers individuels dispersés sur le territoire.

Sans pouvoir donner un portrait très juste du nombre de ressources créatrices œuvrant dans ce secteur, nous pouvons constater que la région possède une véritable expertise en arts et culture. Toutefois, bien que cette dernière soit principalement concentrée à Ville Saguenay, nous avons pu voir qu'elle semble aussi fortement dispersée au sein des diverses municipalités régionales. Pour se doter des conditions d'échanges de la connaissance favorables au développement de processus d'apprentissage collectif, il serait donc important que les ressources créatrices du domaine des arts et de la culture de la région se concentrent à se créer des passerelles qui leur permettraient de communiquer davantage ensemble.

2.2.3 Le domaine de la finance et des assurances

Le recensement 2001 sur les professions de Statistique Canada démontre que le domaine de la finance et des assurances regroupe 1 625 individus créatifs, représentant ainsi 10.7 % de la population créatrice totale de la RMR de Chicoutimi-Jonquière et des AR d'Alma et de Dolbeau-Mistassini. Cette proportion représente l'ensemble des professions liées aux services financiers et aux services aux entreprises ainsi que les professionnels des finances et de la comptabilité. Sur ces 1 625 individus, environ 1 145 se concentrent dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière, démontrant ainsi que les experts de ce domaine sont à la fois concentrés et inégalement dispersés sur le territoire.

Afin de donner un portrait plus juste des individus créatifs oeuvrant en ce domaine pour l'ensemble du territoire régional, nous nous sommes référés aux données disponibles sur les entreprises des différentes municipalités régionales dans l'*Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*.²⁵ Ainsi, bien que le nombre d'individus créatifs soit trop restreint pour permettre l'élaboration d'un tableau détaillé des professions, il est possible de voir que les municipalités de Roberval et de Saint-Félicien possèdent des entreprises où œuvrent des individus créatifs dans le domaine de la finance et des assurances. En effet, selon le recensement de 2003 de l'*Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, la ville de Saint-Félicien compte 6 entreprises de comptabilité, 6 entreprises de finance et, 3 entreprises de gestion. En ce qui a trait à la municipalité de Roberval pour la même année, 7 entreprises de comptabilité, 7 en finance et une en gestion ont été recensées sur le territoire. Sans pouvoir identifier l'effectif réel de ces entreprises, nous pouvons, tout de même, voir que ces deux municipalités possèdent aussi des experts créatifs dans le domaine des finances et assurances.

Aussi, selon les résultats de l'enquête produite par le CRDT de l'UQAC, une soixantaine d'organismes oeuvrant en ce domaine ont été recensés sur le vaste territoire régional. Ces organismes touchent principalement le tourisme régional, la deuxième et troisième transformation du bois et de l'aluminium et l'agroalimentaire.²⁶ Toutefois, le caractère très confidentiel de ce domaine nous empêche de faire une étude plus approfondie qui nous permettrait de voir comment se répartissent les composantes de la population créatrice dans le domaine de la finance et des assurances. Ainsi, nous ne pouvons voir combien d'experts se concentrent dans les différents organismes du territoire. Le recensement 2001 de Statistique Canada sur les professions nous permet de constater que la population créatrice de ce domaine a aussi tendance à se concentrer dans l'agglomération centrale de la région, qu'est Ville Saguenay.

²⁵ Voir le tableau IV en annexe.

²⁶ Ces informations ont été recueillies dans le rapport sur le tertiaire moteur 2005, produit par Diane Brassard à la suite de l'enquête sur les actions structurantes menée par le CDRT de l'UQAC.

2.2.4 Le domaine du service aux entreprises

Toujours en se référant au recensement 2001 de Statistique Canada sur la RMR et les AR régionales, le domaine du service aux entreprises de la région compte environ 6 550 experts créatifs, représentant ainsi une proportion de 43.2 % de la population créatrice régionale dans son ensemble.²⁷ Sur ce nombre, 5 480 individus créatifs travaillent dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et donc, il est possible de remarquer que les ressources de ce domaine se concentrent fortement dans le centre urbain de Ville Saguenay, tout comme celles de la plupart des autres domaines innovateurs de la région.

À l'aide des données disponibles dans l'*Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, il est possible de remarquer la présence d'entreprises créatrices dans le domaine du service aux entreprises à l'intérieur des municipalités de Saint-Félicien et de Roberval. Pour ce qui est de la ville de Saint-Félicien, les données démontrent la présence de 4 entreprises d'architecture et de génie, 4 entreprises en communication, 6 entreprises de droit, 4 entreprises de formation et une entreprise en publicité. La ville de Roberval, quant à elle, regroupe 5 entreprises en architecture et génie, 4 entreprises de communication, 12 entreprises de droit et 3 entreprises de publicité en son territoire. Ainsi, sans pouvoir identifier le nombre d'experts qui oeuvrent au sein des ces entreprises, nous pouvons tout de même constater la présence d'une main-d'œuvre créatrice dans les entreprises qui se situent dans les municipalités de Saint-Félicien et de Roberval.

Dans un autre temps, les résultats de l'enquête produite par le CRDT de l'UQAC en 2005, permettent de voir que 394 organismes oeuvrent dans ce domaine sur le territoire régional. Ces organismes se regroupent en 14 sphères d'activités

²⁷ Cette proportion regroupe les professions suivantes : les directeurs des services administratifs ; les directeurs des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatiques ; les directeurs des services de communication (sauf la radiotélédiffusion) ; les professionnels en gestion des ressources humaines en services aux entreprises, les professionnels et techniciens en génie ; les professionnels en architecture, en arpentage et en urbanisme ; les professionnels et techniciens en informatique ; les techniciens en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie ; les juges, avocats et notaires ; les agents des politiques et des programmes, chercheurs et experts-conseils ; les professionnels de la rédaction, de la traduction et des relations publiques.

distinctes identifiées dans le tableau suivant. Ces derniers correspondent aux différents experts créatifs œuvrant dans le domaine de la finance et des assurances qui font partie des données 2001 sur les professions de Statistique Canada.

TABLEAU III : Nombre d'entreprises dans le domaine du service aux entreprises selon les spécialités au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005

Sphères d'activités	Nombre d'entreprises recensées	Nombre d'entreprises contactées
Administration	22	5
Architecture	26	12
Arpentage – géomatique	15	5
Communication – multimédia – publicité	35	7
Comptabilité	59	5
Contrôle de la qualité	7	2
Droit (avocat – notaire)	94	4
Ergonomie	6	3
Formation	10	3
Génie	40	18
Informatique	45	15
Environnement	35	6
Soutien aux entreprises	2	2
Autres	4	4
Total	400	91

Source : Enquête CRDT, 2005, Université du Québec à Chicoutimi.²⁸

Les entreprises identifiées dans le tableau III consistent essentiellement à des firmes-conseils qui offrent un soutien, une aide aux entreprises régionales dans le but d'accroître et d'améliorer leur créneau. Elles fournissent aussi une passerelle entre l'entreprise et la main-d'œuvre qui est nécessaire à la réalisation de ses divers projets.

²⁸ Ces informations ont été recueillies dans le rapport sur le tertiaire moteur 2005, produit par Diane Brassard à la suite de l'enquête sur les actions structurantes menée par le CDRT de l'UQAC.

Lors de la recherche produite par le CRDT, un échantillon de 91 de ces entreprises a été contacté et seulement 59 d'entre elles ont répondu à l'appel.²⁹ Principalement, les entreprises répertoriées sur le territoire oeuvrent en droit, en comptabilité, en génie et en informatique. Bref, les données de Statistique Canada sur la main-d'œuvre et l'enquête du CRDT sur les organismes et entreprises démontrent qu'une forte proportion de la population créatrice du territoire se concentre dans le domaine du service aux entreprises qui regroupent plusieurs spécialités.

2.2.5 Le domaine de la santé

Toujours selon le recensement 2001 de Statistique Canada, le domaine de la santé au Saguenay-Lac-Saint-Jean représente 3 295 individus soit, 21.7 % de la population créatrice totale de la RMR et des deux AR régionales. Nous pouvons constater que 2 142 de ces experts du domaine de la santé se concentrent dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière.³⁰ La municipalité de Roberval présente aussi une main-d'œuvre créatrice dans le domaine de la santé puisqu'elle possède un hôpital en son territoire. Ainsi, des médecins et spécialistes de la santé oeuvrent à l'hôpital Hôtel Dieu de Roberval ainsi que, comme le démontre les données de l'*Atlas électronique régional*³¹, dans les 20 entreprises reliées au domaine de la santé sur le territoire municipal. Pour sa part, Saint-Félicien possède un CLSC en son territoire mais aussi, selon les données de l'*Atlas électronique régional*, cette municipalité démontre la présence de 4 entreprises liées à la santé. Bref, bien que la majorité du capital régional de créativité œuvrant dans le domaine de la santé se concentre dans la RMR de Chicoutimi-Jonquière et dans les AR d'Alma et de Dolbeau-Mistassini, on peut quand même voir sans donner une proportion précise, que la municipalité de Saint-Félicien et surtout celle de Roberval possèdent certaines ressources humaines créatrices dans ce domaine.

²⁹ Ces informations ont été recueillies dans le rapport sur le tertiaire moteur 2005, produit par Diane Brassard à la suite de l'enquête sur les actions structurantes menée par le CDRT de l'UQAC.

³⁰ Les experts de la santé représentent : les médecins, dentistes, vétérinaires ; les optométristes, chiropraticiens et autres professionnels en diagnostic et en traitement de la santé ; les pharmaciens, diététistes et nutritionnistes ; les professionnels en thérapie et en évaluation ; professionnels en sciences infirmières ; et les professionnels en psychologie, en travail social.

³¹ Voir le tableau IV en annexe.

2.2.6 Les élus et leaders du territoire

Nous pouvons constater, en se référant à la définition des composantes de la classe créatrice identifiées par Florida, que le capital régional de créativité est aussi composé des élus des différents échelons territoriaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean ainsi que des leaders du territoire. Toutefois, les données statistiques sur les professions recueillies dans le recensement 2001 de Statistique Canada ne comprennent pas les experts qui œuvrent dans cette dernière catégorie du capital régional de créativité. Nous pouvons, tout de même, constater que le territoire régional comprend 52 maires au niveau des municipalités, 5 députés provinciaux et 3 députés fédéraux. Aussi, plus de 700 groupes communautaires ainsi que 208 organisations sont identifiés dans le *répertoire des organisations publiques, parapubliques et collectives du Saguenay-Lac-Saint-Jean*. (PROULX, 2005) À la tête de chacun de ces nombreux groupes et organisations siègent un ou des leaders du territoire, ce qui démontre que ces derniers sont bien présents dans la région.

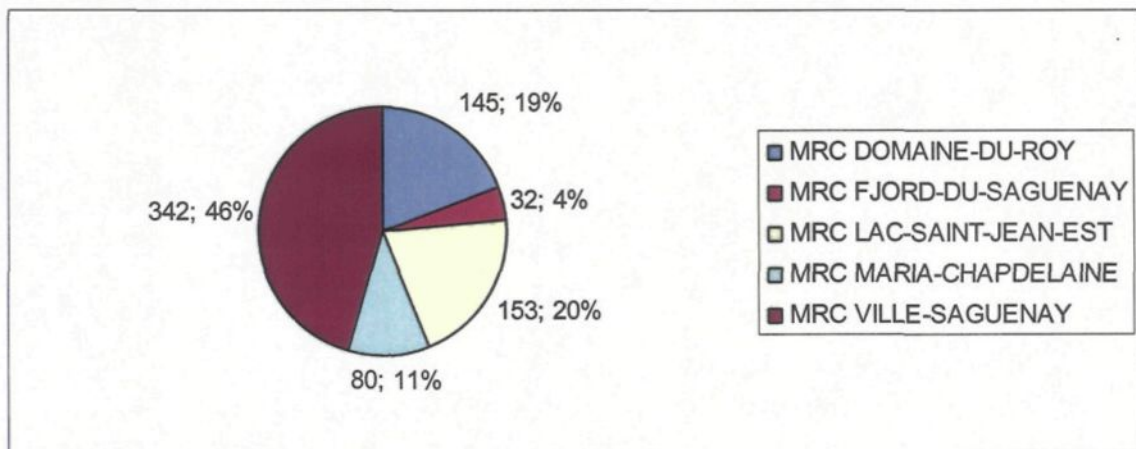
Bref, bien que nous ne puissions donner un portrait statistique plus précis des élus et leaders du territoire, nous pouvons voir qu'ils sont présents dans la région. Cette dernière catégorie clôture les différents domaines innovateurs de la région où se situent les composantes du capital régional de créativité, dont les fonctions correspondent aux différents experts qui forment le concept de classe créatrice proposé par Florida.

3. UN CAPITAL DE CRÉATIVITÉ ÉCLATÉ MAIS CONCENTRÉ DANS LES MUNICIPALITÉS URBAINES DE LA RÉGION

Le graphique V démontre que les différentes entreprises où se concentrent les experts créatifs du territoire répertoriées dans l'*Atlas électronique régional* se situent essentiellement à ville Saguenay. Malgré cette forte concentration, la population créatrice œuvrant dans les différentes entreprises de la région est assez éclatée sur le territoire. Nous avons vu précédemment que le capital de créativité au Saguenay-Lac-Saint-Jean se répartissait au sein de plusieurs domaines innovateurs de la région. Aussi, le graphique

suisant nous permet de voir que bien qu'elle soit plutôt concentrée à Ville Saguenay, la population créatrice régionale est présente dans l'ensemble des territoires MRC de la région. En effet, toujours selon les données présentées dans l'*Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, une proportion importante d'entreprises se regroupe dans la MRC Domaine-du-Roy et Lac-Saint-Jean Est. Cette situation s'explique par la présence de certaines municipalités urbaines assez dynamiques telles qu'Alma, Roberval, et Saint-Félicien, dont deux d'entre elles possèdent une institution collégiale. Il est à noter que la municipalité de Dolbeau-Mistassini démontre la plus grande concentration d'individus créatifs de la MRC Maria-Chapdelaine.

GRAPHIQUE V : Répartition des entreprises des différents domaines où se concentre la population créatrice régionale dans les MRC de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2003



Source : Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean ³², enquête CRDT UQAC, 2005

Ces observations permettent de comprendre que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean démontre une tendance bien identifiée par Florida. En effet, bien que cette tendance soit moins forte que dans les grandes villes métropolitaines, le capital de créativité de la

³² Ces entreprises couvrent les domaines suivants : architecture, génie, communication, comptabilité, droit, enseignement, finance, gestion, patrimoine et muséologie, publicité, santé, services scientifiques et techniques. Ainsi, elles ne couvrent pas la totalité des professions créatrices du territoire mais en donne un bon aperçu. Les données de la MRC Ville Saguenay représentent les municipalités suivantes : Canton Tremblay, Chicoutimi, La Baie, Laterrière et Shipshaw. Les données pour Jonquière ne sont pas disponibles dans l'Atlas, ce qui indique que le nombre d'entreprises serait encore plus important à Ville Saguenay.

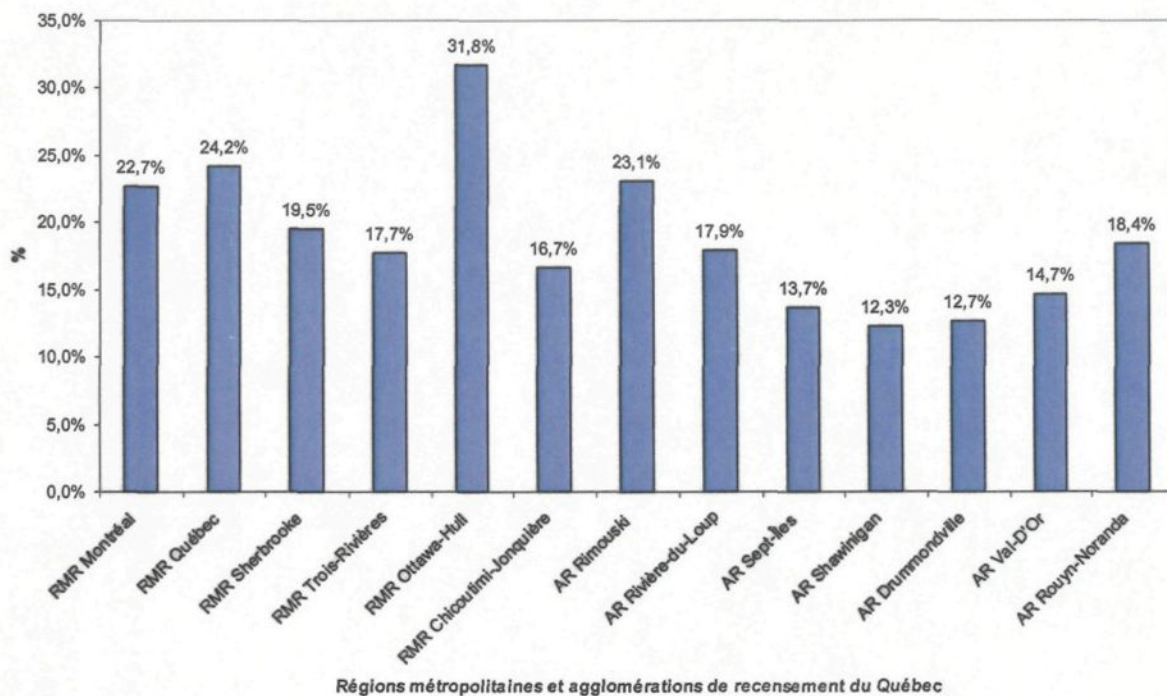
région tend à se concentrer dans les villes centrales du territoire qui sont : Ville Saguenay, Alma, Dolbeau-Mistassini, Roberval et Saint-Félicien. Bref, ce sont essentiellement les municipalités urbaines de la région qui regroupent les membres du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

4. COMPARAISON DU CAPITAL DE CRÉATIVITÉ DU SAGUENAY-LAC-SAIN-TJEAN AVEC CELUI DES AUTRES RÉGIONS QUÉBÉCOISES

À l'aide des données disponibles sur les professions dans le recensement 2001 de Statistique Canada, nous pouvons faire une comparaison du capital de créativité de la plus grande agglomération de la région soit ville Saguenay qui, comme nous l'avons vu précédemment est représentée par la RMR de Chicoutimi-Jonquière à trois municipalités en moins, avec celui d'autres RMR québécoises. Ainsi, nous avons comparé le capital de créativité de la RMR de Chicoutimi-Jonquière avec les RMR suivantes : Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa-Hull, Rimouski, Rivière-du-Loup, Sept-Îles, Drummondville, Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Shawinigan. Cette comparaison permet de mettre la situation du capital régional de créativité en perspective face aux réalités vécues par d'autres villes québécoises.

GRAPHIQUE VI

Pourcentage de la population active de 15 ans et plus qui est créatrice, RMR et AR du Québec, 2001



Source : Recensement 2001 de Statistique Canada sur les professions, CRDT UQAC 2005³³

La première observation ressortant du graphique VI repose sur le fait que la RMR de Chicoutimi-Jonquière, représentant le centre urbain où se concentre la majorité des composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean, se situe dans les agglomérations qui démontrent la plus faible proportion de sa population active oeuvrant dans un emploi créatif. Cette proportion de 16,7 % se situe, en effet, sous celles de l'ensemble des autres RMR québécoises mises à part celles de Sept-Îles, de Val d'Or, de Drummondville et de Shawinigan. Il est, toutefois, à noter que les RMR de Montréal, de Québec et de Ottawa-Hull sont de grands centres métropolitains représentant ainsi des lieux où la population créatrice est généralement bien articulée selon les résultats d'études présentés par Florida.

³³ Les proportions couvrent les composantes des domaines innovateurs identifiés dans la section précédente.

Il est donc plus réaliste de comparer le capital de créativité de la RMR de Chicoutimi-Jonquière à d'autres RMR qui se situent également dans une région périphérique du Québec telles que : Rivière-du-Loup, Rimouski, Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Sept-Îles. Par contre, face à ces RMR, celle de Chicoutimi-Jonquière ne démontre toujours pas le meilleur rendement. Toutefois, l'écart est moins important qu'avec le capital de créativité des trois RMR métropolitaines du Québec.

Comparativement à la moyenne de l'ensemble des RMR québécoises, qui est de 19.2 % des membres de la population active oeuvrant dans un emploi créatif, la RMR de Chicoutimi-Jonquière ne démontre pas un écart important. Ainsi, même si elle se situe sous la moyenne québécoise, la RMR de Chicoutimi-Jonquière ne présente pas un retard insurmontable. Face à la moyenne québécoise, la RMR de la région où se concentre la majeure partie des membres du capital régional de créativité ne représente pas non plus une des RMR dont la main-d'oeuvre créatrice est la plus développée. Cependant, elle démontre un retard à essuyer pour rattraper les RMR qui se situent également dans une région périphérique telles que : Rivière-du-Loup, Rimouski et Rouyn-Noranda.

5. CONCLUSION DU CHAPITRE

Ce chapitre nous a permis de voir que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean possède un capital de créativité qui s'articule au sein des principaux domaines innovateurs de la région : les arts et la culture, la R&D, les finances et assurances, le service aux entreprises, la santé. Nous avons aussi constaté qu'il représente également les différents élus et leaders du territoire. Nous avons vu que les domaines qui possèdent la plus grande proportion de main-d'oeuvre créatrice sont ceux du service aux entreprises (43.2 %), de la santé (21.7 %) et de la R&D (15.6 %). La description des composantes du capital régional de créativité oeuvrant dans ces différents domaines, par rapport au recensement 2001 de Statistique Canada sur les professions, nous a permis de comprendre comment s'articulait ce dernier au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Quelques tendances identifiées dans ce chapitre nous permettent de mieux comprendre comment s'articulent les ressources créatrices qui composent les différents domaines les plus innovateurs de la région. Une première tendance consiste à la concentration de cette dernière dans l'agglomération centrale de la région qu'est ville Saguenay. En effet, l'ensemble des domaines où se concentre le capital régional de créativité démontre que plus de la moitié de leur main-d'œuvre créatrice se situe à ville Saguenay. Toutefois, une deuxième tendance représente la dispersion du capital de créativité de la région sur le vaste territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, les ressources créatrices qui ne se situent pas à ville Saguenay sont éclatées dans les divers territoires municipaux de la région. Toutefois, bien que dispersé sur le vaste territoire, le capital de créativité tend à se regrouper dans les différentes municipalités urbaines de la région telles qu'Alma, Dolbeau-Mistassini, Saguenay, Saint-Félicien et Roberval.

Dans la problématique de recherche de ce mémoire, nous avons vu que les experts créatifs de la région étaient dispersés et éclatés sur le vaste territoire. De plus, nous avons démontré que ces derniers travaillaient plus individuellement que collectivement. En effet, des duplications de tâches et des missions communes entre les entreprises, organisations et ressources créatrices du territoire ont été identifiées. Ces dernières auraient pourtant tout à leur avantage de se créer des passerelles entre elles, en se dotant de réseaux d'échange de la connaissance. En effet, nous avons vu dans le cadre théorique de ce mémoire, l'importance que les ressources humaines d'un territoire partagent leur savoir-faire et se diffusent la connaissance pour produire des processus d'apprentissage collectif d'où tend à émerger fortement l'innovation.

L'étude du capital de créativité régional nous permet donc de voir l'importance de recenser et de comprendre les mécanismes interactifs présents sur le territoire puisque, comme nous l'avons expliqué au chapitre précédent, ils tendent à dynamiser les ressources humaines en matière d'innovation. En effet, ces mécanismes présenteront un modèle pour accentuer la capacité régionale à innover par une plus grande mise en commun du savoir et de la connaissance, qui permettrait au Saguenay-Lac-Saint-Jean de se repositionner plus rapidement dans l'économie du savoir.

CHAPITRE IV : LA MÉTHODE DE RECHERCHE

1. RAPPEL DE LA PROBLÉMATIQUE GÉNÉRALE DE RECHERCHE

La théorie sur les territoires à succès, les milieux innovateurs, la communauté apprenante, l'apprentissage collectif et la classe créatrice attribue un rôle central aux mécanismes de collaboration, de «réseautage», de partenariats et de coopération en matière d'innovation. Face à cette théorie, nous avons considéré important de vérifier la capacité des ressources humaines créatrices de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, territoire éprouvant une difficulté soutenue à faire émerger l'innovation, à travailler ensemble. Pour ce faire, l'objet d'étude de notre recherche consiste à **l'analyse des mécanismes interactifs qui dynamisent en matière d'innovation les ressources humaines composant le capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

Afin d'étudier ces derniers, nous procéderons à une recherche exploratoire au sein des sources de données disponibles sur les entreprises, organisations et ressources humaines créatrices du territoire. De cette façon, nous recueillerons l'information nécessaire pour faire une analyse approfondie de ces mécanismes interactifs. Mais, tout d'abord, il nous faut répondre à certains objectifs sur lesquels nous nous appuyerons pour poursuivre les différentes étapes de ce mémoire de façon à répondre le mieux possible à notre question de recherche.

2. LES OBJECTIFS DE RECHERCHE

2.1 L'objectif général de recherche

L'objectif principal de ce mémoire repose sur le **besoin de cibler et de comprendre les différentes formes de mécanismes d'interaction** qui se développent entre les ressources humaines composant le capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'étude de ces mécanismes d'interaction vise à **comprendre comment les individus créatifs du territoire se créent des passerelles entre eux et à mieux saisir**

comment se forment les réseaux d'échange de la connaissance au sein du capital régional de créativité. Bref, nous voulons vérifier la capacité innovatrice actuelle de la région par l'étude des mécanismes interactifs basés sur un plus grand partage de la connaissance et des savoir-faire entre les ressources créatrices de la région. Par l'étude des mécanismes d'interaction, nous tenterons donc de mieux comprendre comment la région pourrait s'y prendre pour fertiliser davantage l'innovation et la créativité sur le territoire, par la capacité de ses ressources humaines créatrices à s'échanger, à s'approprier et à générer collectivement la connaissance.

2.2 Les objectifs secondaires de recherche

Pour répondre à notre objectif général de recherche, nous devons au préalable répondre à trois objectifs secondaires précis. Notre premier objectif secondaire de recherche repose sur l'importance de **décrire les composantes du capital de créativité** de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean au sein desquelles seront étudiées les mécanismes d'interaction. Ce premier objectif a été rempli dans le chapitre III de ce mémoire et ainsi, les différentes composantes du capital de créativité ont été définies à l'intérieur des principaux domaines d'expertises dans lesquelles elles se concentrent. Pour remplir l'objectif général de recherche, il était donc fondamental de répondre à cet objectif secondaire car c'est au sein du capital de créativité que seront étudiés les mécanismes d'interaction qui tendent à fertiliser des processus d'apprentissage collectif engendrant l'innovation sur le territoire.

Notre second objectif de recherche repose sur l'importance de **cibler des formes distinctes de mécanismes d'interaction** au sein des entreprises, organismes et ressources humaines qui composent le capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Pour remplir cet objectif, nous devons identifier plusieurs moyens qu'utilisent les ressources créatrices de la région pour se tisser des liens entre elles et pour se développer des réseaux d'échange de la connaissance. Ainsi, **il est important de pouvoir identifier mais aussi de distinguer les mécanismes interactifs entre eux.** Cet objectif de distinction des mécanismes d'interaction est nécessaire pour pouvoir répondre au

troisième objectif secondaire de recherche, qui requiert l'identification de plusieurs formes de mécanismes de «réseautage» sur le territoire.

Le troisième objectif de ce mémoire consiste à **définir les différentes formes de mécanismes interactifs** recensées sur le territoire. Pour ce faire, nous devons identifier les caractéristiques de chacun des mécanismes et comprendre comment chacun s'articule sur le territoire. Nous décrirons par exemple, dans quels secteurs chacun des mécanismes se concentre majoritairement ou encore le nombre de chacun d'eux recensé sur le territoire, etc. Par cela, nous pourrions voir **de quelles manières et dans quels buts les ressources qui composent le capital de créativité s'unissent pour réaliser des projets communs de développement.**

Bref, en répondant à ces trois objectifs secondaires, nous remplirons notre objectif général de recherche qui est, rappelons-le, **de cibler et de comprendre les mécanismes interactifs d'apprentissage collectif qui tendent à accentuer la capacité innovatrice des ressources humaines, des entreprises et des organismes qui composent le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.**

3. LES QUESTIONS DE RECHERCHE

3.1 Rappel de la question générale de recherche

Comme nous l'avons déjà identifié, notre question générale de recherche s'articule comme suit : **quels mécanismes interactifs permettent aux ressources humaines qui composent le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de développer des processus d'apprentissage collectif efficaces qui renforcent la capacité innovatrice de la région, accentuant ainsi ses avantages concurrentiels pour l'aider à se repositionner plus facilement sur les marchés de la nouvelles économie du savoir ?** Pour pouvoir y répondre de manière la plus juste possible, nous devons tout d'abord répondre à quelques questions spécifiques de recherche.

3.2 Les questions spécifiques de recherche

Trois questions spécifiques nous permettront de répondre à notre question générale de recherche. Il est nécessaire, à prime abord, de se demander : **comment se constitue le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ?** La réponse à cette question est fondamentale puisque le capital régional de créativité se situe au cœur de notre recherche. En effet, c'est à l'intérieur de ce capital que nous étudierons les mécanismes interactifs d'apprentissage collectif du territoire. Nous avons donc répondu à cette question dans le chapitre précédent, puisqu'il représentait à la fois notre concept central mais aussi notre population à l'étude. Nous devons donc y répondre avant même d'entamer notre cueillette de données.

Une seconde question spécifique est nécessaire pour répondre le plus précisément possible à notre question générale de recherche. En effet, il est important de se demander : **quels mécanismes sont présents au sein du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean ?** Nous tenterons de répondre à cette question en expliquant bien **ce qui différencie les mécanismes** entre eux. Pour ce faire, nous tenterons de définir les éléments qui caractérisent et définissent chacun des mécanismes qui seront recensés sur le territoire.

Finalement, nous devons répondre à une troisième question spécifique pour donner une réponse plus complète à notre question générale de recherche. Nous nous demanderons donc, **comment les différents mécanismes interactifs s'articulent le territoire ?** Pour répondre à cette question, nous étudierons les principaux domaines d'activités, les territoires d'émergence, les formes, etc. de chacun des mécanismes qui seront recensés. Ainsi, nous tenterons de comprendre plus en profondeur les manières qu'ont les ressources créatrices de la région de mettre en commun leurs savoir-faire et de se partager la connaissance pour produire un véritable processus d'apprentissage collectif générateur d'innovation.

La réponse à ces trois questions spécifiques nous permettra de répondre à notre question générale de recherche par l'identification, la différenciation, la définition et l'articulation des mécanismes interactifs qui permettent aux ressources humaines composant le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de développer des processus d'apprentissage collectif efficaces qui renforcent la capacité innovatrice de la région. Ainsi, par la présentation des mécanismes interactifs d'apprentissage collectif recensés sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous proposerons une véritable marche à suivre aux entreprises, organismes et ressources humaines créatrices de la région pour leur permettre d'atteindre les nouveaux marchés, facilitant ainsi l'intégration de la région à la nouvelle économie du savoir.

4. L'HYPOTHÈSE DE RECHERCHE

Notre hypothèse générale de recherche soutient que **des formes distinctes de mécanismes d'interaction sont présentes au sein du capital régional de créativité.** Ainsi, nous croyons que pas un seul mais bien plusieurs mécanismes d'interaction ressortiront de nos résultats de recherche. En effet, en étudiant les formes de «réseautage» existantes entre les ressources humaines créatrices du territoire, nous croyons que nous pourrons différencier plusieurs mécanismes d'interaction par des caractéristiques spécifiques. Nous croyons aussi que la situation de chaque mécanisme sera spécifique au niveau des domaines d'activités dans lesquels il se concentre, des territoires locaux et municipaux dans lesquels il émerge, etc. Bref, nous tenterons de vérifier notre hypothèse de recherche en analysant les différentes caractéristiques spécifiques à chacun des mécanismes qui seront recensés au sein de la population créatrice du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

5. LA POPULATION ET L'ÉCHANTILLON DE RECHERCHE

5.1 La population à l'étude

La population au sein de laquelle nous étudierons les mécanismes interactifs qui contribuent à stimuler l'innovation sur le territoire représente les entreprises, organismes et ressources humaines qui composent le capital de créativité de la région. Ainsi, notre population de recherche consiste à la main-d'œuvre qui se regroupe dans les différents domaines qui ont été présentés dans le chapitre III de ce mémoire. **Elle couvre donc les 15 175 experts du territoire qui oeuvrent dans les domaines des arts et de la culture, du service aux entreprises, de la finance et des assurances, de la R&D et de la santé. Elle représente aussi les divers élus et leaders du territoire.** Bref, notre population de recherche représente l'ensemble des professionnels qui composent la classe créatrice définie par Florida que nous avons regroupé dans les domaines les plus innovateurs de la région pour former le capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

5.2 L'échantillon de recherche

Notre échantillon de recherche, quant à lui, repose sur les résultats de notre première collecte de données. En effet, pour étudier les mécanismes d'interaction qui tendent à accroître la capacité innovatrice des ressources humaines créatrices de la région, nous devons tout d'abord identifier les ressources qui se montraient les plus dynamiques en matière d'innovation. Pour ce faire, nous nous sommes référés aux **résultats provenant d'entrevues réalisées par le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi lors desquelles ont été recensés les nouveaux projets dont les ressources créatrices de la région étaient porteuses pour l'année 2005.**

Sans contacter individuellement les 15 175 individus qui composent notre population, le CRDT a tenté de rejoindre l'ensemble des entreprises et organismes au sein desquels ils travaillent. De cette façon, notre population a été représentée le plus

fidèlement possible puisque le CRDT a tenté de rejoindre l'ensemble de celle-ci. Notre échantillon de recherche représente donc les ressources du capital régional de créativité qui ont identifié une action structurante en émergence sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean lors des entrevues téléphoniques réalisées en été 2005 dans le cadre d'une enquête produite par le CRDT de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ainsi, **notre échantillon de recherche regroupe les ressources humaines, entreprises et organismes créateurs qui sont moteurs des 152 projets innovateurs recensés sur le territoire pour l'année 2005.**

6. LES MODES DE COLLECTE DE DONNÉES

Pour faire l'étude des mécanismes interactifs permettant aux ressources qui composent le capital régional de créativité d'être plus dynamiques et innovatrices, nous procéderons à deux modes distincts de collecte de données : l'entrevue téléphonique et l'analyse de données secondaires. Pour répondre à notre question générale de recherche, l'utilisation de l'analyse de données qualitatives et quantitatives sera donc nécessaire.

6.1 L'entrevue téléphonique

La première collecte de données représente celle qui nous a permis d'identifier notre échantillon de recherche. Elle consiste à des entrevues téléphoniques³⁴ réalisées lors d'une enquête produite par le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en 2005. Ces entrevues visaient à recenser les principales actions structurantes en émergence sur le territoire pour l'année 2005. Par les résultats de ces entrevues, nous ciblerons les entreprises, organismes et ressources humaines du territoire qui sont les plus dynamiques en matière d'innovation.

L'entrevue téléphonique est donc nécessaire pour répondre à notre question de recherche car elle nous permettra de cibler les ressources du capital régional de créativité

³⁴ Le canevas utilisé pour réaliser les entrevues téléphoniques se trouve en annexe de ce mémoire.

sur lesquelles nous devons nous concentrer pour tenter de ressortir des mécanismes d'interaction. En plus d'identifier notre échantillon, les résultats de cette première collecte feront ressortir les domaines où les gens sont les plus actifs en terme de conception de projets nouveaux et de cibler ceux qui vivent plutôt une période de latence à ce niveau. Par une analyse plus poussée des résultats, nous tenterons de voir si les projets innovateurs recensés lors des entrevues proviennent de mécanismes interactifs que se développent entre elles les ressources créatrices du territoire.

Par une analyse des données provenant des résultats des entrevues téléphoniques, nous croyons qu'il sera possible de cibler de véritables mécanismes interactifs qui se situent au cœur des projets innovateurs recensés. Ainsi, nous croyons que les résultats de ces entrevues nous permettront de dégager des mécanismes interactifs distincts porteurs d'innovations sur le territoire.

6.2 L'analyse de données secondaires

Un deuxième mode de collecte sera utilisé pour tenter de répondre de façon plus complète à notre question de recherche soit, l'analyse de données secondaires. Cette dernière nous permettra d'étudier le profil des différents organismes, entreprises et ressources humaines créatrices du territoire dans les sources de données disponibles à cet effet.

6.2.1 Les banques de données

En premier lieu, nous consulterons le *Répertoire des organisations publiques, parapubliques et collectives du Saguenay-Lac-Saint-Jean* (PROULX, 2005) afin de recueillir des informations sur les organisations qui structurent le vaste domaine public de la région. Ce répertoire offre une fiche descriptive pour chaque organisation du territoire oeuvrant dans les secteurs que voici : les affaires municipales ; les affaires sociales ; la culture et communication ; l'éducation ; les services publics et collectifs ; les loisirs et l'environnement ; le commerce ; l'industrie et la construction ; l'agriculture et

l'alimentation ; le travail et la main-d'œuvre ; la forêt, l'énergie et les ressources ; le développement économique et les groupes sociaux. En analysant les fiches descriptives de chacune des organisations, nous identifierons des formes d'interactions présentes dans le domaine public du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En second lieu, nous étudierons les données disponibles dans le rapport sur *les résultats d'une enquête sur le tertiaire moteur au Saguenay-Lac-Saint-Jean*. (BRASSARD, 2005) Pour réaliser ce rapport de recherche, Brassard a interrogé 112 entreprises oeuvrant dans les domaines de la finance, des services spécialisés aux entreprises, de la recherche et développement, de l'enseignement supérieur, ainsi que des arts et culture. Le but de ce rapport consiste à définir certaines de leurs actions qui sont prometteuses pour l'avenir économique de la région (BRASSARD, 2005 : 04). Il ne représente qu'un échantillon des entreprises et entrepreneurs du territoire. Cette source de données présente des informations sur les regroupements régionaux, sur le domaine des finances et des assurances, sur la R&D qui touche l'agroalimentaire, l'aluminium, le bois, l'énergie, l'environnement, l'ergonomie, l'informatique, les mines, etc., et sur les divers services offerts aux entreprises tels que l'administration, l'architecture, l'arpentage, la géomatique, les communications, le multimédia, la publicité, le contrôle de la qualité, le droit (avocats – notaires), l'ergonomie, la formation, le génie, l'informatique, les laboratoires d'environnement, et le soutien aux entreprises. (BRASSARD, 2005 : 06). Au sein des informations disponibles dans cette source de données, nous tenterons de cibler des mécanismes d'interaction présents dans les entreprises qui concentrent des ressources humaines créatrices de la région.

Afin d'identifier les mécanismes de « réseautage » entre les ressources humaines qui composent le capital régional de créativité, nous étudierons aussi les informations livrées dans *Le bulletin régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean*³⁵. Cette base de données est un « cyberjournal » régional créé en 1996 où sont diffusés les communiqués de presse relatifs au développement des secteurs des arts et de la culture, de la condition féminine, du développement durable, de l'économie en mouvement, de l'éducation et formation,

³⁵ Voir les références complètes de cette source de données en bibliographie.

des loisirs, des sports, du tourisme, des événements place aux jeunes et de la santé et qualité de vie. Ce « cyberjournal » est un lieu de communication offert aux divers intervenants de la région. De cette base de données, nous tenterons d'extraire les informations qui concernent les activités favorisant le « réseautage » sur le territoire dans le but de cibler d'autres mécanismes interactifs.

En quatrième lieu, nous identifierons les formes d'interactions présentes entre les ressources humaines, les entreprises et les unités de recherche de la région au sein du *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005). Dans ce rapport de recherche, le Centre de Haute Technologie (CHT) du Saguenay-Lac-Saint-Jean a dressé un portrait du système régional de R&D du Saguenay-Lac-Saint-Jean en identifiant les intrants, les unités de recherche de l'enseignement supérieur, gouvernementales et paragouvernementales, les entreprises et organisations, les infrastructures de soutien et les interrelations et partenariats qui structurent ce système sur le territoire. Aussi, on y présente les instances de recherche et la situation des secteurs d'activités oeuvrant en R&D sur le territoire dont ceux de l'aluminium, de la forêt et ses ressources, de l'agroalimentaire, de la recherche sociale, des sciences de la santé, ingénierie du givrage et de la haute tension, des équipementiers, des ressources minérales et de l'hydrogéologie, de la recherche artistique et des autres secteurs multidisciplinaires en émergence. Plus de 43 entreprises et 17 centres de recherche ont participé à ce rapport de recherche dont le but est de se doter d'une stratégie régionale d'innovation améliorée où la recherche possède une place centrale. Afin d'accroître notre compréhension des mécanismes interactifs qu'utilisent les ressources créatrices de la région pour stimuler l'innovation, nous recueillerons les informations sur les unités de recherche et sur les interrelations et partenariats qu'elles se développent entre elles et qui sont identifiés dans cette source de données.

Enfin, nous consulterons les informations disponibles dans *L'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*³⁶ qui représente une base de données Internet offrant des informations régionales sous forme de cartes géographiques. Ces données

³⁶ Voir les références complètes de ces sources de données en bibliographie.

couvrent les six thèmes suivants : le territoire, l'environnement, la population et société, les activités et ressources, le Moyen-Nord et les événements. Sur le site de *L'Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, il est possible de consulter une centaine de cartes illustrant les indicateurs socioéconomiques de la région. Afin d'étudier les mécanismes interactifs présents au sein du capital régional de créativité, nous avons utilisé cette source de données pour identifier les entreprises régionales regroupant une main-d'œuvre créatrice soit celles qui oeuvrent dans les domaines suivants : architecture et génie, communication, comptabilité, droit, enseignement, finance, gestion, patrimoine et muséologie, santé, publicité et dans les services scientifiques et techniques.

Par les entrevues et l'analyse de données secondaires, nous croyons que nous récolterons les informations nécessaires pour répondre à notre question de recherche. Bref, par l'analyse des mécanismes d'interaction qui engendrent l'innovation, nous croyons que nous pourrions proposer une véritable marche à suivre pour que les différentes composantes du capital de créativité de la région accroissent leur capacité innovatrice en développant des processus efficaces d'apprentissage collectif.

CHAPITRE V : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS GÉNÉRAUX RECUEILLIS LORS DES ENTREVUES TÉLÉPHONIQUES

Pour faire l'étude des mécanismes interactifs qui tendent à stimuler l'innovation au sein du capital régional de créativité, nous devons tout d'abord vérifier dans quels domaines, sur quels territoires, etc. les ressources humaines créatrices de la région étaient les plus actives en terme de conception de projets innovateurs. Cette partie du mémoire consistera donc à décrire et analyser de façon plus générale les résultats ressortant des entrevues téléphoniques réalisées lors de l'enquête du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), en été 2005. Dans ce chapitre, nous présenterons donc les buts, les retombées potentielles, les domaines et secteurs d'activités et les territoires d'émergence où se concentrent les 152 actions innovatrices recensées au sein des composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les résultats des entrevues téléphoniques réalisées par le CRDT nous ont permis d'identifier les principales composantes de notre échantillon, de comprendre les visées des actions innovatrices recensées sur le territoire et, de voir de quels domaines elles émergent principalement. Puisque nous cherchons à comprendre les mécanismes interactifs qui stimulent les membres du capital de créativité à innover, nous devons identifier un échantillon de recherche représentant les membres du capital régional de créativité les plus innovateurs. Ainsi, comme nous l'avons déjà expliqué dans le chapitre précédent, notre échantillon regroupe les entreprises, organismes et individus qui sont moteurs des 152 projets innovateurs recensés.

1. QUATRE GRANDS CHANTIERS INNOVATEURS

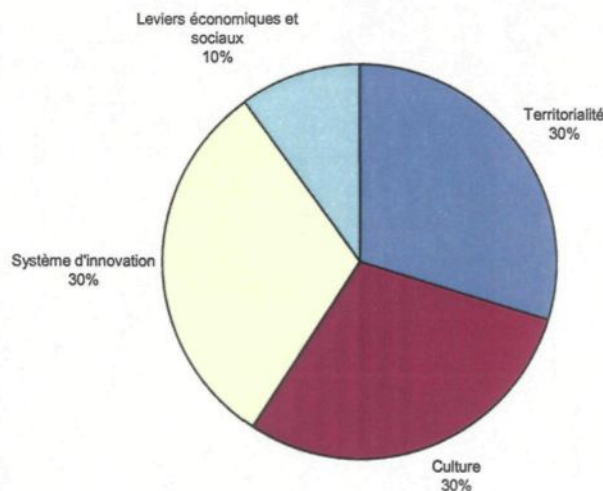
Les actions recensées lors de l'enquête du CRDT de l'UQAC ont été divisées en quatre chantiers spécifiques qui représentent l'ensemble des secteurs culturels, économiques et sociaux de la région tels que : la territorialité, la culture, le système d'innovation et la prise en main de leviers économiques et sociaux. Ainsi, les ressources

humaines qui composent notre échantillon de recherche oeuvrent au sein de ces quatre grands chantiers. Nous tenterons donc, dans cette partie du chapitre, de donner une description réaliste de ces chantiers et de voir les types d'actions innovatrices qui y ont été recensées.

Le graphique suivant démontre que 30 % des actions innovatrices recensées sur le territoire se situent dans le chantier de la territorialité, qui représente le milieu de vie où s'articulent les activités humaines du territoire. (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX, 2005 : 13) Les projets identifiés dans ce chantier touchent donc les principales thématiques suivantes : l'occupation et l'exploitation nordiques, l'environnement dans une optique de durabilité, les ressources naturelles à exploiter selon un principe de durabilité, l'établissement de concepts globaux d'aménagement du territoire et de gouvernance territoriale et le développement d'une image régionale attrayante à véhiculer sur la planète.

GRAPHIQUE VII : Proportion des actions structurantes selon le chantier d'émergence, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005.

Répartition en pourcentage de 152 actions



Source : Enquête du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), mai à septembre 2005.

Nous pouvons aussi remarquer dans le graphique précédent, que 30 % des projets innovateurs recensés se regroupent dans le chantier de la culture. Reflétant l'image de la collectivité régionale, les principales ressources créatrices motrices des projets de ce chantier représentent la communauté artistique (artistes et musiciens) et culturelle (muséologie, patrimoine, éducation, métiers de diffusion, entreprises culturelles, etc.) du territoire. Ainsi, ce chantier démontre des actions principalement liées au domaine des arts, de la musique, de l'éducation, et de l'entrepreneuriat. Aussi, d'autres actions recensées dans ce chantier touchent les thématiques liées à la jeunesse, aux relations de travail, aux autochtones, à l'immigration, etc.

Tout comme les deux précédents, le chantier du système d'innovation comprend 30 % des projets innovateurs recensés au sein du capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ce chantier touche « l'innovation dans ses multiples formes économiques, sociales, culturelles, administratives, politiques et institutionnelles. » (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX, 2005 : 05) Il regroupe principalement des experts oeuvrant dans le tertiaire moteur qui, selon Proulx se « définit par les grands champs que voici : la finance, les services spécialisés aux entreprises, la recherche et le développement, l'enseignement supérieur, ainsi que les arts et la culture » (PROULX, 2005). Le chantier du système d'innovation regroupe donc une masse importante de professionnels qui forment le capital régional de créativité. Les projets de ce chantier se consacrent essentiellement à développer des lieux et des milieux d'innovations et à engendrer de nouveaux créneaux régionaux dans différents secteurs tels que : l'énergie, l'aluminium, la forêt, l'agroalimentaire, le tourisme, les centres de R&D, les nouvelles technologies, la formation professionnelle, etc.

Le chantier de la prise en main de leviers économiques et sociaux, quant à lui, regroupe seulement 10 % des actions émergentes recensées sur le territoire. Ces actions entourent les problématiques suivantes : le patrimoine religieux, la coopération régionale, la concertation collective, la démocratie, la décentralisation, l'autonomie financière, les TIC, les interfaces novatrices, etc.

Les résultats ressortis des entrevues téléphoniques nous ont permis de voir que les chantiers de la territorialité, de la culture et du système d'innovation regroupaient la majorité des projets innovateurs recensés au sein des entreprises, organismes et travailleurs qui forment le capital de créativité de la région. Ainsi, nous avons pu mieux comprendre la nature des projets innovateurs qui émergent sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

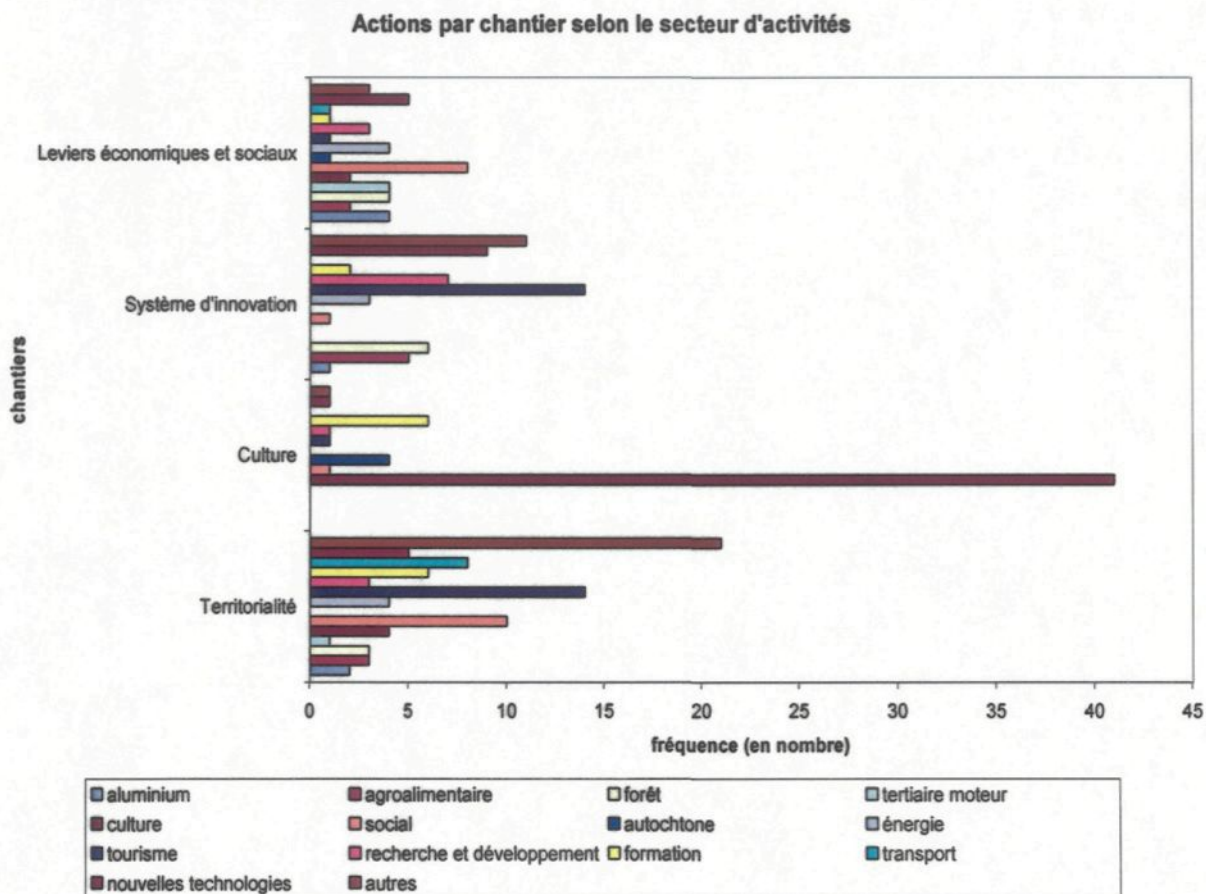
2. DES DOMAINES D'ACTIVITÉS DYNAMIQUES ET INNOVATEURS

Les résultats des entrevues téléphoniques nous ont aussi permis de voir de quels domaines les projets innovateurs ont principalement émergé sur le territoire. Ainsi, nous avons pu constater que certains domaines étaient plus dynamiques que d'autres en terme d'innovation et que la situation pour chacun des chantiers est différente. Pour décrire la répartition des actions au sein des différents domaines d'activités de la région, nous tenterons, dans cette partie du chapitre, de dresser un portrait de la situation de chacun des chantiers.

Le graphique suivant démontre que les 45 actions recensées dans le chantier de la territorialité se répartissent assez également dans les différents secteurs d'activités créatifs du territoire. Par contre, elles semblent davantage se concentrer dans les domaines du tourisme (14 actions), de l'environnement social (10 actions) et dans le domaine des transports (8 actions). Pour donner un exemple des projets menés dans ce chantier, une action vise à développer un éco-parc à Saint-Félicien basé sur un principe de gestion intégrée des ressources. Ainsi :

« pour faire face aux bouleversements industriels et pour stimuler l'économie, la ville a créé un parc industriel où la valorisation des matières résiduelles de l'industrie forestière permettra la création d'une nouvelle industrie. » (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX, 2005 : 13)

**GRAPHIQUE VIII : Actions émergentes selon le domaine d'activités,
Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005**



Source : Enquête du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), mai à septembre 2005.

Le chantier de la culture, qui compte lui aussi 45 des 152 actions structurantes recensées, présente des projets qui se répartissent beaucoup moins également dans les différents secteurs d'activités créatifs de la région. En effet, la grande majorité des actions recensées se concentre dans le secteur culturel. Malgré cela, quelques projets ont été recensés dans le domaine de la formation et d'autres avaient comme visée le développement de la communauté autochtone de Mashteuiatsh. Dans le domaine de la culture, les projets innovateurs sont souvent de nature multidisciplinaire et donc regroupent les différentes disciplines artistiques et culturelles. En effet, plusieurs projets recensés en ce domaine représentent l'organisation de multiples événements culturels qui

prennent la forme de spectacles, de festivals, de semaines thématiques, etc. où se mélangent les genres et les disciplines. Ainsi, ces événements deviennent de véritables lieux de création multidisciplinaire. Quelques exemples de projets innovateurs permettent d'illustrer cette tendance : le festival multidisciplinaire *Festiv'Art*, le lancement d'un ciné-parc 24 heures lors du festival *Regard sur le court métrage*, l'organisation d'une semaine de la relève musicale, etc. D'autres projets consistent à la transmission du savoir, à la conception d'expositions, à la création de nouvelles expertises comme une imprimerie en arts visuels, à la production de disques ou de films, etc. Bref, bien que la majorité des actions recensées dans ce chantier se concentre dans le secteur de la culture, ces dernières semblent toucher de multiples enjeux et impliquent de nombreux acteurs du territoire.

Le chantier du système d'innovation, quant à lui, comprend 47 des 152 actions structurantes recensées et touche plusieurs créneaux d'excellence de la région, notamment ceux liés aux domaines de l'aluminium, de la forêt, de l'agroalimentaire et du tourisme. D'autres actions de ce chantier reposent sur les expertises de la génomique et du domaine biomédical qui semblent cheminer pour devenir de véritables créneaux d'excellence régionaux. (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX, 2005) Les résultats des entrevues téléphoniques nous ont permis de voir que les domaines les plus dynamiques de ce chantier, c'est-à-dire ceux qui sont porteurs de la majorité des actions innovatrices recensées, sont ceux du tourisme, des nouvelles technologies, de la R&D, de la forêt et de l'agroalimentaire. Soulignons que le domaine du tourisme est le plus dynamique, présentant à lui seul 14 des actions totales de ce chantier. Les résultats de l'enquête font aussi ressortir le rôle important de la R&D en matière d'innovation dans les actions innovatrices du chantier système d'innovation. Pour illustrer les types d'actions qui ont été recensés dans ce chantier, pensons à des activités de deuxième et troisième transformations que développent les ressources humaines oeuvrant dans les domaines comme celui de l'aluminium (« Vallée de l'aluminium »), de la forêt ou de l'agroalimentaire par exemple.

Les résultats des entrevues téléphoniques démontrent que seulement 22 projets innovateurs ont été recensés dans le chantier de l'appropriation de leviers de développement. Nous avons pu remarquer que la majorité de ces actions concernent les ressources naturelles. On y retrouve notamment « la création d'un bloc patrimonial d'énergie, la mise en place d'un barrage à Val Jalbert et les diverses revendications de la Conférence Régionale des Élus (CRÉ) concernant la ressource forestière. » (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX, 2005 : 23) Le graphique VIII démontre aussi l'importance du dynamisme innovateur du domaine social dans ce chantier d'où émergent huit projets, notamment des actions visant à se doter de meilleurs outils démocratiques. (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX, 2005) Quelques projets de prise en main des leviers proviennent aussi des domaines des nouvelles technologies et de l'aluminium. Bien qu'elles soient peu nombreuses, les actions recensées dans ce chantier démontrent une réelle volonté des divers acteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean à se doter de leviers de développement propres à eux.

Bref, les résultats des entrevues téléphoniques nous ont permis de voir que les projets innovateurs recensés sur le territoire se répartissent dans les différents secteurs d'activités au sein desquelles oeuvrent les composantes de notre échantillon. Nous avons vu, toutefois, que certains secteurs semblent plus dynamiques que les autres en matière d'innovation, notamment ceux de la culture, du social, du tourisme, des nouvelles technologies, etc. Il est également important de souligner l'importance du dynamisme innovateur du domaine de la R&D de la région. En effet, les projets recensés démontrent un apport considérable de ce domaine qui s'intègre aux différents secteurs d'activités identifiés dans le graphique VIII.

3. DES PROJETS INNOVATEURS AUX RETOMBÉES POTENTIELLES VARIÉES

Les résultats des entrevues téléphoniques nous ont aussi permis d'étudier les principales retombées potentielles des projets innovateurs recensés dans les quatre grands chantiers où se concentrent les ressources humaines qui forment notre échantillon de

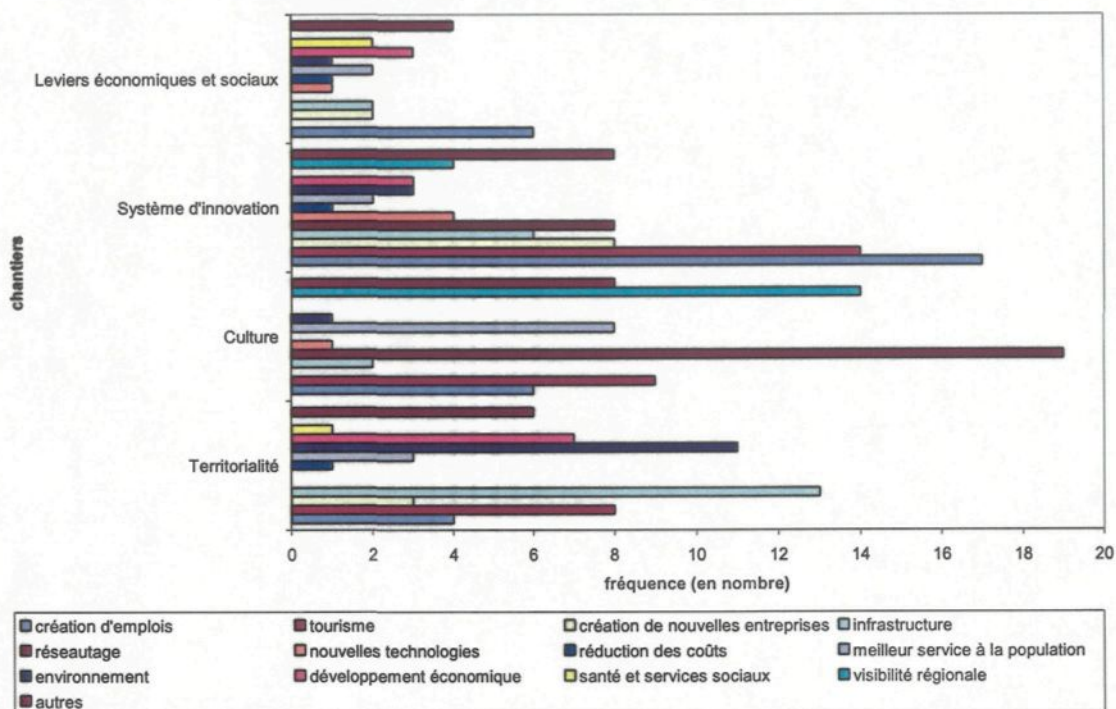
recherche. Tout comme au niveau des secteurs d'activités, la situation de chacun des chantiers est spécifique en matière de retombées potentielles. Ainsi, nous tenterons de dresser un portrait des retombées pour chacun d'eux, ce qui nous permettra de comprendre les différentes visées des actions innovatrices recensées sur le territoire.

Le graphique IX nous permet de voir que les projets innovateurs dans l'ensemble démontrent de multiples retombées potentielles. Mais plus spécifiquement, le chantier de la territorialité démontrent des projets qui se consacrent essentiellement aux trois problématiques suivantes : « le développement économique régional (infrastructures, industries, planification), l'urbanisme (architecture, paysage, revitalisation) et l'environnement (eau, air, sol, forêt, milieu de vie, etc.). » (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX, 2005 : 12) Il est aussi possible de remarquer que les enjeux liés au développement durable se situent au cœur des projets innovateurs recensés dans le chantier de la territorialité. Plusieurs retombées potentielles reposent aussi sur l'enjeu du tourisme qui représente un véritable créneau à développer pour la région.

Toutefois, il est important de souligner qu'aucun projet dans le chantier territorialité ne vise des retombées liées au « réseautage » et aucun n'est tourné vers le développement de nouvelles technologies. Puisque nous étudions l'importance des mécanismes d'échange et de mise en commun de la connaissance sur le territoire, l'absence de projet lié à des processus de « réseautage » représente une faiblesse de ce chantier. De plus, il serait essentiel que les acteurs qui oeuvrent dans le chantier de la territorialité se dotent d'outils liés aux avancées technologiques pour développer de nouveaux créneaux qui permettraient à la région de se repositionner plus facilement dans l'économie actuelle du savoir.

GRAPHIQUE IX : Les actions recensées selon leurs retombées potentielles, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005.

Actions par chantier selon les retombées potentielles de l'action



Source : Enquête du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), mai à septembre 2005.

En ce qui a trait au chantier de la culture, les retombées potentielles sont multiples. La majorité des projets vise des retombées tournées vers l'implantation de processus de «réseautage» entre les ressources humaines artistiques et culturelles de la région. Ainsi, les ressources qui oeuvrent dans le chantier culturel prévoient plusieurs projets qui rassemblent des gens de divers secteurs pour interagir ensemble, se doter de lieux communs de travail, travailler sur des projets de développement communs, etc. Par exemple, un réseau comme celui d'Art-Aire à Alma vise à unir l'ensemble des acteurs du créneau artistique, de ceux liés à la diffusion, des commerçants, des élus et autres, dans le but de doter la ville d'un circuit culturel. Ce type de projet est donc bien présent sur le territoire, démontrant l'importance des efforts consacrés au «réseautage» par les artistes. Le chantier culturel présente aussi des projets qui visent une plus grande visibilité régionale de l'expertise artistique et culturelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean tels que des

échanges d'artistes avec d'autres pays comme la France par exemple. D'autres retombées potentielles consistent au développement de nouveaux créneaux d'excellence, à la transmission du savoir, à l'offre de services, etc. Certaines faiblesses au niveau des retombées potentielles sont aussi identifiables. En effet, les projets démontrent l'absence d'action liée au démarrage de nouvelles entreprises artistiques et culturelles, ce qui démontre une difficulté entrepreneuriale dans le domaine culturel. Aussi, très peu de projets portent sur le développement économique du domaine culturel dans son ensemble et très peu consistent à offrir de nouvelles possibilités d'emplois pour la relève.

Le chantier du système d'innovation, pour sa part, démontre de multiples retombées potentielles liées à la création d'emplois. Les projets dans ce chantier visent également plusieurs retombées touristiques, notamment au niveau du récréotourisme, de l'écotourisme et du tourisme d'aventure qui représentent des créneaux intéressants à développer pour la région. D'autres retombées reposent sur le démarrage de nouvelles entreprises et d'infrastructures d'incubation ou autres lieux d'innovation, ce qui permet de constater la volonté entrepreneuriale des ressources qui oeuvrent en ce domaine. Les projets innovateurs recensés dans ce secteur ont aussi des visées en matière de «réseautage» et de regroupement, créant ainsi des espaces d'apprentissage collectif efficaces pour l'innovation. Par contre, seulement quelques actions reposent sur le développement ou l'intégration de nouvelles technologies qui permettraient à la région de se repositionner plus rapidement dans la nouvelle économie du savoir, où l'innovation et le savoir-faire liés aux activités hautement technologiques possèdent une valeur de plus en plus accrue.

Les retombées potentielles des projets recensés dans le chantier de l'appropriation des leviers économiques et sociaux consistent essentiellement à des créations d'emplois, à des projets basés sur les ressources énergétiques de la région et à l'appropriation de nouvelles technologies. Dans ce chantier, beaucoup de projets innovateurs représentent des revendications, notamment à l'égard des ressources naturelles. D'autres retombées potentielles reposent sur le besoin de se doter de nouveaux outils démocratiques.

Toutefois, aucun projet recensé en appropriation des leviers économiques et sociaux ne démontre de retombées potentielles en matière de «réseautage».

« En conséquence, le leadership sur les nouveaux dossiers, sur les nouveaux enjeux s'avère très souvent éclaté entre deux, trois, quatre groupes ou organisations. Autour de plusieurs actions structurantes potentielles, les divers acteurs ne semblent aucunement bénéficier d'une stratégie commune, alors que chacun illustre sa bonne volonté à agir sur un facteur commun de développement pour leur territoire commun. » (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX, 2005 : 25)

Certains projets démontrent aussi peu de convergence et de collaboration entre les acteurs, ce qui questionne à savoir si ces derniers travaillent sur des objectifs communs de développement. Pourtant, l'appropriation de leviers économiques et sociaux réfère à une plus grande prise de pouvoir des membres de la collectivité régionale sur différentes problématiques comme la gestion des ressources. Pour accéder à plus de pouvoir dans les prises de décisions régionales, il serait donc beaucoup plus porteur pour les organismes, entreprises et travailleurs du territoire de rassembler leurs forces, en se partageant la connaissance et en mettant en commun leur savoir-faire.

4. LES TERRITOIRES D'ÉMERGENCE DES PROJETS

Il semble qu'en matière d'innovation, tous les territoires MRC de la région ne sont pas également dynamiques. En effet, les 152 projets innovateurs recensés auprès des différentes composantes de notre échantillon de recherche émergent de façon inégale au sein des cinq MRC régionales. Ainsi, les projets innovateurs de tous les chantiers, sauf celui de la territorialité, émergent principalement dans la MRC de Ville Saguenay. Cette observation peut s'expliquer par le fait que le capital régional de créativité tend à se concentrer fortement à Ville Saguenay, qui représente l'agglomération centrale de la région. Ainsi, émergent à Ville Saguenay 62 des 152 actions structurantes recensées lors de l'enquête menée par le CRDT pour l'année 2005.

TABLEAU IV : Actions structurantes par chantier selon le territoire d'émergence, 2005

MRC	Territorialité	Culture	Système d'innovation	Leviers économiques et sociaux	Total
Lac-Saint-Jean Est	13	13	10	3	39
Domaine-du-Roy	10	3	5	5	23
Maria-Chapdelaine	3	4	5	2	14
Fjord-du-Saguenay	7	2	5	0	14
Ville Saguenay	12	23	22	5	62
Total	45	45	47	15	152

Source : Enquête du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), mai à septembre 2005.

La MRC Lac-Saint-Jean Est semble aussi être assez dynamique au niveau de l'innovation, puisque 39 des 152 projets innovateurs s'y concentrent. Il est à noter que le Lac-Saint-Jean Est comprend le plus grand nombre de projets recensés dans le chantier de la territorialité, démontrant la présence d'une importante expertise en ce domaine sur ce territoire. De la MRC Domaine-du-Roy émergent 23 projets sur les 152 recueillis sur le territoire. Soulignons que sur les projets qui émergent de ce territoire, près de la moitié se situent dans le chantier de la territorialité, démontrant également l'importance du dynamisme de ce chantier dans cette MRC. Toutefois, une faible proportion de projets innovateurs provient des territoires MRC de Maria-Chapdelaine et du Fjord-du-Saguenay, démontrant chacun 14 actions au total. Bref, ces observations nous permettent de voir que le dynamisme du capital régional de créativité en matière d'innovation est inégal sur le territoire. La majorité des actions se situent donc dans la MRC de Ville Saguenay et dans celle du Lac-Saint-Jean-Est, où se concentrent les principales composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

5. CONCLUSION DU CHAPITRE

Pour conclure ce chapitre, nous ferons un bref rappel des principaux constats qui ressortent des résultats des entrevues téléphoniques réalisées par le CRDT et qui ont été présentés précédemment. Nous avons vu que les projets recensés auprès des composantes du capital régional de créativité, lors de l'enquête menée par le CRDT de l'UQAC en été 2005, ont été regroupés dans quatre grands chantiers de développement qui traitent des différents enjeux liés au développement régional : le territoire ; le milieu de vie ; la culture qui représente le reflet de l'identité régionale ; les différentes composantes politiques, économiques, sociales, etc. du système d'innovation ; la R&D pour la dotation de nouveaux créneaux régionaux ; les différents moyens de prise en main de nos leviers de développement économiques et sociaux ; etc.

Nous avons aussi vu que dans ces chantiers, certains domaines d'activités semblent plus dynamiques que d'autres du fait qu'ils font émerger d'importants projets innovateurs tels que : les domaines de la culture, du tourisme et le domaine social qui est basé sur l'amélioration de la qualité de vie offerte en région. D'autres domaines jouent aussi un rôle notable et sont moteurs de plusieurs projets de développement, quoique de manière un peu moins importante que les trois domaines précédents, tels que : le domaine de la formation et des nouvelles technologies. Aussi, nous avons démontré l'importance du dynamisme du domaine de la R&D, puisque ce dernier se situe au cœur des processus innovateurs de la région. Au niveau des territoires d'émergence des projets recensés, une part importante d'actions provient de la MRC de Ville Saguenay. Les MRC de Lac-Saint-Jean Est et de Domaine-du-Roy sont elles aussi assez dynamiques et plusieurs projets y ont été répertoriés.

Bref, les retombées potentielles et les descriptions des différents projets recensés, nous ont permis de distinguer la présence de trois types précis de mécanisme de «réseautage» : le réseau, le regroupement et le petit événement. Dans le prochain chapitre, nous tenterons de décrire chacun d'entre eux en complétant les résultats des entrevues du CRDT par une analyse de données secondaires qui nous permettra de mieux

comprendre comment se différencie et s'articule chacun de ces mécanismes sur le territoire.

CHAPITRE VI : PRÉSENTATION DES RÉSULTATS. LES MÉCANISMES DE REGROUPEMENTS, DE RÉSEAUX ET DE « PETITS ÉVÉNEMENTS »

Comme nous l'avons identifié en conclusion du chapitre précédent, les résultats des entrevues téléphoniques réalisées lors de l'enquête du CRDT de l'UQAC en été 2005, nous ont permis de ressortir trois mécanismes interactifs clairement identifiables sur le territoire : le regroupement, le réseau et le « petit événement ». Ces mécanismes, tous basés sur un processus d'apprentissage collectif visant une plus grande mise en commun de la connaissance des différentes ressources humaines créatrices du territoire, tendent en principe, à fertiliser l'innovation au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, nous pourrions voir dans ce chapitre, qu'une bonne partie des 152 actions recensées au sein du capital régional de créativité provient de ces mécanismes, puisque c'est au sein de ces dernières que nous avons pu les identifier.

Dans ce chapitre, nous proposerons donc une définition de chacun des mécanismes par rapport aux éléments communs qui caractérisent les regroupements, les réseaux et les petits événements recensés sur le territoire. Nous tenterons aussi de dresser un portrait réaliste de la manière dont chacun des mécanismes s'articulent dans la région.

1. LE MÉCANISME INTERACTIF DE REGROUPEMENT

Les résultats des entrevues téléphoniques nous ont permis d'identifier un premier type de mécanisme interactif, celui du regroupement. Pour accentuer notre compréhension de ce mécanisme et pour voir comment les regroupements s'articulent sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, nous avons consulté différentes sources de données secondaires qui nous ont permis d'approfondir et de compléter nos résultats de recherche provenant des entrevues. Ainsi, nous avons consulté : les pages jaunes du bottin téléphonique 2005, le *Répertoire des organisations publiques, parapubliques et collectivess au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (PROULX, 2005) et, le *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* (CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE, 2005). Ces sources de

données, ont été choisies puisqu'elles nous offraient une description des différentes organisations et entreprises créatrices du territoire. Ces données nous ont donc permis de retracer la présence de regroupements entre ces entreprises et organismes créateurs. Bref, par les résultats des entrevues réalisées dans le cadre de l'enquête du CRDT et les résultats de notre analyse de données secondaires, nous avons tenté de dresser un portrait réaliste des regroupements présents entre les différentes composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2005.

1.1 Les caractéristiques qui définissent le mécanisme interactif de regroupement

Pour répondre à notre seconde question spécifique de recherche visant à expliquer les différents mécanismes interactifs du territoire, il est important de pouvoir les différencier les uns des autres. Ainsi, nous devons définir ce qui caractérise chacun d'entre eux pour bien comprendre leurs spécificités. Les résultats de nos deux cueillettes de données nous ont permis de comprendre les différentes caractéristiques spécifiques qui définissent le mécanisme de regroupement. En effet, les données recueillies démontrent que le regroupement provient de la réunion de certains membres du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean dans le but de travailler ensemble. Il est important de souligner que ce qui donne le caractère spécifique à ce type de mécanisme, c'est qu'il repose sur **l'établissement d'un partenariat ou d'une entente spécifique** entre les acteurs qui se réunissent. Donc, **le regroupement s'appuie sur une union formelle et possède un caractère officiel du fait que ses membres s'engagent sous forme d'entente dans cette union.** Ainsi, les différents membres d'un regroupement se dotent d'objectifs de développement à poursuivre et d'une stratégie d'action commune qui dirige les activités individuelles de chacun d'entre eux.

1.2 Pourquoi se regrouper ?

Nos résultats de recherche nous ont aussi permis de comprendre les différents buts des regroupements recensés. En effet, nous pouvons voir, qu'en général, ces derniers proviennent de besoins ressentis par les membres du capital régional de créativité et

reposent sur des visées bien spécifiques. Nous avons constaté, entre autres, que certains regroupements visaient une plus grande reconnaissance internationale d'un domaine dans son ensemble. Ainsi, sous cette forme, plusieurs experts, entreprises ou organismes d'un même secteur d'activités se regroupent pour unir leur force dans le but de faire davantage reconnaître l'expertise de leur domaine sur la scène extérieure à la région. Pour illustrer cette visée, pensons au regroupement de multiples PME régionales oeuvrant dans le domaine de l'informatique. (BRASSARD, 2005) Ces différentes PME prises individuellement n'ont pas vraiment d'impact sur le marché international mais, en unissant leurs expertises, elles visent le développement de nouveaux produits innovateurs qui leur permettraient de se positionner plus facilement à l'international. Ce regroupement s'appuie donc sur un besoin de reconnaissance ressenti par ces PME, qui souhaitent positionner davantage l'expertise de leur domaine d'activités sur le marché international.

D'autres regroupements recensés au sein de notre échantillon de recherche s'appuient sur une visée liée au développement de nouveaux créneaux encore inexploités en région. Les membres de ce type de regroupements se réunissent dans le but de se doter de nouveaux créneaux d'excellence spécifiques à la région, spécificité qui tend à accroître la reconnaissance de l'expertise régionale à l'international. Par exemple, la société de la Vallée de l'Aluminium qui existe depuis environ 3 ans dans la région représente un regroupement visant à positionner le Saguenay-Lac-Saint-Jean comme un des principaux centres mondiaux de production et de transformation de l'aluminium. En plus de doter la région d'un nouveau créneau d'excellence, ce regroupement permet à ses membres de voir plus facilement ce qui se fait déjà dans la région en matière de production et de transformation de l'aluminium. Cette plus grande connaissance du terrain, favorisée par un partage accru de la connaissance et des savoir-faire entre les membres du regroupement, permet à ces derniers de voir plus facilement les avenues et potentiels qui sont encore inexploités et qui permettraient l'expansion du créneau d'excellence. Ce type de regroupement permet donc à la région d'atteindre de nouveaux marchés, de mieux se positionner dans l'économie mondiale et d'obtenir davantage de contrats qui proviennent de l'extérieur et ce, par une plus grande mise en commun des

connaissances et savoir-faire des experts créatifs oeuvrant dans un même domaine d'activités sur le territoire.

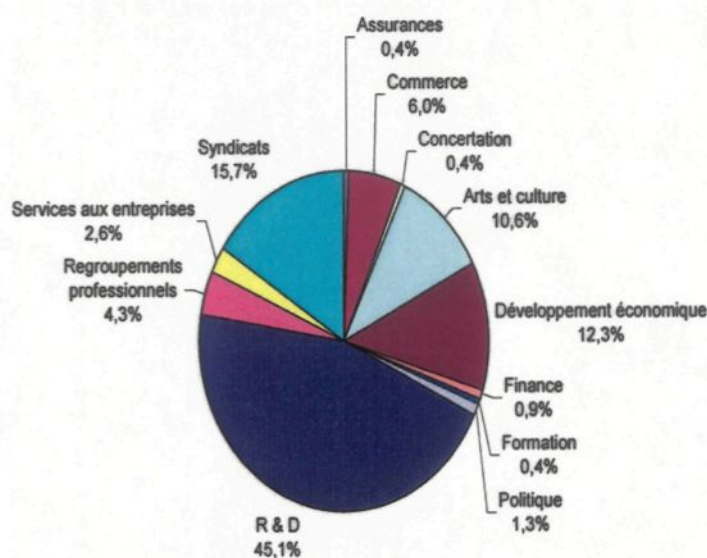
La présentation des caractéristiques et des buts pour lesquels certains membres de notre échantillon se sont regroupés, nous permettent de comprendre la spécificité du mécanisme de regroupement. En effet, nous avons vu que le fondement de cette spécificité provient du fait qu'il **doit nécessairement s'appuyer sur une entente formelle ou sur un partenariat officiel entre les membres qui le composent**. Dans la prochaine partie du mémoire, nous tenterons de décrire, selon nos résultats de recherche, la manière dont s'articulent les regroupements sur le territoire régional.

1.3 Comment s'articulent les regroupements au sein du capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ?

Pour répondre à notre troisième question spécifique de recherche, il est essentiel de nous pencher sur la manière dont s'articulent concrètement les mécanismes interactifs recensés au sein de notre échantillon de recherche. Le graphique X illustre bien la manière dont se répartissent les regroupements répertoriés lors des entrevues téléphoniques et de notre analyse de données secondaires. Dans cette partie du mémoire, nous tenterons donc de dresser le portrait de la manière dont se répartissent les 235 regroupements qui ont été recensés dans les divers domaines où se regroupent les composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean porteuses des 152 actions répertoriées en 2005 sur le territoire.

GRAPHIQUE X : Les 235 regroupements au sein du capital régional de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2005

235 regroupements du capital de créativité de la région 02, 2005



Sources : pages jaunes du bottin téléphonique 2005, *Répertoire des organismes publics, parapublics et collectifs au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean* et, enquête 2005 du CRDT de l'UQAC.³⁷

1.3.1 Les regroupements dans le domaine de la R&D

Le graphique X nous permet, dans un premier temps, de constater l'importance du domaine de la R&D au niveau du mécanisme de regroupement. En effet, 45,1 % des regroupements totaux recensés sur le territoire se situent dans ce domaine, représentant 106 des 235 identifiés. Ainsi, le domaine de la R&D concentre près de la moitié de l'ensemble des regroupements répertoriés au sein de notre échantillon. Les regroupements en R&D prennent plusieurs formes distinctes sur le territoire.

³⁷ Données compilées par Diane Brassard et Geneviève Dubé, octobre, 2005. Il est à noter que, dans les données du graphique, nous n'avons pas compté les coopératives dans les domaines suivants : l'agroalimentaire, la forêt et le camionnage. Ces données ont été exclues puisque les ressources qui composent ces coopératives oeuvrent davantage dans le secteur primaire et ne se situent pas dans le capital de créativité de la région.

Notamment, on peut remarquer la présence de 21 regroupements dans les différents **secteurs dominants de recherche** de la région tels que : l'aluminium, les ressources forestières, l'ingénierie du givrage et de la haute tension, la recherche sociale, l'agroalimentaire, etc. Un bon exemple pour illustrer ce type de regroupement est celui de la société de la Vallée de l'Aluminium, que nous avons décrit précédemment, où les experts du domaine de l'aluminium ont uni leurs forces pour doter la région d'un véritable créneau d'excellence reconnu et compétitif à l'international.

Dans le domaine de la R&D, il est aussi possible d'identifier 42 regroupements prenant la forme de **centres, conseils ou groupes de recherche qui consacrent leurs efforts à des thématiques spécifiques de développement**. Ces regroupements se concentrent essentiellement dans les quatre collèges de la région ainsi qu'à l'Université du Québec à Chicoutimi. Pour ne donner que quelques exemples de cette forme de regroupements en R&D, pensons au Centre de recherche et de développement en agriculture, au Centre d'entrepreneuriat et d'essaimage, au Centre des technologies de l'aluminium, au Centre québécois de développement durable, au Centre de production automatisée, au Centre de recherche sur le développement territorial, etc.

Dans un troisième temps, nos résultats de recherche démontrent aussi la présence de 36 regroupements **entre les diverses entreprises et organisations** de la région, dont les ressources humaines mettent leurs expertises en commun pour se donner une **stratégie de production** plus efficace basée sur une capacité d'innover accrue. Souvent, cette forme de regroupement vise la réalisation complète d'un produit par les diverses compétences qui s'unissent, c'est-à-dire de sa conception à sa commercialisation. Cette forme de regroupement peut s'apparenter au concept de district industriel que nous avons présenté dans le chapitre II de ce mémoire.

1.3.2 Les regroupements au sein du mouvement syndical

Le graphique X nous permet, dans un second temps, de voir que 37 des 235 regroupements se concentrent dans le milieu syndical de la région, représentant ainsi une

proportion de 15.7 % de la totalité. Ces regroupements prennent la forme de groupes syndicaux, d'unions des travailleurs, de conseils de travail, de fédérations des travailleurs, de conseils centraux, etc. Ainsi, ils consistent à une union formelle entre différents représentants syndicaux qui ont été élus par les travailleurs d'un même domaine d'activités.³⁸ Les exemples suivants permettent d'illustrer les divers regroupements recensés dans le milieu syndical : le Conseil central des syndicats nationaux du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Conseil régional FTQ Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'Union des travailleurs canadiens de l'automobile, les diverses divisions régionales des syndicats provinciaux et fédéraux (Syndicat national des employés de l'aluminium, Syndicat de l'enseignement du Saguenay, Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers, etc.), etc.

Dans l'ensemble, ces regroupements ont comme but de donner une structure de revendication et un lieu de représentation commun aux divers employés d'un même domaine d'activités. De cette forme de regroupement émergent des projets innovateurs tels que, la création d'un bloc patrimonial d'énergie qui représente un projet d'appropriation des ressources naturelles de la région et de gestion des surplus énergétiques. (BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE et PROULX : 2005)

1.3.3 Les regroupements fondés sur le développement socio-économique de la région

Nous pouvons aussi voir, dans le graphique X, que 12.3 % des regroupements, c'est-à-dire 29 des 235 répertoriés, sont fondés sur le développement socio-économique de la région. Ce type de regroupement représente essentiellement des centres et sociétés de développement comme par exemple : des centres locaux de développement (CLD), des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), etc. D'autres exemples permettent d'illustrer les regroupements du domaine socio-économique comme : le conseil régional de l'environnement, la coopérative de développement régional, la corporation amérindienne de Waskahegen, Promotion Saguenay, le conseil régional de

³⁸ Les représentants syndicaux ont été inclus dans le capital régional de créativité **puisque'ils sont élus** pour défendre les droits des travailleurs qu'ils représentent.

concertation et de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, etc. Bref, ces formes de regroupements sont basées sur une mise en commun des diverses compétences du territoire dans le but d’agir collectivement pour améliorer la qualité de vie socio-économique au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Soulignons que les membres de ces regroupements s’engagent de façon formelle à poursuivre une stratégie de développement basée sur des objectifs communs qui orientent les actions individuelles de chacun.

1.3.4 Les regroupements dans le domaine des arts et de la culture

Nos résultats de recherche nous ont aussi permis de voir que 25 regroupements, représentant 10.6 % de la totalité qui ont été recensés, se situent dans le domaine des arts et de la culture. Sur ces 25 regroupements, 15 représentent des collectifs d’artistes qui se définissent comme étant, des organismes à but non lucratif comprenant un conseil d’administration et regroupant plusieurs artistes d’un même milieu local dans le but de renforcer leurs actions et de faire reconnaître leur travail de manière plus professionnelle.³⁹ D’autres regroupements en arts et culture représentent des sociétés d’histoire, un conseil régional des arts, un conseil régional de la culture, et autres corporations de développement. Tout comme les autres formes de regroupements, celles de ce domaine sont basées sur une plus grande mise en commun de la connaissance et du savoir-faire des différentes ressources humaines créatrices du territoire régional. Ces regroupements s’appuient également sur un partenariat formel entre les ressources qui les forment.

Ainsi, nous avons vu que les regroupements recensés en 2005 au Saguenay-Lac-Saint-Jean se concentrent principalement dans les quatre domaines dynamiques précédents soient : le domaine de la R&D, le milieu syndical, le domaine du développement socio-économique et le domaine des arts et de la culture. En effet, sur les 235 regroupements recensés au sein de notre échantillon de recherche, près de 200 se

³⁹ Nous avons dressé cette définition selon les différentes caractéristiques communes aux 15 collectifs qui ont été recensés sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

situent dans ces domaines.⁴⁰ Tout de même, d'autres types de regroupements ont été identifiés dans les domaines des assurances, du commerce, de la finance, de la formation, de la politique et du service aux entreprises. Plusieurs regroupements de professionnels ont aussi été répertoriés au sein du capital régional de créativité et ce, dans différents secteurs tels que : l'arpentage, l'informatique, le génie, la santé, la technologie, les affaires, etc.

Bref, cette partie du mémoire nous a permis de voir comment s'articulait le mécanisme de regroupement sur le vaste territoire régional. Notamment, nous avons pu voir les domaines les plus dynamiques à stimuler ce mécanisme. Nous avons aussi démontré que plusieurs formes de regroupements existent mais, que tous reposent sur un partenariat ou une entente spécifique entre les membres qui le composent. Ils consistent aussi dans l'ensemble à une plus grande mise en commun de la connaissance et du savoir-faire des ressources humaines créatrices du territoire car, ils contribuent à réunir plusieurs personnes ensemble qui se partagent et se diffusent l'information nécessaire au développement de leur domaine.

1.4 Les forces et faiblesses du mécanisme interactif de regroupement au Saguenay-Lac-Saint-Jean

L'étude du mécanisme interactif de regroupement nous a permis de comprendre les caractéristiques spécifiques qui le définissent, les buts sur lesquels il repose et la manière dont il s'articule au sein de capital régional de créativité. Nos résultats de recherche nous ont aussi permis de voir les principales forces et faiblesses de ce mécanisme sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La plus grande force de ce type de mécanisme repose sur le grand dynamisme du domaine de la R&D, où certaines ressources créatrices sont particulièrement dynamiques à se regrouper. En effet, le domaine de l'aluminium, par exemple, démontre plusieurs actions de regroupements dans le but de développer de nouveaux créneaux. À ce titre,

⁴⁰ Le nombre de regroupements exact qui se situent dans ces domaines est 197.

plusieurs centres de recherche représentent des regroupements qui tendent à faire émerger des projets réellement innovateurs tels que : le Centre québécois de recherche et de développement en aluminium (CQRDA), la société de la Vallée de l'Aluminium, le Centre des technologies de l'aluminium (CTA-CNRC), le Centre universitaire de recherche en aluminium (CURAL), etc. Les ressources humaines créatrices du secteur des ressources forestières semblent aussi assez dynamiques à se regrouper pour mettre en commun les expertises nécessaires au développement de ce créneau de recherche. Pensons, par exemple, au Consortium de recherche sur la forêt boréale ou encore au groupe de recherche sur la thermotransformation du bois.

Une autre force liée au mécanisme de regroupement repose sur le fait que certaines ressources humaines qui composent le capital de créativité de la région mettent de plus en plus d'emphasis sur la recherche liée aux activités hautement technologiques. En effet, certains regroupements du territoire concentrent des expertises régionales en haute technologie comme par exemple : le regroupement des firmes en informatique, le Centre de haute technologie ou encore le Collège Multihexa. Ainsi, la présence de ces regroupements pourrait favoriser la création de nouveaux procédés ou de nouveaux produits à haute teneur technologique par une plus grande mise en commun des expertises régionales en ce domaine, ce qui donnerait un avantage compétitif à la région dans l'économie du savoir où l'innovation et le savoir-faire technologique possèdent une valeur accrue.

Toutefois, le mécanisme régional de regroupement démontre aussi une faiblesse importante qui semble nuire au développement de processus d'apprentissage collectif efficaces par les ressources créatrices du territoire régional. En effet, plusieurs regroupements recensés démontrent que les ressources humaines qui les composent souffrent d'un manque de coordination des actions. Selon la définition du regroupement, les membres qui le composent doivent se doter d'objectifs communs à poursuivre, qui guident les actions individuelles de chacun. Toutefois, les membres des regroupements recensés semblent démontrer de la difficulté à appliquer concrètement les objectifs communs qu'ils se sont fixés d'un commun accord. Cette difficulté peut s'expliquer par

l'absence de leader précis qui assure le bon fonctionnement du regroupement. Sans leader, les différents membres continuent à travailler selon leurs propres objectifs individuels, ce qui ne permet pas la mise en place d'un processus d'apprentissage collectif porteur d'innovation.

Les résultats de recherche nous ont aussi permis d'observer qu'au sein de plusieurs regroupements recensés, les membres n'ont pas de réels contacts face à face, ce qui rend difficile une bonne coordination des actions. Mais cette faiblesse ne semble pas insurmontable et représente davantage un défi à relever pour les ressources créatrices de la région. En effet, un bon nombre de regroupements recensés démontrent cette difficulté de coordination des actions mais d'autres regroupements ne ressentent pas cette faiblesse. Ces derniers pourraient servir d'exemples aux regroupements qui éprouvent cette difficulté et leur permettre ainsi de se doter de moyens efficaces pour combattre leur manque de coordination.

2. LE MÉCANISME INTERACTIF DE « RÉSEAUTAGE »

Les résultats des entrevues téléphoniques réalisées lors de l'enquête du CRDT de l'UQAC en été 2005 nous ont permis d'identifier un second type de mécanisme interactif, celui du « réseautage ». Ce mécanisme s'apparente à celui de regroupement mais s'en différencie de par sa nature informelle. Le réseau est très complexe à identifier et pour expliquer ce type de mécanisme, nous avons dû nous baser uniquement sur les projets innovateurs recensés lors des entrevues téléphoniques. En effet, une analyse de données secondaires ne nous a pas permis d'approfondir le mécanisme de « réseautage ». Ainsi, les résultats de recherche sur lesquels nous nous sommes appuyés pour dresser le portrait des réseaux du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean proviennent uniquement de l'enquête effectuée par le CRDT en été 2005.

2.1 Les caractéristiques qui définissent le mécanisme de «réseautage»

Pour expliquer ce que nous entendons par réseau, nous avons retenu une définition provenant de la littérature scientifique qui le décrit bien. Selon cette définition le réseau provient de : « la multiplicité quantitative et qualitative des liens entre des composantes à géométrie variable, favorisant des liens relativement horizontaux plutôt que verticaux, fluides et éphémères plutôt qu'institués » (PLEYERS, 2005 : 01) Ainsi, le réseau n'a pas de structure précise, il peut regrouper différents types d'experts et peut se dissoudre à n'importe quel moment. C'est pourquoi il a été si complexe de l'identifier au sein de notre échantillon de recherche.

Toutefois, les résultats des entrevues ont fait ressortir certaines caractéristiques qui permettent de voir comment le réseau se différencie du regroupement. En effet, contrairement au mécanisme de regroupement, le réseau, tel qu'il a été identifié lors des entrevues téléphoniques, **n'implique pas d'entente formelle entre les membres qui le composent**. Ainsi, ce dernier **provient des différentes interactions** qui se développent entre les ressources humaines formant le capital régional de créativité. Aussi, les réseaux du territoire démontrent **une libre circulation de l'information** entre les membres qui le composent. En effet, les membres d'un réseau développent des interactions informelles qui leur permettent de se diffuser des informations de manière fluide et de se transférer les connaissances nouvelles et les savoir-faire de différentes natures.

Il est aussi important de souligner que le réseau, contrairement au regroupement, peut dépasser les domaines d'activités et ainsi unir de multiples ressources humaines qui oeuvrent dans des secteurs différents et souvent complémentaires pour concrétiser un projet précis de développement. Donc, plusieurs des projets de «réseautage» recensés lors de l'enquête du CRDT en 2005 démontrent **la création de liens informels entre diverses ressources créatrices du territoire qui possèdent les expertises et les savoir-faire nécessaires à la réalisation d'une action commune de développement régional**. Par exemple, le réseau *Art-Aire* à Ville d'Alma réunit différents membres de la communauté artistique et culturelle, les diffuseurs, les restaurants, les bars, les

commerçants, ainsi que les élus de la ville pour développer un véritable projet de circuit artistique. Ce projet vise à offrir un meilleur accès aux diverses productions artistiques et musicales à la population de la ville. Il réunit donc une grande variété d'acteurs provenant de différents domaines d'activités qui forment un réseau dans le but réaliser un projet de développement bien particulier. Ce réseau provient donc des interactions entre ces divers acteurs et il est éphémère puisqu'il sera dissous lorsque le projet sera réalisé.

Un autre exemple permet de bien illustrer le mécanisme interactif de «réseautage» au sein du capital régional de créativité. En effet, le réseau Trans-Al, créé en 1996 au Saguenay-Lac-Saint-Jean, met en contact de façon informelle une quarantaine d'entreprises régionales oeuvrant dans le domaine de l'aluminium et des équipementiers, ainsi que plusieurs autres entreprises similaires situées dans les régions de la Mauricie, de la Montérégie et de la Côte-Nord. Au total, une centaine d'entreprises forment ce réseau. Ces entreprises ont constitué ce réseau dans le but de se communiquer les informations techniques sur les nouvelles avancées en matière de transformation des produits de l'aluminium. Le réseau Trans-Al offre notamment, un forum de discussion via le site Web de ce réseau, où les différents membres peuvent s'entraider et communiquer rapidement entre eux. Par exemple, une entreprise membre peut lancer une question à l'ensemble des participants du forum de discussion, ce qui lui permet d'accéder plus facilement et rapidement à l'information dont elle a besoin.

Aussi, des réunions régionales permettent aux membres du réseau Trans-Al de se rencontrer, de se réunir de manière informelle. Ces réunions représentent des lieux neutres où les membres du réseau peuvent discuter et s'échanger librement les connaissances et les savoir-faire dans le domaine de la transformation de l'aluminium. Ces rencontres peuvent prendre la forme de soupers-conférences, de symposiums, etc.⁴¹ Bref, le réseau Trans-Al unit divers experts du domaine de la transformation de l'aluminium sur une base informelle, où l'information circule librement entre ces derniers. Il est important de souligner que les membres du réseau sont libres d'y

⁴¹ Toutes les informations sur le réseau Trans-Al sont disponibles sur le site Web de ce dernier : www.trans-al.com.

demeurer ou de s'y retirer car ils ne s'y engagent pas de manière officielle. **Il est à noter que certains réseaux peuvent devenir des regroupements lorsque ses membres décident de s'engager officiellement comme partenaires.** Ainsi, certains regroupements émergent d'un mécanisme de «réseautage» où les gens ont signé une entente spécifique de partenariat.

2.2 Comment s'articulent les réseaux au sein du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean ?

La manière dont s'articule le mécanisme de «réseautage» au sein de notre échantillon de recherche a été plus difficile à décrire que celle du mécanisme de regroupement, en raison du caractère informel et éphémère du réseau. Ainsi, il nous fut impossible de dresser une description aussi détaillée des réseaux présents au sein des diverses composantes du capital régional de créativité. Toutefois, grâce aux résultats provenant des entrevues téléphoniques, nous avons pu identifier la présence de projets innovateurs prévoyant des retombées potentielles en matière de «réseautage». Nous tenterons donc, dans cette partie du chapitre, de présenter les différentes manières dont s'articulent ces projets.

Nos résultats de recherche nous ont permis de constater que sur l'ensemble des 152 actions innovatrices recensées sur le territoire en 2005, dont les ressources humaines créatrices qui composent notre échantillon sont porteuses, seulement 27 prévoient des retombées potentielles en matière de «réseautage». Dans le chapitre précédent, nous avons déjà identifié l'absence de projets innovateurs prévoyant des retombées potentielles de «réseautage» dans les chantiers de la territorialité et de l'appropriation des leviers de développement. Ainsi, ces 27 projets visant des processus de «réseautage» se concentrent dans les chantiers de la culture et du système d'innovation.

TABLEAU V : Le dynamisme de «réseautage» des différents chantiers créatifs selon les actions structurantes émergentes sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour l'année 2005

Chantiers	Nombre d'actions structurantes	Projets de «réseautage»
Territoire	45	0
Arts et culture	45	19
Systeme d'innovation (tertiaire moteur)	47	8
Prise en main des leviers de développement	15	0
Total	152	27

Source : Enquête du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), mai à septembre 2005.

Sur ces 27 actions de «réseautage», 19 sont prévues dans le domaine des arts et de la culture, ce qui démontre le dynamisme de ce domaine quant à l'établissement de réseaux sur le territoire. Il est tout de même important de noter que le développement de ces réseaux se produit à l'intérieur du territoire et ainsi, peu d'entre eux touche la scène internationale. Les actions recensées dans le domaine culturel de la région représentent souvent des projets de nature synergétique puisqu'ils permettent la création d'interactions entre les différents acteurs créatifs du milieu et ce, indépendamment des domaines d'activités. Des projets peuvent donc réunir l'ensemble des acteurs du créneau artistique, de ceux liés à la diffusion, des commerçants, des élus et autres. Le domaine culturel semble donc mettre de véritables efforts sur des projets de mise en commun des expertises, de la connaissance et du savoir-faire des ressources humaines du territoire, notamment en créant des passerelles entre les gens du domaine culturel mais aussi avec des ressources oeuvrant dans d'autres domaines. Le chantier du système d'innovation,

pour sa part, comprend 8 des 27 projets de «réseautage» recensés auprès des composantes de notre échantillon. Le projet du réseau Trans-AI illustre bien le type de réseaux présents dans ce chantier du système d'innovation.

Ces projets de «réseautage» tendent à une plus grande mise en commun de la connaissance entre les acteurs créatifs des différents domaines d'activités de la région, ce qui renforce l'expertise et le savoir-faire collectifs. Ainsi, les projets de «réseautage» répertoriés dans ces deux chantiers semblent favoriser la mise en place d'un processus d'apprentissage collectif efficace entre les composantes du capital régional de créativité, processus qui tend, rappelons-le, à fertiliser l'innovation sur le territoire. Toutefois, sur les 152 actions émergentes recensées en 2005 sur le territoire régional, seulement 27 projets visent des retombées en matière de «réseautage». Pour que les acteurs créatifs deviennent plus innovateurs, il serait donc nécessaire de fertiliser davantage le mécanisme de «réseautage» dans la région.

2.3 Les forces et faiblesses du mécanisme interactif de «réseautage» au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Les résultats des entrevues nous ont permis de voir que, contrairement au regroupement, le réseau ne possède pas de structure précise, ne repose pas sur une entente formelle entre ses membres, regroupe des gens de différents domaines d'activités ensemble et est éphémère. Nos résultats de recherche nous ont aussi permis d'identifier les différentes forces et faiblesses des réseaux répertoriés au sein des composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Selon nos résultats de recherche, la principale force du mécanisme de «réseautage» de la région repose sur les effets synergétiques qu'il engendre. En effet, le réseau provient des interactions qui se développent entre les gens créatifs de la région menant à la création d'une synergie d'ensemble favorable à un libre partage de la connaissance sur le territoire. Notamment, il permet le mélange hétérogène des acteurs régionaux de développement qui possèdent des expertises diversifiées et s'échangent les

connaissances nécessaires à la réalisation de projets communs de développement. Ces mélanges d'expertises engendrent l'émergence de nouvelles idées et tendent à stimuler l'innovation. Les projets qui proviennent d'un mécanisme de «réseautage» profitent donc d'une forte capacité d'innovation provenant de la mise en commun de la connaissance individuelle de chaque acteur créatif du réseau.

Les réseaux recensés lors des entrevues démontrent aussi certaines faiblesses de ce mécanisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En premier lieu, les projets innovateurs de «réseautage» du territoire démontrent un manque d'ouverture à l'extérieur. En effet, le tableau suivant nous permet de constater que dans les deux chantiers où se regroupent les projets innovateurs démontrant des retombées potentielles en matière de «réseautage», très peu d'actions dépassent une zone de rayonnement nationale. Il est important de souligner que le nombre de zones de rayonnement est supérieur au nombre d'actions recensées dans chacun des chantiers puisque, certaines actions rayonnent sur plusieurs échelles à la fois. Ainsi, bien que 45 actions aient été recensées dans le chantier de la culture, 48 zones de rayonnement y ont été identifiées. De la même façon, 47 actions dans le chantier du système d'innovation ont été répertoriées tandis que 93 zones de rayonnement ont été ciblées.

Le tableau VI nous permet de voir que seulement 14 des 141 zones de rayonnement identifiées dans les projets innovateurs recensés au sein de ces deux chantiers touchent l'international. Le domaine de la culture démontre seulement 5 actions qui projettent des retombées internationales. Essentiellement, ces projets représentent des actions de «réseautage» entre différents artistes ou musiciens régionaux et internationaux. Ainsi, ils consistent, dans l'ensemble, à des projets d'échanges d'artistes avec d'autres pays européens. Le chantier du système d'innovation, quant à lui, présente 9 projets qui dépassent les frontières nationales. Il est à noter que l'apport du créneau d'expertise de l'aluminium et des équipementiers joue un rôle clé dans ce type de projets.

TABLEAU VI : Les zones de rayonnement des deux chantiers où se concentrent les projets de «réseautage» recensés entre les ressources créatrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2005.

Zone de rayonnement	Culture	Système d'innovation	Total
Local	5	21	26
Municipal	3	8	11
Régional	18	33	51
Provincial	12	12	24
National	5	10	15
International	5	9	14
Total	48	93	141

Source : Enquête du Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), mai à septembre 2005.

Bref, les projets de «réseautage» recensés dans les chantiers de la culture et du système d'innovation démontrent davantage des zones de rayonnement locales, régionales et provinciales. Toutefois, les acteurs créatifs de la région devraient développer davantage de projets basés sur la création de réseaux de contacts avec des experts oeuvrant sur la scène internationale, pour être au parfum des nouvelles connaissances et des avancées dans les différents domaines d'activités innovateurs. En effet, la théorie sur les milieux innovateurs nous a permis de voir qu'en se connectant sur des contacts extérieurs, les milieux sont davantage branchés sur les demandes des marchés internationaux et accèdent ainsi plus facilement à l'information nécessaire pour stimuler l'innovation. Les composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean devraient donc mettre davantage d'efforts sur la création de réseaux internationaux pour pouvoir stimuler l'offre de nouveaux produits innovateurs compétitifs sur le marché mondial.

Une deuxième faiblesse est ressortie des résultats d'entrevues, celle du manque de confiance entre les ressources créatrices de la région. La théorie sur les milieux innovateurs et autres territoires à succès nous a permis de voir que la confiance se situe à la base des réseaux d'échanges de la connaissance. En effet, pour partager leurs savoir-faire et leurs connaissances, les membres d'un réseau doivent se faire confiance entre eux. Par contre, dans le chapitre sur la problématique de recherche de ce mémoire nous avons démontré que les ressources créatrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont assez éparpillées et se connaissent peu, ce qui ne favorise pas le développement d'un bon niveau de confiance entre elles. Pour qu'un sentiment de confiance se développe entre celles-ci, il serait donc important d'encourager ces dernières à se rencontrer plus souvent. En effet, il est rare que la confiance se développe en seulement une rencontre. Le peu de projets de «réseautage» recensés entre les composantes du capital régional de créativité soulèvent cette difficulté de développer des liens de confiance nécessaires à une libre circulation de l'information sur le territoire.

Cette faiblesse du manque de confiance a souvent été identifiée lors des entrevues téléphoniques. Ainsi, en s'appuyant sur les divers concepts scientifiques présentés dans le cadre théorique de ce mémoire, nous considérons que plus les ressources créatrices du territoire vont engendrer de contacts face à face entre elles, plus elles vont acquérir un niveau de confiance favorable au partage des connaissances sur le territoire. Cette faiblesse représente donc un véritable obstacle à la création de réseaux et nuit à la capacité des ressources créatrices de développer des processus d'apprentissage collectif efficaces. Elle représente un défi important à relever pour les ressources créatrices de la région car la confiance se situe à la base de la mise en place du mécanisme interactif de «réseautage».

3. LE MÉCANISME INTERACTIF DES « PETITS ÉVÉNEMENTS »

L'étude des mécanismes de regroupement et de « réseautage » nous a permis d'identifier un autre mécanisme interactif qui tend à stimuler les processus d'apprentissage collectif innovateurs au sein du capital régional de créativité, celui des « petits événements ». En effet, les résultats d'entrevues ont fait ressortir que certains réseaux et regroupements prenaient naissance lors de rencontres informelles entre les composantes de notre échantillon de recherche. Ces rencontres peuvent prendre par exemple la forme de soupers, de spectacles, de festival, etc. Puisque ce genre de rencontres nous a semblé accroître le dynamisme des ressources créatrices du territoire à se développer des liens d'échanges entre elles, nous avons jugé important de les étudier plus en profondeur.

Pour ce faire, nous avons procédé à une analyse de données secondaires à l'intérieur du *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean*⁴². Cette source de données nous a servi d'appui pour faire l'étude de ce troisième mécanisme, puisqu'on y retrouve des informations au sujet des événements et rencontres prévus entre les composantes du capital régional de créativité pour l'année 2005. Nous tenterons donc, dans cette partie du mémoire, de présenter le mécanisme des petits événements et de décrire comment il s'articule sur le territoire.

3.1 Les caractéristiques qui définissent le mécanisme des « petits événements »

Certaines caractéristiques communes aux divers petits événements recensés sur le territoire nous permettent de dresser une définition bien spécifique de ce troisième type de mécanisme. Selon nos résultats de recherche, **le petit événement consiste à une activité d'une durée maximale d'un mois, qui rassemble les ressources créatrices du territoire en un lieu neutre, c'est-à-dire en un lieu d'interaction où les gens peuvent échanger leurs idées et se développer des réseaux de contacts sur une base**

⁴² <http://www.lebulletinregional.com/>

informelle. La base informelle prend tout son sens du fait que lors de la tenue de petits événements, les gens ne représentent pas leur entreprise ou organisme, ils y vont de façon neutre selon leur intérêt personnel. Par exemple, les gens qui participent à un festival, comme celui des rythmes du monde à Chicoutimi, le font davantage en raison de leur intérêt pour la musique qu'à des fins de représentations professionnelles.

Le mécanisme interactif du petit événement se distingue de façon assez claire des mécanismes de regroupements et de «réseautage». En effet, ce dernier représente davantage le lieu où peuvent se former les deux mécanismes précédents. Il consiste en effet un lieu commun de rencontre entre les divers individus qui y participent et offre donc, l'opportunité à ces derniers de discuter ensemble et de rentrer en contact. Le petit événement repose, comme les regroupements et les réseaux, sur une plus grande mise en commun de la connaissance mais davantage, par l'offre d'un lieu de rencontre favorable à une libre circulation de l'information. Dans la prochaine partie de ce mémoire, nous tenterons d'expliquer comment s'articulent les petits événements sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, nous tenterons d'identifier les principaux secteurs créatifs qui les développent et les multiples catégories de petits événements présents sur le territoire régional.

3.2 Comment s'articulent les petits événements sur le territoire régional

Comme nous l'avons indiqué précédemment, pour tenter d'expliquer le mécanisme des petits événements, nous avons procédé à une analyse de données secondaires au sein du *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Il est à noter que nous avons retenu uniquement les petits événements prévus pour l'année 2005. Une recension sur un plus long terme aurait été intéressante pour voir l'évolution de ce mécanisme dans le temps mais, l'étude des petits événements de l'année 2005 nous a semblé suffisante pour répondre à l'objectif général de ce mémoire, qui est de **mieux comprendre les différentes formes de mécanismes d'interaction** qui se développent entre les ressources humaines créatrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, 312 des événements publiés dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean* en 2005 se

rattachent aux différentes caractéristiques qui définissent le mécanisme du « petit événement ». Ces 312 petits événements durent donc moins d'un mois et rassemblent les membres du capital régional de créativité dans un lieu neutre où l'échange d'informations se fait sur une base informelle.

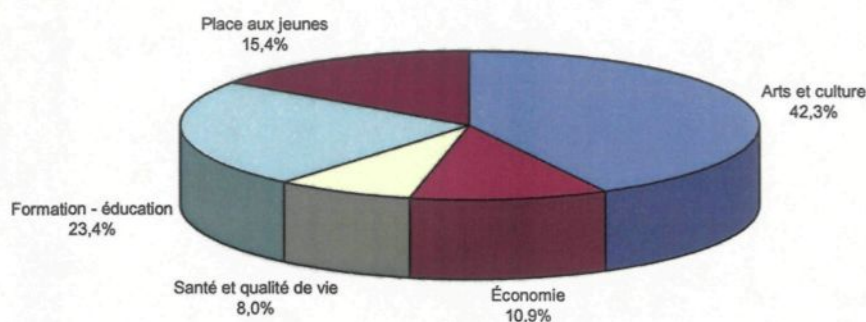
3.2.1 Les secteurs créatifs de la région où se concentrent les 264 petits événements recensés en 2005

Pour étudier le mécanisme des petits événements, nous nous sommes tout d'abord concentrés sur les principaux secteurs où se regroupaient les composantes du capital régional de créativité identifiés dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Ainsi, comme le démontre le graphique XI, cinq grands secteurs créatifs semblent assez dynamiques dans la tenue de petits événements : la jeunesse, l'éducation, la santé et qualité de vie, l'économie en mouvement et les arts et culture. Nous tenterons d'expliquer comment se répartissent les divers petits événements recensés dans chacun de ces secteurs, ce qui nous permettra de donner un premier aperçu de la manière dont s'articule ce troisième mécanisme interactif sur le territoire régional.

Le premier secteur que nous avons retenu est celui de la jeunesse et il présente de multiples petits événements « **place aux jeunes** ». Les petits événements recensés dans ce secteur pour l'année 2005 sont menés par un grand nombre d'acteurs de la relève tels que : les étudiants, les membres de regroupements d'action jeunesse, les membres de comités « place aux jeunes », les jeunes entrepreneurs, etc. Comme le démontre le graphique précédent, le secteur de la jeunesse compte 48 des 312 petits événements recensés, ce qui équivaut à une proportion de 15.4 % de la totalité qui ont été répertoriés pour l'année 2005. Ces petits événements de type « place aux jeunes » sont menés par de multiples acteurs qui oeuvrent au maintien et au retour des jeunes dans la région. Ils visent donc essentiellement à contrer l'important exode des jeunes hors de la région. Nous pourrons voir, dans une étape subséquente de ce mémoire, les principales catégories qui caractérisent les petits événements « place aux jeunes » du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

GRAPHIQUE XI : Répartition des 312 petits événements répertoriés dans le Bulletin régional par secteurs, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005

Répartition des 312 petits événements répertoriés dans le Bulletin Régional par thématique, Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2005



Source : *Bulletin régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2005*⁴³, recension faite par le CRDT de l'UQAC 2005.

Un second secteur semble assez dynamique en matière d'organisation de petits événements, celui de **l'éducation**. Ce secteur reflète fortement le milieu universitaire et celui des collèges régionaux qu'il s'agisse autant du personnel enseignant, des associations étudiantes, que des centres de recherche régionaux qui s'y concentrent. Ainsi, une proportion de 23.4 %, soit 73 des 312 petits événements diffusés dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean* en 2005, se concentrent dans le secteur de l'éducation. Les petits événements qui s'y retrouvent peuvent par exemple prendre la forme de rencontres liées aux programmes de formation supérieure et professionnelle,

⁴³ <http://www.lebulletinregional.com/>, recension faite par Diane Brassard et Geneviève Dubé en automne 2005.

d'activités académiques ou parascolaires, etc. Nous traiterons plus en profondeur les différentes catégories spécifiques à ce secteur dans la prochaine partie de ce chapitre.

Le secteur de la **santé et qualité de vie** regroupe, lui aussi, une part des petits événements identifiés dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean* pour l'année 2005. Ce secteur regroupe l'ensemble des professionnels du réseau régional de la santé tel que : les médecins, infirmiers qui oeuvrent dans la R&D, et les entreprises et chercheurs qui font de la recherche dans ce domaine. Il regroupe aussi les divers acteurs qui oeuvrent dans le milieu de la formation en santé et qualité de vie. Comme le démontre le graphique XI, seulement 25 petits événements ont été recensés en ce domaine représentant ainsi, 8.0 % de la totalité qui ont été répertoriés. Il est à noter que plusieurs petits événements de ce secteur consistent à des lancements de recherches et, les ressources en R&D de la région sont particulièrement dynamiques à cet égard.

Aussi, une proportion de 10.9 % des petits événements recensés dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean* en 2005 provient du secteur de l'**économie en mouvement**. Ce secteur est celui qui regroupe la plus grande variété d'acteurs oeuvrant essentiellement sur le développement socio-économique de la région tels que : les instances des gouvernements provincial et fédéral, les centres locaux de développement (CLD), les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC), les municipalités, les entreprises et organismes de la région, etc. Les 34 petits événements qui se concentrent dans ce secteur consiste essentiellement en des rencontres entre ces acteurs, rencontres qui touchent différentes thématiques de développement comme par exemple : l'appui financier à des projets et recherches, l'entrepreneuriat, le leadership, la créativité régionale, les activités de haute technologie, etc.

Le dernier secteur où se concentrent les petits événements diffusés dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean* pour l'année 2005 est celui des **arts et de la culture**. Ce domaine regroupe les professionnels des différentes disciplines suivantes : la danse, le théâtre, le cinéma, les arts médiatiques, les arts visuels, les métiers d'art, la littérature, les contes et légendes, la muséologie et le patrimoine, les métiers de diffusion,

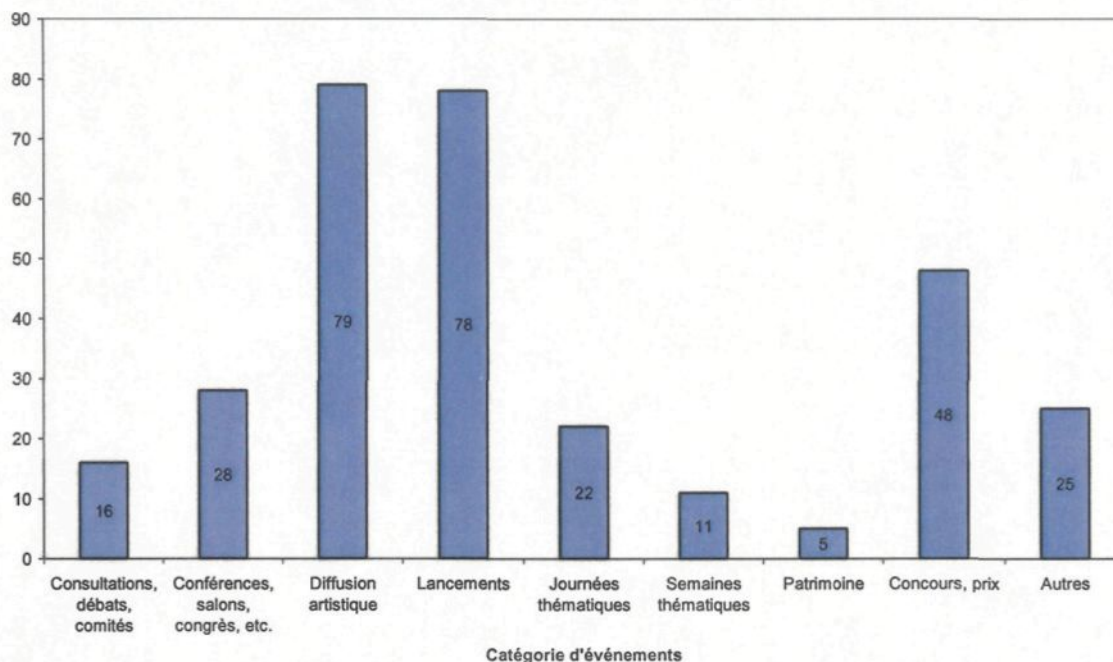
la photographie et la musique. Le secteur des arts et de la culture est le plus dynamique en matière d'organisation de petits événements et représentent 42.3 %, soit 132 des 312 petits événements recensés en 2005. Le grand dynamisme de ce secteur peut s'expliquer par le fait qu'en arts et culture, les professionnels doivent rendre accessibles leurs diverses productions au public. Ainsi, les petits événements de ce domaine représentent essentiellement des rencontres visant la diffusion d'œuvres et de productions artistiques et culturelles.

3.2.2 Les catégories des petits événements recensés au sein du capital de créativité du territoire régional en 2005

L'analyse de données secondaires concernant les petits événements diffusés en 2005 dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean*, nous a permis d'identifier plusieurs catégories de petits événements sur le territoire. Ces catégories nous permettent de mieux comprendre comment s'articule le mécanisme des petits événements au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Au total, nous avons regroupé les petits événements en 10 catégories spécifiques soient celles : des consultations, débats et comités ; des conférences, salons et congrès ; de la diffusion artistique ; des lancements ; des journées thématiques ; des semaines thématiques ; du patrimoine ; des concours et remises de prix et autres. Nous tenterons donc, dans cette partie du chapitre, de dresser une description des différentes catégories qui sont ressorties de nos résultats de recherche.

GRAPHIQUE XII : Répartition des petits événements selon leur catégorie, Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005

Répartition des 312 petits événements répertoriés dans le Bulletin régional selon leur catégorie, Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2005



Source : *Bulletin régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean 2005*, recension du CRDT de l'UQAC 2005.⁴⁴

Le graphique précédent démontre que 16 petits événements recensés en 2005 se classent dans la catégorie des *consultations, débats et comités*. Nous avons regroupé ces trois formes de petits événements du fait qu'elles représentent toutes des rencontres entre les composantes du capital régional de créativité dont le but est de traiter et de discuter d'une problématique bien spécifique. Ainsi, ce type de petits événements consiste à mettre en commun les différentes perceptions des acteurs créatifs qui y participent. En effet, lors de la tenue de consultations, de débats et de comités les gens échangent leurs connaissances et leurs visions sur la problématique dont il est question. Quelques exemples illustrent bien cette première catégorie de petits événements. Notamment, la consultation pour la stratégie « action jeunesse 2005-2008 » a eu pour but d'unir les jeunes, qui sont les principaux concernés par celle-ci. De cette façon, ils ont pu discuter et faire part de leurs besoins et de ce qu'ils considèrent fondamental à prendre en compte

⁴⁴ <http://www.lebulletinregional.com/>, recension faite par Diane Brassard et Geneviève Dubé en automne 2005.

dans l'élaboration de la stratégie. Ainsi, en s'unissant, les jeunes de la région ont contribué au développement d'une stratégie à leur image, tout en optant pour des options innovatrices du fait qu'ils mettent leurs connaissances ensemble. D'autres exemples illustrent bien la catégorie des *consultations, débats et comités* tels que : les réunions des comités « place aux jeunes » de la région, les réunions de groupes de recherche pour bâtir un projet, la consultation publique régionale sur l'Agenda 21, etc.

Une deuxième catégorie de petits événements est ressortie de nos résultats de recherche, celle des *conférences, salons et congrès*. Tout comme la catégorie précédente, nous avons regroupé ces formes de petits événements pour une raison bien précise. En effet, les conférences, salons et congrès consistent tous à **des rencontres dont le but est de s'échanger les nouvelles connaissances dans les domaines d'activités les plus innovateurs du territoire**. Ce genre de petits événements rassemble donc les gens créatifs qui s'intéressent et veulent se mettre au parfum des avancées liées à une expertise particulière. Le graphique XII démontre que 28 petits événements de cette catégorie ont été diffusés en 2005 dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean*. Voici quelques exemples qui permettent d'illustrer cette catégorie de petits événements : les congrès scientifiques comme celui de l'ACFAS, les conférences données dans les bibliothèques publiques sur différents thèmes comme la santé, les arts, etc., le salon des métiers d'art où les artistes diffusent leurs expertises et leurs savoir-faire à la population, etc. Bref, cette catégorie de petits événements a comme but principal de rassembler des ressources humaines créatrices pour se **partager les nouvelles avancées** dans les différents domaines de la région.

Comme nous pouvons le constater dans le graphique XII, la catégorie liée à la *diffusion artistique* est la plus dynamique en matière d'organisation de petits événements. En effet, 79 des 312 petits événements recensés consistent à des activités de diffusion artistique. L'importance du dynamisme de cette catégorie peut s'expliquer par le besoin qu'ont les artistes de présenter les résultats de leurs travaux à un public. En effet, c'est par la consommation de leur art par un public que les artistes peuvent en vivre. Donc, les différents artistes et musiciens du territoire proposent leur art sous différentes

formes telles que : les spectacles, les festivals, les pièces de théâtre, le cinéma, les expositions temporaires, les vernissages, la diffusion radiophonique, etc. Bref, ces petits événements de diffusion artistique attirent un public composé des gens de divers domaines d'activités qui vont consommer l'art ou la musique par intérêt personnel. Ainsi, ces événements tendent à rassembler les gens créatifs de la région dans des lieux neutres où ces derniers peuvent échanger entre eux librement et développer des rapports de contacts informels.

La catégorie des *lancements* regroupe aussi un bon nombre de petits événements. En effet, 78 des petits événements répertoriés dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Jean* en 2005 se concentrent dans cette catégorie. Lesancements prennent différentes formes dans la région et peuvent représenter autant l'inauguration de nouveaux pavillons de recherche, desancements de livres, de revues que de nouveaux programmes de formation. Ainsi, lesancements touchent une grande variété d'acteurs créatifs de la région oeuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation, des arts et culture, de la R&D, du milieu socio-économique, etc. L'importance de cette catégorie souligne le dynamisme innovateur de la population créatrice de la région. En effet, lesancements représentent souvent l'accomplissement d'un travail ou la réalisation finale d'une recherche. Leancement réunit donc les experts d'un même domaine pour souligner l'achèvement d'un projet de création.

Un nombre de 48 petits événements ont aussi été classés dans la catégorie *concours et remises de prix*. Nous avons regroupé ces deux formes de petits événements en une seule catégorie car elles représentent toutes deux des rassemblements d'acteurs **visant à reconnaître et à souligner l'excellence** de certains individus, entreprises ou organismes créatifs du territoire. Soulignons notamment que plusieurs institutions de recherche de la région ont reçu des prix de reconnaissance et d'excellence en 2005. Pour ne donner que quelques exemples illustrant cette catégorie, pensons à tous les types de concours d'excellence, d'entrepreneuriat, etc. Il couvre aussi une vaste gamme de remises de prix comme les bourses, les trophées, les mentions d'honneur, les médailles de reconnaissance, etc.

D'autre part, 22 petits événements se classent dans la catégorie *jours thématiques* et 11 se concentrent dans la catégorie *semaines thématiques*. Les petits événements de ces catégories reposent sur des rassemblements entre certains membres du capital régional de créativité dans le but de **souligner des thématiques** comme celles de l'environnement, des sciences physiques, des sciences humaines, de la femme, de la relève, du suicide et du décrochage scolaire. Ces petits événements réunissent donc les individus touchés par la thématique soulignée.

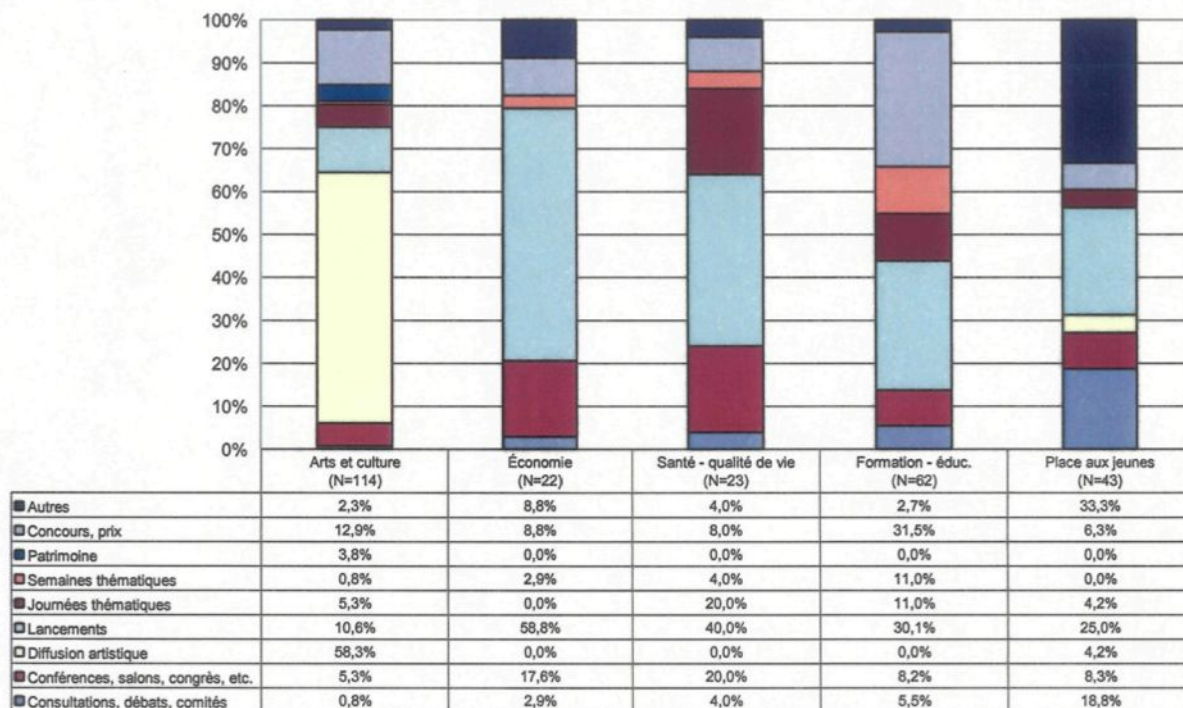
D'autres petits événements se regroupent dans la catégorie du *patrimoine* et consistent à des rassemblements visant à sauvegarder ou à mettre en valeur les vestiges du patrimoine régional, allant des milieux naturels à l'histoire architecturale. Ainsi, les 5 petits événements de la catégorie du patrimoine prennent diverses formes telles que : des rallyes extérieurs, des expositions architecturales, et autres activités organisées par le réseau *villes et villages d'art et de patrimoine*. Finalement, d'autres petits événements se classent dans la catégorie *autres* et consistent à des 5 à 7 de réseautage, des tournois de golf et autres événements réunissant la population créatrice de la région dans un lieu où l'ambiance est festive et où les rapports d'échange qui s'y créent s'appuient sur une base informelle. Ces petits événements visent à mettre les experts d'un même domaine ensemble pour qu'ils puissent se rencontrer et se réseauter.

3.2.3 Les forces et faiblesses du mécanisme interactif des petits événements au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 2005

Pour donner un portrait plus détaillé de la manière dont se répartissent les petits événements recensés dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean*, nous avons croisé les données sur les secteurs avec les données qui concernent les catégories. Ainsi, le graphique suivant nous permet d'avoir une vue d'ensemble de la manière dont s'articule le mécanisme des petits événements sur le territoire régional. Notamment, nous pouvons cibler certaines forces et faiblesses de ce mécanisme au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

GRAPHIQUE XIII : Répartition en % des petits événements de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean selon leur catégorie par thématique, pour l'année 2005

Répartition en % des 312 événements répertoriés dans le Bulletin régional selon leur catégorie par thématique, Saguenay - Lac-Saint-Jean, 2005



Source : Bulletin régional du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 2005, recension du CRDT de l'UQAC 2005.⁴⁵

Une première observation repose sur l'importance des petits événements de diffusion artistique dans le secteur des arts et de la culture. Ce secteur démontre donc un faible mélange de catégories avec 58,3 % de ces petits événements qui représentent des rassemblements visant la diffusion des productions artistiques et culturelles de la région. Ce secteur démontre, tout de même, quelques petits événements qui se situent dans les catégories de concours et remises de prix (12,9 %) et des lancements (10,6 %). Une première force qui ressort de ces observations repose sur le fait que ces petits événements démontrent la réalisation de multiples nouveaux projets par les experts des arts et de la

⁴⁵ <http://www.lebulletinregional.com/>, recension faite par Diane Brassard et Geneviève Dubé en automne 2005.

culture du territoire car pour diffuser, lancer ou gagner un prix ou un concours, il est nécessaire de présenter une production finale.

Le chapitre III du mémoire, où l'on a dressé une description des composantes du capital régional de créativité, nous a permis de voir que les experts du milieu des arts et de la culture ne représentaient que 5.4 % de la population créatrice régionale. Ainsi, nous pouvons remarquer que malgré cette faible proportion, les acteurs créatifs qui oeuvrent en ce domaine sont assez dynamiques à stimuler le mécanisme interactif des petits événements. Ils semblent également assez dynamiques au niveau du mécanisme de «réseautage» et démontrent une proportion de 10.6 % des regroupements totaux qui ont été recensés sur le territoire en 2005, représentant ainsi un des quatre domaines les plus dynamiques au niveau du mécanisme de regroupement. Bref, nous pouvons voir que malgré le fait que la population artistique et culturelle de la région ne soit pas très forte en nombre, elle semble assez dynamique au niveau de la mise en place de mécanismes interactifs qui tendent à stimuler des processus d'apprentissage collectif fertilisant l'innovation sur le territoire.

Nos résultats de recherche démontrent, dans un deuxième temps, l'importance des petits événements deancements dans le secteur de l'économie en mouvement. En effet, lesancements représentent 58.8 % de la totalité des petits événements recensés dans ce secteur. Ces derniers prennent plusieurs formes telles que lesancements de financement, de fonds entrepreneuriaux, de nouvelles entreprises, de nouveaux programmes financiers, de nouveaux produits, etc. Lesancements sont également assez nombreux dans les autres secteurs où se concentrent les petits événements recensés en 2005 dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean*. En effet, ces derniers représentent 40 % des petits événements du secteur de la santé et qualité de vie, 30.1 % de ceux du secteur de l'éducation et, 25 % de ceux du secteur de la jeunesse. Les petits événements deancements représentent généralement des rassemblements dont le but est de souligner la réussite et l'accomplissement d'un projet ou encore, des rassemblements qui officialisent l'appui financier à un projet. Le grand nombre deancements recensés en 2005 démontre une force du mécanisme des petits événements sur le territoire. Cette force est basée sur

le dynamisme des acteurs créatifs du territoire à générer l'innovation. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, pour lancer un projet il est nécessaire que ce dernier soit finalisé et pour donner un appui financier à un projet, il faut qu'il soit déjà conceptualisé. Les lancements démontrent donc la capacité des membres de notre échantillon de stimuler des projets innovateurs et de les mener à terme.

Une autre force du mécanisme de petits événements se situe au niveau du dynamisme de certains secteurs à stimuler des conférences, salons et congrès. En effet, nous pouvons remarquer dans le graphique XIII, que cette catégorie représente 17.6 % de la totalité des petits événements recensés dans le secteur de l'économie en mouvement et 20% de ceux du secteur de la santé et qualité de vie. Ces petits événements réfèrent à des lieux de transfert de la connaissance et de diffusion de nouveaux savoir-faire ou avancées dans un domaine de recherche. Par ces échanges et transferts, les conférences, salons et congrès favorisent la mise en place de processus d'apprentissage collectif par un plus grand partage de la connaissance entre les composantes de la population créatrice de la région. Ils consistent donc à fertiliser l'innovation sur le territoire du fait que les acteurs créatifs qui y participent demeurent au parfum des nouvelles avancées dans leur domaine. De façon plus générale, nos résultats de recherche démontrent un mélange plus hétérogène de catégories dans les secteurs de la santé et qualité de vie, de l'éducation et de la jeunesse.

Nous avons donc pu voir dans les paragraphes précédents que les forces du mécanisme des petits événements varient dans chaque secteur et selon chaque catégorie. Nos résultats de recherche nous permettent aussi de souligner une faiblesse réelle de ce troisième mécanisme interactif. Nous pouvons voir qu'en général, très peu de petits événements se concentrent dans la catégorie consultations, débats et comités qui représentent, rappelons-le, des lieux de rencontre où les gens créatifs se rassemblent pour discuter d'une problématique qui les touche. Ainsi, cette catégorie concentre des petits événements dont le but est de réfléchir collectivement sur des thématiques de développement régional par les gens créatifs de la région. Donc, ces derniers auraient tout à leur avantage d'organiser plus de petits événements de consultations, de débats et de

comités pour se doter de mesures de développement profitables à tous puisqu'elles sont élaborées selon les besoins et les connaissances de chacun.

Bref, nos résultats de recherche nous ont permis de démontrer que le mécanisme des petits événements se répartit inégalement dans les différents secteurs présentés précédemment et prend diverses formes ou catégories sur le territoire régional. Toutefois, les données recueillies dans le *Bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean* en 2005 ont fait ressortir 312 petits événements qui possédaient des caractéristiques communes. Ces derniers consistent donc, comme nous l'avons expliqué précédemment, à des rassemblements entre certaines composantes du capital régional de créativité dans un lieu neutre et dont la durée ne dépasse pas un mois. Ces lieux de rencontre permettent notamment aux experts créatifs d'entrer en contact et de se créer des liens d'échange de façon informelle et ainsi, le mécanisme des petits événements semble favorable à la création de réseaux et de regroupements entre les acteurs créatifs du territoire. Bref, les petits événements tendent à stimuler des processus d'échanges provenant de rassemblements informels qui génèrent une synergie d'ensemble fertilisant une plus grande mise en commun de la connaissance sur le territoire.

4. CONCLUSION DU CHAPITRE

Pour conclure ce chapitre, l'étude des mécanismes interactifs nous a permis de distinguer une nouvelle forme de petits événements qui tendent à engendrer des processus d'apprentissage collectif efficaces en matière d'innovation. Ces petits événements prennent la forme de *cercles de créativité* et consistent essentiellement à des rencontres en petits groupes rassemblant des gens d'un même domaine d'activités dans le but de se connaître davantage et de se partager le savoir. Ainsi, les cercles de créativité peuvent prendre la forme de réunions d'équipes de travail, de tables rondes, de discussions sur une thématique donnée, etc. Ces échanges en petits groupes favorisent le développement d'un niveau de confiance entre les participants peu nombreux, créant ainsi de véritables synergies qui engendrent l'échange d'information et la mise en commun de la connaissance entre ces derniers.

Par exemple, un cercle de créativité peut rassembler différents experts du milieu culturel, où tous utilisent et véhiculent leur connaissance pour traiter d'une problématique vécue comme celle de l'entrepreneuriat culturel. Bref, nous considérons qu'une recension plus approfondie de ce type de petits événements sur le territoire serait souhaitable. Pour ce faire, il faudrait interroger l'ensemble des entreprises et organisations créatrices du territoire pour voir les différentes formes que prennent les cercles de créativité au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce que notre terrain ne nous a pas permis.

CHAPITRE VII : LE MÉCANISME DE CATALYSEUR AU CENTRE DES PROCESSUS INNOVATEURS DE LA RÉGION

Les mécanismes présentés dans le chapitre précédent, nous ont permis de voir comment les composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean s’y prenaient pour travailler ensemble. Ainsi, nous avons soulevé trois mécanismes interactifs qui permettent à la population créatrice de la région de développer des processus d’apprentissage collectif efficaces qui renforcent sa capacité innovatrice. Bien qu’ils se différencient les uns des autres, nous avons vu que les mécanismes de regroupements, de réseaux et de petits événements s’appuient tous sur une plus grande mise en commun des savoir-faire et un partage important des nouvelles connaissances entre les ressources créatrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, que ce soit sous forme d’entente spécifique de partenariats, sous forme de liens d’échanges informels et éphémères entre des composantes à géométrie variable ou, sous forme de rencontres de courtes durées qui rassemblent dans un lieu neutre certaines composantes du capital régional de créativité, ces mécanismes interactifs tendent à créer une synergie favorable à l’émergence de processus d’apprentissage collectif qui fertilisent l’innovation sur le territoire régional.

L’étude des mécanismes de regroupements, de «réseautage» et de petits événements, nous a permis d’identifier un quatrième mécanisme interactif d’apprentissage collectif. En effet, nous avons pu remarquer la présence d’individus créatifs sur le territoire qui s’impliquaient dans de multiples projets innovateurs à la fois et s’investissaient au sein de plusieurs organismes et entreprises d’un domaine d’activités. Souvent à la base des regroupements, des réseaux et des petits événements recensés sur le territoire, ces individus semblent jouer un rôle-clé dans la mise en contact des différentes ressources créatrice du territoire. Nous avons donc tenté de comprendre le rôle que jouent ces derniers dans la mise en place des trois mécanismes précédents. Nous nous sommes aussi concentrés à comprendre l’impact de ces individus en matière d’innovation puisqu’ils semblent se situer au cœur des processus innovateurs de la région. Dans ce chapitre, nous tenterons donc de dresser le portrait d’un quatrième mécanisme qui repose

sur le rôle rassembleur de ces individus créatifs nommés « catalyseurs » dans la littérature scientifique, du fait qu'ils tendent à produire et à engendrer l'innovation.

1. LE RÔLE DU « CATALYSEUR » DE L'INNOVATION

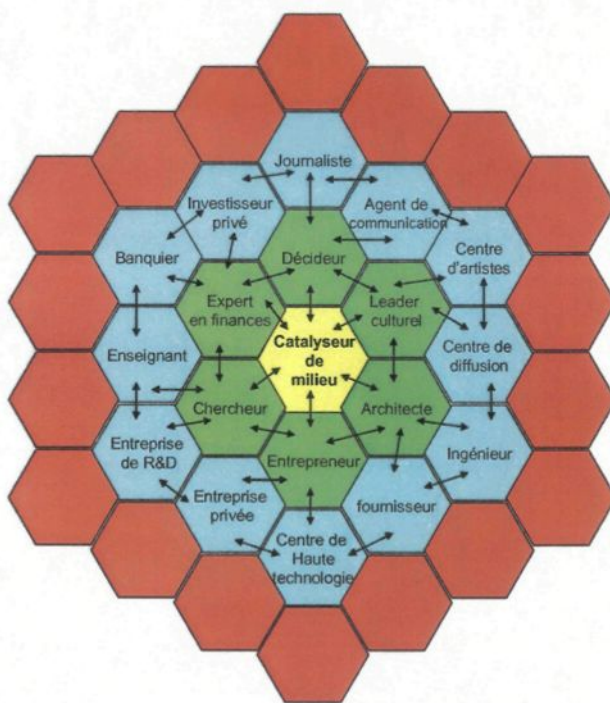
L'analyse des mécanismes de regroupements, de « réseautage » et de petits événements nous a permis de voir que le rôle du catalyseur se rapproche de ceux du leader, du médiateur et de l'impannatores italien qui ont été décrits dans le cadre théorique de ce mémoire. Toutefois, le catalyseur se distingue de ces trois individus. Selon les caractéristiques communes aux catalyseurs identifiés au sein du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean, **le principal rôle de ces derniers consiste à mettre certains experts de la population créatrice régionale en réseau, en interaction, en maillage ou en relation pour la réalisation d'un projet commun.** Ainsi, il crée une certaine chimie au sein de la communauté professionnelle créatrice du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nos résultats de recherche démontrent aussi que le catalyseur peut représenter autant un individu en particulier qu'un organisme intégrateur. Son rôle semble se rapprocher de celui d'un **chargé de projet**, puisqu'il tend à **orienter les différents membres réseautés pour la réalisation complète d'un projet sans participer directement aux activités de production.** Ainsi, il réunit les acteurs impliqués par le projet ensemble, définit le rôle de chacun de ceux-ci, propose un plan d'action, établit un échéancier réaliste, organise les rencontres, etc.

Bref, le catalyseur semble suivre les différentes étapes de réalisation du projet pour s'assurer du fonctionnement et du maintien d'un bon climat d'entente entre les participants pour mener le projet à terme. **Le catalyseur est donc un acteur passif qui veille au bon déroulement des étapes de réalisation,** sans prendre part activement aux décisions.

2. LE MÉCANISME DE CATALYSEUR ET LA MULTIPLICATION DES RÉSEAUX ENTRE LES COMPOSANTES DU CAPITAL RÉGIONAL DE CRÉATIVITÉ

La figure suivante a été construite selon les différentes observations que les résultats de recherche de l'enquête du CRDT de l'UQAC en été 2005, nous ont permis de faire. Nous tenterons donc, dans cette partie du chapitre, de décrire le mécanisme de catalyseur selon les différentes tendances qui ressortent de nos résultats de recherche. Entre autres, nous démontrerons de quelle façon le catalyseur tend à multiplier les réseaux d'experts sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

FIGURE I : Le catalyseur de l'innovation au centre des processus de «réseautage» entre les composantes du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean



Sources : Modèle produit par Diane Brassard et Geneviève Dubé en automne 2005 ⁴⁶

⁴⁶ Pour produire ce modèle, nous nous sommes basées sur les caractéristiques des différents catalyseurs recensés lors de l'enquête du CRDT de l'UQAC en été 2005. Les professionnels identifiés sont fictifs, nous avons donné un titre à chaque acteur pour montrer la diversité des experts créatifs que le catalyseur peut mettre ensemble pour réaliser un projet.

Comme nous pouvons le voir dans la figure I, les catalyseurs répertoriés au Saguenay-Lac-Saint-Jean tendent à se situer au cœur d'un projet de développement, puisque ce sont eux qui le lancent. Nos résultats de recherche nous permettent aussi de constater que chaque catalyseur répertorié sur le territoire possède un réseau d'experts créatifs assez développé qui s'étend souvent à plusieurs domaines d'activités à la fois. Au sein de son réseau d'experts fortement diversifié, le catalyseur réunit ensemble les ressources qui possèdent les compétences nécessaires à la réalisation du projet qu'il vise. En unissant ces ressources, le catalyseur fertilise l'émergence de nouveaux réseaux. En effet, chaque acteur qu'il met en réseau possède lui-même son propre réseau de contacts qu'il mettra en commun avec ceux des autres pour aller y puiser l'expertise et le savoir nécessaires à la réalisation de certaines étapes du projet. De ce fait, de multiples acteurs sont mis en contact, se rassemblent en des lieux communs de travail et apprennent à se connaître tout au long de la réalisation du projet lancé par le catalyseur, ce qui tend à accroître le développement des mécanismes de «réseautage», de petits événements et de regroupements entre les ressources créatrices du territoire régional. Les flèches présentes dans la figure I, illustrent bien la multiplicité des réseaux que peut engendrer le mécanisme de catalyseur sur le territoire.

Bref, ce quatrième mécanisme interactif tend à faire émerger des projets innovateurs qui profitent d'une combinaison d'expertises diverses et complémentaires. En effet, les catalyseurs engendrent des projets issus de processus d'apprentissage collectif basés sur une plus grande mise en commun de la connaissance et du savoir-faire pour réaliser un projet de développement donné.

3. COMMENT S'ARTICULE LE MÉCANISME DE CATALYSEUR AU SEIN DU CAPITAL DE CRÉATIVITÉ DE DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN ?

Il nous est impossible de dresser un portrait du mécanisme de catalyseur qui soit aussi détaillé que ceux que nous avons présenté pour les mécanismes de regroupements, de réseaux et de petits événements. En effet, le mécanisme de catalyseur est ressorti de notre analyse de ces trois mécanismes interactifs présentés dans le chapitre précédent et

nous n'en avons donc pas fait une recension aussi approfondie. Ainsi, il nous est impossible de donner un nombre précis de l'ensemble des catalyseurs de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean ou même de présenter des tableaux descriptifs selon les domaines comme nous l'avons fait pour les trois autres mécanismes. Malgré ce fait, nous avons pu identifier la présence de catalyseurs qui se situaient au cœur de plusieurs regroupements, réseaux et petits événements à la fois. Nous avons, en effet, repéré une quinzaine de catalyseurs sur le territoire dans différents domaines comme les arts et culture, l'agroalimentaire, la forêt, la haute technologie, la R&D, etc. En raison d'une question éthique liée à la demande de confidentialité de certains répondants, nous respecterons l'anonymat des catalyseurs répertoriés. Ainsi, aucun nom d'individu ne sera divulgué et, nous ne présenterons qu'une vue d'ensemble des catalyseurs recensés dans les domaines d'activités créatifs du territoire.

Dans le domaine des arts et de la culture, cinq catalyseurs sont ressortis de notre étude des mécanismes de regroupements, de réseaux et de petits événements. Une étude plus approfondie permettrait probablement d'identifier d'autres catalyseurs dans ce domaine. Pour ne donner qu'un exemple de ce type de catalyseur, pensons au Conseil régional de la culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CRC) qui a réuni sous forme de tables de compétences les divers experts des disciplines artistiques et musicales de la région dans le but de développer un projet de « zone désignée culture ». Ce projet vise à améliorer les possibilités offertes à l'ensemble des experts professionnels des arts et culture de la région. Pour développer la « zone désignée culture du Saguenay-Lac-Saint-Jean », le CRC regroupe donc des représentants de chaque discipline artistique et musicale de la région pour que ces derniers discutent des problématiques et des situations qu'ils vivent dans leur milieu de travail. Pour réaliser son projet, le CRC crée donc un véritable réseau de travail qui s'étend à toute la communauté culturelle régionale. Ainsi, il représente un catalyseur du fait qu'il met en réseau les ressources diversifiées et complémentaires dont les compétences sont nécessaires à la réalisation du projet qu'il poursuit. En unissant et en consultant tous ces experts, ce catalyseur contribue à développer son projet de « zone désignée culture » selon un processus d'apprentissage collectif basé sur une plus grande mise en commun des compétences, du vécu, des

besoins et de la connaissance de chacun des participants. Ainsi, le projet devient optimal car il tient compte des spécificités de chaque discipline et de chaque territoire où se concentrent les ressources créatrices oeuvrant dans le domaine des arts et de la culture au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'étude des mécanismes de regroupements, de «réseautage» et de petits événements, nous a aussi permis d'identifier 3 catalyseurs dans le domaine de la forêt. Une recension plus approfondie permettrait sûrement d'en répertorier davantage. Le Centre d'innovation et de développement expérimental du Lac-Saint-Jean (CIDEL) représente un bon exemple de catalyseur oeuvrant dans le domaine de la forêt. L'organisme CIDEL réunit les acteurs de 2 MRC, de 2 CLD, de l'Université du Québec à Chicoutimi, du collège de Saint-Félicien et autres, pour développer la filière du bois dans la région. Ces multiples acteurs possèdent des expertises différentes, complémentaires et nécessaires au développement du créneau de la forêt au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bref, pour œuvrer sur son projet de développement du créneau de la forêt vers l'excellence, CIDEL met ensemble une grande variété d'experts.

Aussi, deux catalyseurs ont été répertoriés dans le domaine de l'aluminium mais, la grande masse d'individus créatifs qui y travaillent nous permet de croire que d'autres sont présents sur le territoire. La société *Vallée de l'aluminium* représente un de ces deux catalyseurs, puisqu'elle contribue à unir les principaux spécialistes régionaux et extrarégionaux de deuxième et troisième transformations et de la R&D concernant les produits de l'aluminium. Il réseaute ainsi une vaste gamme d'experts dans le but de développer le créneau d'excellence de l'aluminium en région et de cibler de nouveaux marchés en offrant des produits de plus en plus innovateurs.

Dans le domaine agroalimentaire, 3 catalyseurs ont aussi été répertoriés mais ces derniers souhaitant conserver leur anonymat, nous ne pouvons donner d'exemples précis. Aussi, dans le domaine de la R&D, plusieurs représentants de consortiums et de chaires de recherche de l'Université du Québec à Chicoutimi sont des catalyseurs puisqu'ils

unissent les experts de la recherche avec les différentes entreprises de la région dans le but de faire des recherches plus spécialisées.

Bref, les quinze catalyseurs recensés ne permettent pas de donner un portrait général de ce quatrième type de mécanisme. Toutefois, par les caractéristiques communes qui définissent ces derniers, nous avons pu décrire de manière assez réaliste le rôle des catalyseurs sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

4. LES FORCES ET FAIBLESSES DU MÉCANISME INTERACTIF DE CATALYSEUR AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Les catalyseurs qui ont été recensés lors de notre étude des regroupements, des réseaux et petits événements au sein de notre échantillon de recherche démontrent certaines forces et faiblesses communes. **Les forces des catalyseurs représentent essentiellement les qualités de ce type d'individu qui ont été identifiées lors d'entrevues réalisées auprès des quinze catalyseurs de la région.** Nous présenterons donc, tout d'abord, ses principales qualités.

Les catalyseurs répertoriés dans la région ont à cœur le développement régional et savent percevoir rapidement les mouvements sociaux et les tendances de l'heure. En effet, ces derniers semblent capter rapidement les éléments nécessaires à la croissance économique d'un milieu tels que les nouvelles ressources, les nouvelles technologies, les nouveaux produits, les nouvelles clientèles, les nouveaux marchés, etc. Ils possèdent donc une connaissance accrue des avancées dans les différents domaines d'expertises de la région. Par ces connaissances, les catalyseurs oeuvrent à une production de qualité supérieure, basée sur un juste équilibre entre la disponibilité des ressources naturelles et les plus récentes avancées technologiques.

Les quinze catalyseurs recensés au Saguenay- Lac-Saint-Jean semblent tous orienter des projets basés sur une vision globale de développement régional. Ainsi, les projets dont ils sont porteurs semblent s'étendre à plusieurs municipalités régionales à la

fois ou encore, à différents domaines d'activités de la région. Aussi, les catalyseurs fertilisent plusieurs idées de projets innovateurs et agissent dans leur réalisation de façon neutre, c'est-à-dire qu'ils agissent dans un but de développement régional et non à des fins personnelles. Ils ne prennent donc pas part aux décisions qui sont liées au projet. De plus, ils semblent tous être inventifs, ingénieux et aptes à résoudre des problèmes. Aussi, les catalyseurs recensés sur le territoire sont bien formés et sont informés sur ce qui se fait en matière de développement dans la région.

Les résultats des entrevues menées auprès des catalyseurs du territoire nous permettent également de constater que l'expertise de ces derniers est reconnue dans le milieu. Puisqu'ils n'agissent pas à des fins personnelles, ces derniers sont perçus comme des personnes de confiance et à l'écoute des gens du milieu. Ainsi, ils semblent aptes à développer un sentiment de confiance dans leur vaste réseau d'experts. De ce fait, les catalyseurs sont rassembleurs et savent convaincre les ressources créatrices nécessaires à la réalisation d'un projet d'y participer. Le catalyseur sait s'entourer de bonnes personnes aux intérêts communs et qui possèdent une vision du développement compatible. Pour mener à terme les projets de développement qu'il lance, le catalyseur met à profit les potentiels et les expériences de chacun des participants. Aussi, il adapte la réalisation des différentes étapes de son projet au rythme de travail de chaque expert qui s'y investit et soutient ces derniers lors de difficultés.

Bref, par son optimisme, son réalisme et sa persévérance, le catalyseur accompagne tout au long des étapes de réalisation d'un projet. Lorsque le projet est finalisé, il tente de convaincre les clients potentiels à utiliser le produit, service ou marchandise qu'il propose. Finalement, les quinze catalyseurs qui ont été recensés au sein de notre échantillon de recherche ont souligné l'importance d'être à la fois de bons psychologues, de bons gestionnaires, de bons pédagogues et de bons analystes. Les qualités des catalyseurs que nous avons présentées nous permettent donc de comprendre les forces de ces derniers qui jouent un rôle central en matière de développement régional.

Malgré le fait que nous n'ayons pas fait une recension très approfondie pour ce dernier type de mécanisme, les catalyseurs répertoriés au sein du capital régional de créativité démontrent une importante faiblesse qui repose sur le fait qu'ils hésitent à s'afficher sur le territoire. En effet, plusieurs ont identifié en entrevue, que leurs expériences passées les inquiétaient à partager et à parler de leur projet ouvertement dans leur milieu de travail. Plusieurs catalyseurs ont expliqué qu'ils se sont souvent fait voler leurs projets et idées dans le passé. Ceux-ci visent la coopération sur le territoire pour soumettre des projets constructifs de développement régional mais, ils soulignent que les gens qui les entourent sont souvent très compétitifs. Ils souhaitent donc demeurer anonymes et garder leurs projets confidentiels.

Cette faiblesse suppose qu'une recension détaillée des catalyseurs au sein de la population créatrice de la région s'avèrera difficile. Toutefois, malgré cette faiblesse nous croyons qu'une recension plus approfondie permettrait de tirer d'autres caractéristiques communes aux catalyseurs qui semblent jouer un rôle-clé dans la fertilisation des mécanismes de regroupements, de «réseautage» et de petits événements. Aussi, nous considérons qu'une recension plus détaillée permettrait de faire ressortir des tendances générales pour mieux comprendre ce mécanisme.

5. CONCLUSION DU CHAPITRE

En conclusion, nous croyons qu'il serait très important pour la région de soutenir et d'encourager le mécanisme de catalyseur puisque ce dernier semble fertiliser les autres formes de mécanismes présentées dans le chapitre précédent. En réunissant les diverses expertises nécessaires à la réalisation complète d'un produit, le catalyseur semble également apte à faire émerger des projets très innovateurs qui profitent des connaissances et savoir-faire des divers acteurs qui y participent.

Bref, les catalyseurs répertoriés sur le territoire tendent à produire des processus d'apprentissage collectif des plus efficaces qui, par une forte synergie qui stimule une grande mise en commun de la connaissance entre les acteurs qu'il met en réseau, fait

émerger l'innovation sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ainsi, le mécanisme de catalyseur pourrait s'avérer être le plus complet et le plus innovateur des mécanismes interactifs du territoire régional, c'est pourquoi nous croyons qu'il serait important de mettre davantage d'efforts pour le comprendre dans le but de mieux le soutenir.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Pour conclure ce mémoire, il est avant tout nécessaire de faire un bref rappel de notre problématique de recherche. Dans le premier chapitre de ce mémoire, nous avons vu que dans la nouvelle économie mondiale du savoir, le développement des territoires locaux et régionaux dépendait de plus en plus de l'innovation et des activités d'apprentissage de la connaissance. Cette nouvelle réalité entraîne le besoin pour les régions de devenir des lieux qui fertilisent l'innovation. Face à cela, nous avons identifié les éléments de soutien d'un système d'innovation performant que possédait la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Notamment, nous avons démontré la présence d'un important capital de créativité composé des ressources humaines, des entreprises et des organismes du territoire qui oeuvrent à la production de nouvelles activités économiques. Mais malgré tout son potentiel innovateur, nous avons vu qu'actuellement la région éprouvait une réelle difficulté à s'intégrer et à être compétitive sur les marchés mondiaux. En effet, nous avons remarqué que **les ressources créatrices de la région ne semblaient pas assez dynamiques en matière d'innovation.**

Pour se repositionner plus facilement dans la nouvelle économie du savoir, il nous a semblé essentiel d'étudier les moyens qui permettraient aux experts créatifs du Saguenay-Lac-Saint-Jean de stimuler davantage l'innovation. La littérature scientifique sur les grands modèles de développement actuels tels que, les districts industriels, les milieux innovateurs, la communauté apprenante et la classe créatrice, nous a fait voir que les territoires les plus innovateurs actuellement sont ceux qui présentent une forte densité de liens d'échange entre les ressources humaines qui les composent. La présentation de ces concepts a soulevé l'importance que les ressources créatrices de la région interagissent davantage entre elles afin de se partager la connaissance et les savoir-faire nécessaires à la réalisation de projets innovateurs. Face à cela, nous avons tenté **de cibler et d'étudier les différentes formes d'interactions qui dynamisent en matière d'innovation les ressources humaines formant le capital régional de créativité.**

Le but de l'étude des mécanismes interactifs était de mieux comprendre comment les entreprises, organismes et ressources humaines créatrices de la région s'organisaient collectivement pour faire émerger l'innovation par des processus d'apprentissage collectif basés sur des liens d'échange de la connaissance et des savoir-faire. Pour ce faire, nous avons tenté de répondre à notre question générale de recherche qui, rappelons-le, s'articulait ainsi : *quels mécanismes interactifs permettent aux ressources humaines qui composent le capital de créativité de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean de développer des processus d'apprentissage collectif efficaces qui renforcent la capacité innovatrice de la région, accentuant ainsi ses avantages concurrentiels pour l'aider à se repositionner plus facilement sur les marchés de la nouvelle économie du savoir ?*

Pour répondre à cette question, nous nous sommes appuyés sur un objectif général de recherche bien précis : **identifier et comprendre les différentes formes de mécanismes d'interaction** présentes entre les ressources humaines, entreprises et organismes composant le capital régional de créativité dans le but de réaliser des projets innovateurs et plus compétitifs sur les marchés de la nouvelle économie du savoir. Trois objectifs secondaires nous ont permis de répondre à notre objectif général de recherche de façon assez détaillée. Ces derniers consistaient à **décrire les composantes** du capital régional de créativité au sein desquelles ont été étudiées les mécanismes d'interaction, à **cibler des formes distinctes** de mécanismes et, à **définir comment ces derniers s'articulent** sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Une hypothèse de recherche a émergé de notre objectif général. En effet, pour étudier les différentes formes de mécanismes interactifs qui se développent entre les composantes du capital régional de créativité, il fallait tout d'abord vérifier si plusieurs formes de mécanismes existaient réellement. Ainsi, selon notre hypothèse de recherche, **des formes distinctes de mécanismes d'interaction sont présentes au sein du capital de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean**. Pour vérifier cette hypothèse, nous nous sommes basés sur les résultats provenant des entrevues téléphoniques réalisées par le CRDT de l'UQAC ainsi que sur les résultats d'une analyse de données secondaires qui nous ont permis de cibler et de distinguer différentes formes de mécanismes d'interaction

sur le territoire. L'analyse des résultats de ces cueillettes de données, nous a permis de **confirmer notre hypothèse** de recherche. En effet, **quatre formes distinctes de mécanismes** sont ressorties de nos résultats de recherche : les regroupements, les réseaux, les petits événements et les catalyseurs.

Le tableau suivant comprend un résumé des informations descriptives sur les quatre formes de mécanismes interactifs d'apprentissage collectif recensés au sein du capital régional de créativité du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nos résultats de recherche démontrent une certaine concordance qui rattache ces divers mécanismes. En effet, nous avons pu remarquer que plusieurs petits événements, réseaux et regroupements provenaient d'un mécanisme de catalyseur. Nos résultats de recherche nous ont aussi permis de voir que certains réseaux et regroupements du territoire provenaient de la rencontre d'individus qui ont participé à un petit événement commun, où ils ont développé des liens d'échanges entre eux. Nous pouvons aussi remarquer que certains regroupements reposent sur des anciens réseaux qui se sont transformés dans le temps pour devenir plus formels du fait que les membres qui les composent ont décidé de s'y engager comme partenaires officiels. **Ainsi, les mécanismes ne semblent pas statiques, ils semblent plutôt dynamiques et peuvent se transformer dans le temps. De plus, les mécanismes semblent parfois avoir une influence sur les autres mécanismes** puisque par exemple, un individu catalyseur peut engendrer un mécanisme de réseautage réunissant les expertises nécessaires à la réalisation d'un projet innovateur. Cette concordance entre les mécanismes pourrait donc faire un objet intéressant pour une future recherche.

Tableau comparatif des mécanismes interactifs présents au sein du capital de créativité du SLSJ, 2005

Les mécanismes	«Réseaux»	Regroupements	« Petits événements »	« Catalyseurs »
Définition	Lien informel qui se développe entre des individus, qui ne possède ni structure et qui peut se former et se dissoudre à n'importe quel moment.	Union formelle impliquant une entente tacite entre les membres qui s'y engagent.	Activité de courte durée qui rassemble en un lieu commun des individus sur une base informelle du fait qu'ils n'y vont pas dans un but de représentation professionnelle.	Individu neutre qui met en contact les ressources humaines créatrices de divers domaines pour la réalisation d'un projet.
Sources de données	Enquête téléphonique réalisée en été 2005 par le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'UQAC, <i>Rapport sur le tertiaire moteur</i> (BRASSARD, 2005)	<i>Répertoire des organisations publiques, parapubliques et collectives</i> (PROULX, 2005), <i>Bottin téléphonique</i> du SLSJ (2005), <i>Profil de la recherche au SLSJ</i> (2005)	Le site Web du <i>Bulletin régional du SLSJ</i>	Enquête téléphonique réalisée en été 2005 par le Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT) de l'UQAC
Nombre	27	235	312	15
Rôle	Multiplication des échanges visant une plus grande mise en commun de la connaissance et des savoir-faire.	Établissement d'objectifs généraux influençant l'action individuelle de chaque membre dans l'optique d'une stratégie commune de développement.	Offre d'un lieu de rencontre permettant un contact face à face entre les individus qui y participent et favorisant ainsi, une libre circulation de l'information.	Diffuse l'information et établit des contacts entre les ressources de divers domaines de compétence.
Forces	<ul style="list-style-type: none"> - Effets synergétiques positifs. - Stimule l'émergence de nouvelles idées par une mise en commun des compétences diversifiées. 	<ul style="list-style-type: none"> - Grand dynamisme du domaine de la R&D à se regrouper - Intégration de la haute technologie dans les stratégies de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Fort dynamisme en arts et culture. - Beaucoup de lancements. - Beaucoup de conférences, salons et congrès visant un transfert de connaissance. 	<ul style="list-style-type: none"> - Multiplication des réseaux d'échange. - Mène à terme des projets innovateurs. - Positionne le projet sur le marché.
Faiblesses	<ul style="list-style-type: none"> - Peu d'ouverture sur l'extérieur. - Peu de contacts externes pour suivre les avancées de la société du savoir. 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de coordination des actions. - Difficulté d'application des objectifs ciblés par les membres. - Peu de contact face à face. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu de consultations, débats et comités où les gens se rassemblent dans le but de résoudre une problématique qui les touche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ils hésitent à s'afficher et veulent demeurer anonymes de peur de se faire voler leurs idées ou projets.

Bref, bien que les mécanismes interactifs recensés au sein du capital régional de créativité se différencient les uns des autres, nos résultats de recherche nous ont permis de voir qu'**ils semblent tous reposer sur une plus grande mise en commun de la connaissance sur le territoire**. Bref, ils s'appuient sur des processus d'apprentissage collectifs d'où ont émergé les actions innovatrices recensées lors des entrevues téléphoniques réalisées par le CDRT auprès de la population créatrice de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean en été 2005.

Notre recherche démontre une limite bien précise qui repose sur la capacité de généralisation des résultats. Notre échantillon de recherche regroupe les ressources, entreprises et organismes créateurs qui sont moteurs des 152 projets innovateurs recensés sur le territoire en 2005. **Ainsi, il se réduit aux composantes les plus actives du capital régional de créativité pour l'année 2005**. Nous ne pouvons donc généraliser nos résultats, car une autre dynamique aurait pu être perceptible pour une année différente que celle de 2005. En effet, l'étude du dynamisme innovateur de d'autres années nous aurait probablement présenté des résultats différents, bien que nous croyons que les mécanismes auraient été sensiblement les mêmes.

En complétant les données résultantes des entrevues du CRDT par une analyse de données secondaires, nous avons pu approfondir notre compréhension des mécanismes et avons pu dresser un portrait assez réaliste de l'ensemble des regroupements et des petits événements présents sur le territoire en 2005. Ainsi, nous avons complété les résultats des regroupements et des petits événements recensés lors des entrevues par une analyse de données secondaires qui nous a permis d'identifier l'ensemble de ces derniers qui étaient présents sur le territoire en 2005. Nous pouvons donc constater que l'ensemble des regroupements et des petits événements recensés ne représente pas seulement ceux qui ont émergé en 2005 mais bien ceux qui étaient présents sur le territoire. Ainsi, **nous pouvons voir que sur l'ensemble des mécanismes identifiés pour l'année 2005, certains d'entre eux existaient déjà auparavant, c'est pourquoi nous considérons qu'une analyse sur une plus longue période nous aurait permis de ressortir les mêmes mécanismes**.

Soulignons que l'analyse de données secondaires n'a été possible que pour les mécanismes de regroupements et de petits événements. Ainsi, la description des mécanismes de réseautage et de catalyseur repose uniquement sur les résultats des entrevues du CRDT. Donc, la présentation de ces deux mécanismes s'appuie sur l'interprétation des données par l'auteur mais elle est tout de même assez représentative puisqu'elle provient des observations liées aux divers projets innovateurs recensés auprès de membres de la population créatrice du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les résultats pour ces deux mécanismes sont donc assez représentatifs de notre population de recherche.

Malgré cette limite, nos résultats de recherche nous permettent de répondre au but de ce mémoire qui était de comprendre et de distinguer des formes distinctes de mécanismes interactifs qui tendent à dynamiser le capital régional de créativité. Même si la trop courte période de temps couverte rend difficile la généralisation de nos résultats de recherche, nous croyons qu'une étude sur une plus longue période nous aurait permis de cibler sensiblement les mêmes mécanismes. Tout de même, l'étude des mécanismes sur un plus long terme serait pertinente pour voir l'évolution des regroupements, des réseaux, des petits événements et des catalyseurs dans le temps.

Finalement, ce mémoire nous a permis de comprendre que la fertilisation des différentes formes de mécanismes, toutes basées sur des processus d'apprentissage collectif entre les membres du capital régional de créativité, représentait une véritable marche à suivre pour faire émerger davantage l'innovation sur le territoire régional. Tout au long de notre recherche, nous avons aussi pu remarquer qu'il semblait exister une relation structurante entre les divers mécanismes dont nous avons fait l'analyse. En effet, les mécanismes semblent soutenir une certaine chimie d'ensemble de l'innovation et de l'apprentissage. Il serait donc important de soutenir cette chimie, qui pourrait être intéressante à modéliser lors d'une recherche future.

Ce mémoire nous a aussi permis de comprendre que le mécanisme de catalyseur semblait se situer au cœur des principaux processus innovateurs de la région. Ainsi, nous devons nous demander de quelle manière les différents experts

créatifs de la région pourraient encourager davantage le dynamisme et l'initiative des catalyseurs de l'innovation. Pour que ce mécanisme puisse s'épanouir et s'accroître davantage dans la région, il est donc essentiel de se demander : **comment mieux soutenir le mécanisme interactif de catalyseur d'où tend à émerger d'importants projets innovateurs au Saguenay-Lac-Saint-Jean ?**

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

Ouvrages généraux

ANGEON, Valérie et Jean-Marc CALLOIS

2004 *Fondement théoriques du développement local : quels apports de la théorie du capital social et de l'économie de proximité ?*, quatrième congrès sur les économies de proximité : Proximité, networks and coordination, Marseille, les 17 et 18 juin 2004, 26 pages.

BENOÎT, Jean

2000 *La communauté de pratique en réseaux : une source d'apprentissage collectif*, mai 2000, TACT / RCE – TA, document d'une présentation power point, 57 diapositives. (<http://www.tact.fse.ulaval.ca/>)

BERGERON, Gilles

2004 *La trajectoire du développement de la région, d'une démarche de reconversion industrielle à la mise en œuvre d'une stratégie d'intégration dans la société du savoir : les défis stratégiques de Saguenay et la région du SLSJ*, dans la revue « Organisations et territoires, réflexion sur la gestion, l'innovation l'entrepreneurship », sous la direction de Marc-Urbain Proulx, Printemps-été 2004, volume 13, numéro 2, Université du Québec à Chicoutimi, pages 5 à 13.

BOUDON, Raymond, Philippe BESNARD, Mohamed CHERKAOUI, Bernard-Pierre LÉCUYER

1999 *Dictionnaire de la sociologie*, Larousse, Paris, 279 pages.

BRASSARD, Diane

2005 *Résultat d'une enquête sur le tertiaire moteur*, dans le cadre du Forum régional Saguenay-Lac-Saint-Jean Vision 2025 : *Options concrètes pour des actions structurantes*, les 15 et 16 septembre 2005, Centre de recherche sur le développement territorial, Université du Québec à Chicoutimi, 44 pages.

BROCHU, DUBÉ, DOUBI, GAUTHIER, LAPOINTE, PROULX

2005 *Options concrètes pour des actions structurantes*, rapport de recherche dans le cadre du Forum régional Saguenay-Lac-Saint-Jean Vision 2025, CRDT, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 27 pages.

CENTRE DE HAUTE TECHNOLOGIE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2005 *Profil de la recherche au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Deloitte& Touche, s. r. l. et ses sociétés affiliées, Saguenay, 119 pages.

CREVOISIER, Olivier

2005 *Économie régionale, économie territoriale : la dynamique des milieux innovateurs*, dans le cadre de la conférence plénière 2 du Symposium international « Territoires et enjeux du développement régional », Lyon, IRER, Université de Neufchâtel, 20 pages.

FLORIDA, Richard

2005 *Cities and the Creative Class*, Les Editions Routledge, New York, 198 pages.

ILLERIS, Sven

2005 *Districts industriels, clusters, et politiques régionales : les réseaux du développement local*, Université du Roskilde, Danemark, Publication du festival international de géographie 2005 « Le monde en réseaux. Lieux visibles et liens invisibles » sous la direction de Gérard DOREL 18 pages.

MAILLAT, Denis

2001 *Globalisation, systèmes territoriaux de production et milieux*, dans le cadre du « 12^e festival international de géographie », Institut de recherches économiques et régionales (IRER) - Université de Neuchâtel, Suisse, 11 pages.

MAILLAT, Denis et Leïla KÉBIR

1998 « *Learning region* » et systèmes territoriaux de production, Université de Neuchâtel, IRER, 26 pages.

MARCIANO, Alain

2005 *Glossaire*, à la demande de la Commission nationale SPL, DATAR, 13 pages.

MINIER, Bruno

2004 *Le système régional d'innovation, une nouvelle forme de gouvernance de l'innovation, pour renverser les tendances et Créer de la valeur*, présentation Power Point, Colloque sur le « repositionnement de Saguenay » organisé par Vision Saguenay 2025 en avril 2004.

2005 *Centre de haute technologie du SLSJ, centre régional d'innovation*, présentation Power Point, dans le cadre du forum régional SLSJ vision 2025 «Options concrètes pour des actions structurantes » organisé par le CRDT de l'UQAC, septembre 2005.

PERETTI, Jean-Marie

2005 *Dictionnaire des ressources humaines*, 4^e Édition, les Éditions Vuibert, France, 288 pages.

PLEYERS, Geoffrey

2005 *Réseaux et altermondialisme. Quelques réflexions sur les mutations de l'engagement*, dans le cadre du Congrès triennal de l'Association belge de Sciences Politiques, Liège, 29 et 30 avril 2005, lors de l'Atelier « Évolution des formes d'engagement public », 10 pages.

PRÉVOST, Paul et Bernard SÉVIGNY

2005 *La collectivité apprenante comme stratégie de développement local*, Université de Sherbrooke, 22 pages.

PROULX, Marc-Urbain

- 2005 *La trajectoire économique du Saguenay-lac-Saint-Jean et de sa capitale régionale, diagnostics, tendances et pronostics*, Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), Université du Québec à Chicoutimi, 61 pages.
- 2005 *Répertoire des organisations publiques, parapubliques, et collectives du SLSJ*, Université du Québec à Chicoutimi, 258 pages.
- 2004 *La trajectoire économique régionale*, dans la revue « Organisations et territoires, réflexion sur la gestion, l'innovation l'entrepreneurship », Printemps-été 2004, volume 13, numéro 2, Université du Québec à Chicoutimi, pages 23 à 30.
- 2002 *L'économie des territoires au Québec, aménagement, gestion, développement*, Les Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy, 364 p.

STOLARICK, Kevin, Richard FLORIDA et Louis MUSANTE

- 2005 *Montréal, ville de convergences créatives : perspectives et possibilités*, Les Éditions Catalytix, Montréal, pages 2 à 19.

TABARIÉS, Muriel

- 2005 *Les apports du GREMI à l'analyse territoriale de l'innovation ou 20 ans de recherche sur les milieux innovateurs*, Cahiers de la MSE, 2005-18

TÖRNQVIST, Gunnar E.

1989 *Créativité et développement régional*, Université de Lund, Suède,
130 pages.

TREMBLAY, Marc et HÉLÈNE VÉZINAT

2004 *Évolution démographique du SLSJ : tendances récentes, situation actuelle et perspectives d'avenir*, dans la revue « Organisations et territoires, réflexion sur la gestion, l'innovation l'entrepreneurship », sous la direction de Marc-Urbain Proulx, Printemps-été 2004, volume 13, numéro 2, Université du Québec à Chicoutimi, pages 5 à 13.

Article de journal

FLORIDA, Richard

2002 *Forum : à l'ère de la créativité : ce ne sont plus les gens qui déménagent là où sont les emplois mais les entreprises qui vont là où les gens sont qualifiés*, La presse, Montréal, le mardi 30 avril 2002.

Sites Web

Ministère des transports du Québec

<http://www.mtq.gouv.qc.ca/fr/regions/saguenay/index.asp>

Atlas électronique Saguenay-Lac-Saint-Jean

<http://atlas.uqac.ca/saguenay-lac-saint-jean/>

Le bulletin régional Saguenay-Lac-Saint-Jean

<http://www.lebulletinregional.com/>

Statistique Canada, recensement 2001 sur les professions

<http://www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/themes/RetrieveProductTable.cfm?Temporal=2001&PID=60361&METH=1&APATH=5&PTYPE=55440&THEME=46&FREE=0&AID=0&FOCUS=0&VID=0&GC=408&GK=CMA&SC=1&CPP=99&SR=1&RL=0&RPP=9999&D1=0&D2=0&D3=0&D4=0&D5=0&D6=0&GID=431545>

Le réseau Trans-Al

<http://www.trans-al.com>

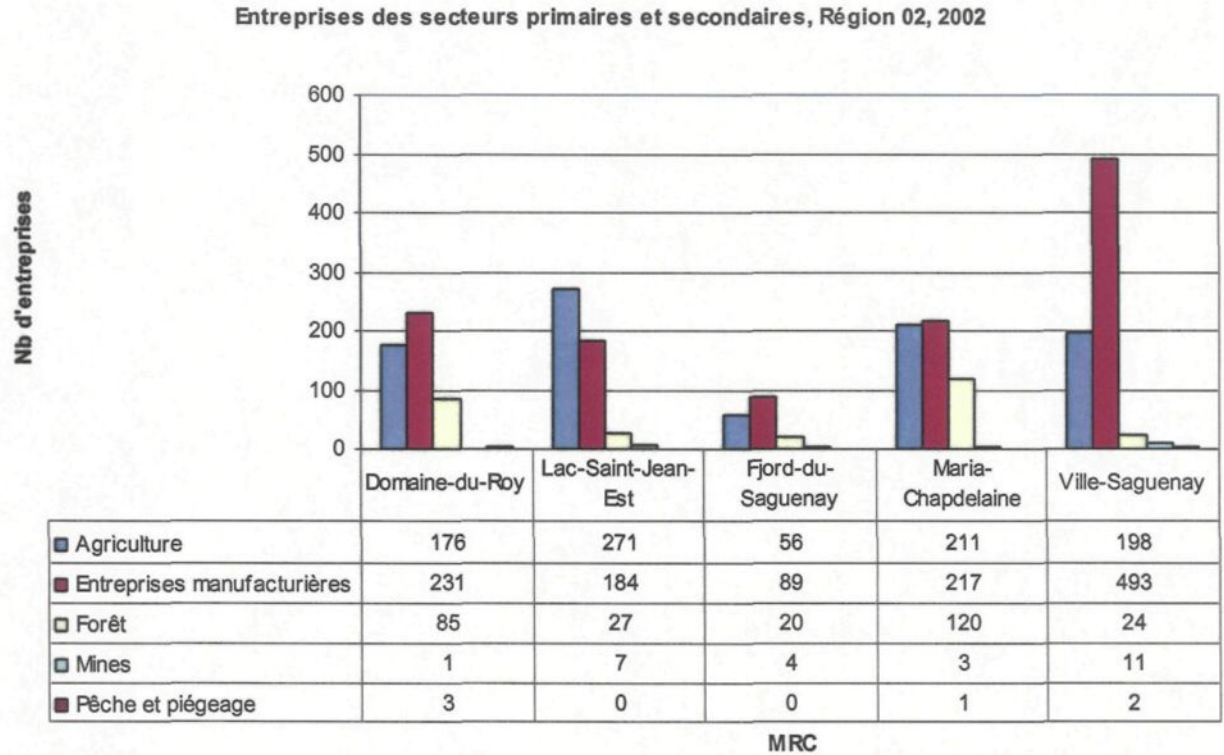
<http://www.profilscan.com/site/EXEMPLE/aide.htm>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9diateur>

<http://www.employabilite.com/bin/mots-cles.asp?index=1>

http://www.ve-forum.org/Projects/407/04_01_Katzy%20and%20Dissel_a%20toolset%20for%20building%20the%20VE.pdf

Graphique XIV : Répartition des entreprises privées des secteurs primaire et secondaire de la région au sein des cinq MRC régionales, 2002



Source: Atlas électronique Saguenay-Lac-Saint-Jean, recension CRDT UQAC, 2005

Annexe II

Tableau VII : Répartition des entreprises créatrices dans les municipalités de Roberval et de Saint-Félicien, 2003

Domaines d'activités	Saint-Félicien	Roberval
Architecture et génie	4	5
Communication	4	4
Comptabilité	6	7
Droit	6	12
Formation	4	
Finance	6	7
Gestion	3	1
Patrimoine et muséologie	3	3
Publicité	1	3
Santé	4	20
Services scientifique et technique	2	8
Total	43	70

Source : Atlas électronique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, compilation par le CRDT, UQAC, 2005

Questionnaire du CRDT utilisé pour les entrevues téléphoniques



Inventaire des actions structurantes au Saguenay-Lac St-Jean

1. Action structurante

2. Définissez l'action ou l'initiative

3. En quoi est-elle structurante pour le milieu ?

- | | |
|-------------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Innovante | <input type="checkbox"/> Emplois |
| <input type="checkbox"/> Production | <input type="checkbox"/> Service |
| <input type="checkbox"/> Autres | |

4. Identifiez le ou les promoteurs

5. Identifiez le secteur d'activités

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Aluminium | <input type="checkbox"/> Énergie |
| <input type="checkbox"/> Agroalimentaire | <input type="checkbox"/> Tourisme |
| <input type="checkbox"/> Forêt | <input type="checkbox"/> Recherche et développement |
| <input type="checkbox"/> Tertiaire moteur | <input type="checkbox"/> Formation |
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> Transport |
| <input type="checkbox"/> Social | <input type="checkbox"/> Nouvelles technologies |
| <input type="checkbox"/> Autochtone | <input type="checkbox"/> Autres |

6. Identifiez la zone de rayonnement de l'action

- Local
- Régional
- National
- Municipal
- Provincial
- Autres

7. Identifiez la forme organisationnelle de promotion et de gestion de l'action

- OSBL
- Coopérative
- Compagnie
- Entreprise privée
- Société
- Autres

8. Identifiez le ou les partenaires du projet pour l'action en cours

Partenaires	Investissement (\$)
Publics	
Privés	
Autres partenaires	

9. Disposez-vous d'un plan d'affaire pour cette action ?

- Oui
 - Non
 - En cours
-
-

10. Combien d'emplois seront créés à court terme (.....) et moyen terme (.....) ?

11. Énumérez les technologies et les savoirs-faire nécessaires au fonctionnement du projet

12. Décrivez brièvement les retombées de l'action sur le milieu local et régional ?